

# ACTES DES RENCONTRES

## Bocages Richesses d'avenir

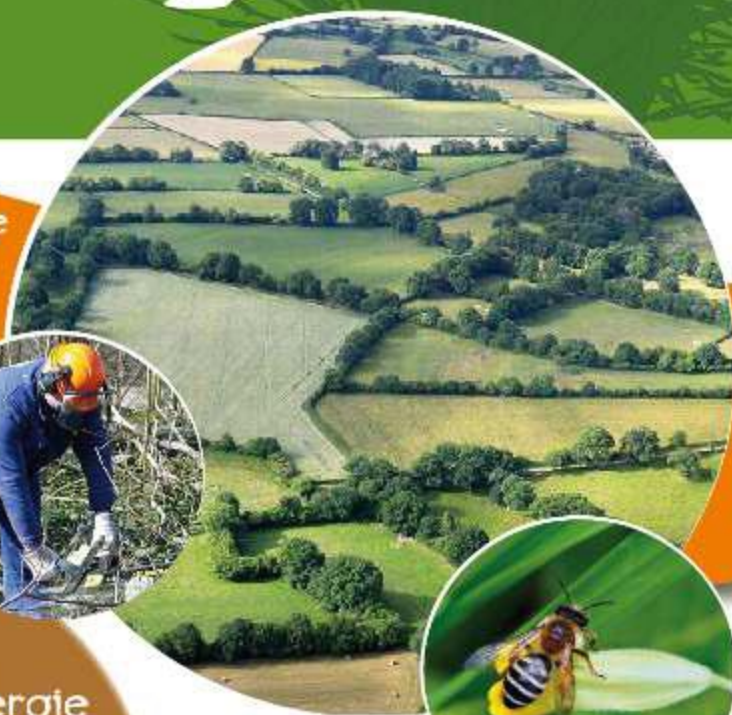
Rencontres  
en Bourgogne

Saint-Sauveur en Puisaye  
**11 et 12** Avril 2014  
à partir de 8h30

Réseaux de  
haies, économie,  
environnement, énergie  
et société ...  
**Venez échanger**, pour dire  
et faire les bocages de  
demain :  
conférences, ateliers,  
table ronde, visites  
terrain, expositions ...

Organisé par :

Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz (**SRPM**)  
en partenariat avec le Réseau Bocages de Bourgogne



Entrée libre, ateliers sur inscriptions

Informations :  
[www.stationdesmetz.org](http://www.stationdesmetz.org)  
Tél : 06 71 08 32 99

Conception et réalisation - J-Loup Perruchine - 03 86 74 06 57

Papier recyclé

Avec le soutien de :

PROJET  
SOUTENU  
PAR :



S.R.P.M.





Ce document présente l'ensemble des contenus des plénières des deux jours de rencontres. Les exposés des ateliers sont compilés dans quatre documents annexes, auxquels il est fait référence au fil des pages.

Pour accéder directement au contenu des ateliers, aux diaporamas ou aux vidéos à partir d'une des pages du présent document, double-cliquez sur les [liens hypertexte](#)

# Sommaire des plénières

animées par Robert Douillet

## Ouverture

|                                                                                              |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Jean-Claude Barrey</b> , président de la Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz | p. 4 |
| <b>Dominique Vérien</b> , maire de Saint-Sauveur-en-Puisaye                                  | p. 5 |
| <b>Etienne Henriot</b> , Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne                        | p. 6 |

## Exposés

|                 |                                                             |       |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|-------|
| Gérard Mottet   | Fondements géographiques des bocages de Bourgogne           | p. 09 |
| Jacques Baudry  | Bocages, entre sciences et société                          | p. 17 |
| Vincent Pommery | Co-habiter et faire avec les haies                          | p. 25 |
| Sylvie Monier   | Comment valoriser efficacement les haies sur un territoire? |       |
|                 | Retour d'expérience en Auvergne                             | p. 31 |
| Thierry Gaudin  | Eléments de prospective                                     | p. 41 |

|                           |                                               |       |
|---------------------------|-----------------------------------------------|-------|
| <b>Clôture Plénière 1</b> | André Lefebvre, Conseil Régional de Bourgogne | p. 45 |
|---------------------------|-----------------------------------------------|-------|

## Bilan des ateliers

|                             |                                                                                                            |       |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Bilan de l'atelier 1</b> | Valoriser les haies, depuis l'exploitation agricole<br>Animé par Sandrine Petit - Bilan par David Michelin | p. 51 |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|

|                             |                                                                                                                 |       |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Bilan de l'atelier 2</b> | Produits des bocages et filières<br>Animé par Jean-Paul Lescure et Philippe Majot - Bilan par Sandra Charmillon | p. 55 |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|

|                             |                                                                                      |       |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Bilan de l'atelier 3</b> | Réseaux de haies et territoires<br>Animé par Thierry Mougey - Bilan par Marie Douane | p. 59 |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|

|                             |                                                                                                       |       |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Bilan de l'atelier 4</b> | Savoirs, transmission et co-construction<br>Animé par Jean Pierre Mounet – Bilan par Pierre Alphanéry | p. 62 |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|

## Table ronde avec

|                                                                                     |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Patrice Notteghem, Odile Plan, Bernard Farinelli, Jean Massé et Pascale de Mauraige | p. 67 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------|

|                           |                                             |       |
|---------------------------|---------------------------------------------|-------|
| <b>Clôture Plénière 2</b> | Michel Courtois, Conseil Général de l'Yonne | p. 83 |
|---------------------------|---------------------------------------------|-------|

# Ouverture

**Jean-Claude Barrey, président de la Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz**



Bonjour à toutes et tous,

La Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz a pour objectif de poursuivre toutes recherches ayant un rapport quelconque avec le territoire de Puisye-Forterre, avec une approche PLURIDISCIPLINAIRE. Notre objectif est de les diffuser grâce à des publications et à un centre de documentation.

Le travail concernant ces rencontres est animé depuis plusieurs mois par la SRPM selon une méthodologie participative que nous aimerions voir se prolonger, à l'issue de ces deux jours, vers une nouvelle façon de penser et de réaliser ce que nous pourrions appeler un " NEO-BOCAGE". Ce néo-bocage ne peut être créé et valorisé, car c'est une richesse, que par les femmes et les hommes qui y vivent, et nous sommes prêts à continuer à les accompagner.

Ces rencontres ont pu avoir lieu grâce à de nombreux soutiens financiers :  
de la FONDATION DE FRANCE qui ne nous a jamais fait défaut et que nous remercions particulièrement ici,  
Nous remercions aussi pour leur participation : Le Conseil Général de l'Yonne

Le Conseil Régional de Bourgogne

Le Pays de Puisaye - Forterre

L'Agence de l'EAU Seine amont

et le FEADER

dans son rôle de soutien à l'animation des stratégies locales de développement.

Nous n'oublions pas, dans nos remerciements, de mentionner tous ceux qui ont participé à la préparation de ces rencontres et qui participent à leur réussite pendant ces deux jours :

Tout d'abord, l'équipe de la SRPM, encadrée par Gaëlle MASSE, qui a organisé et tenu à bout de bras cette aventure, aidée avec efficacité et compétence par Dominique DUPAIN que des raisons de santé empêchent d'être parmi nous.

Merci également à notre vice-Présidente Florence Pinton, à Catherine Molière et à Annick Milliard de la SRPM aux Volontaires en Service Civique qui ont déroulé leur mission dans nos murs et sont même, pour certains, revenus exprès pour participer à cet événement.

Merci aux membres du Conseil Scientifique et du Comité de Pilotage pour leurs conseils avisés.

Merci, enfin, aux Associations locales pour leur aide par du prêt de matériel ou du bénévolat.

Merci tout particulièrement à la MAISON FAMILIALE DE CHAMPEAUX dont les étudiants sont présents aujourd'hui pour nous aider à vous accueillir.

Merci à tous d'être là, et il ne reste plus maintenant ... qu'à créer un "nouveau bocage".

## Accueil par Dominique Vérien, maire de Saint-Sauveur-en-Puisaye

Bienvenue à Saint Sauveur. Félicitation aux organisateurs qui ont réussi à vous réunir nombreux dans notre commune. Notre commune de Puisaye, chantée par Colette pour son paysage verdoyant, chef lieu d'un canton qui vit principalement de l'agriculture, de l'artisanat, des services et du tourisme, autant de choses à concilier. Les rencontres que vous entâmez aujourd'hui sur le thème "Bocages, richesses d'avenir", sont importantes car ce bocage, qui participe de notre identité, poyaudine, et constitue notre passé, se doit de devenir, effectivement, richesse d'avenir. Sa valorisation doit pouvoir se faire dans l'intérêt et le respect de tous.

Saints, qui, si mes renseignements sont bons, a été l'une des premières communes du canton à se lancer dans un remembrement, l'a fait parce que les pratiques agricoles avaient évolué, et que la mécanisation imposait des tailles de parcelles plus importantes. Il est effectivement important de veiller à ce que le travail agricole perdure, nous en avons besoin.

Pourtant il n'est pas toujours nécessaire d'arracher toutes les haies, au risque de devoir faire face à une érosion et à un appauvrissement des sols bien plus préjudiciables que les quelques rangs de maïs perdus en bordure de haie -discussion que nous avons régulièrement-. C'est donc un équilibre qu'il faut trouver, sans dogmatisme de part et d'autre, et je pense que cela peut se faire, votre présence à tous ici l'atteste.

Préserver et entretenir une haie est un vrai travail, coûteux en efforts et en temps. Mais garder une terre riche, un paysage qui permet à d'autres activités locales de se développer est un pari sur l'avenir qui est également un pari économique.

Je souhaite donc que vos rencontres et vos entretiens soient fructueux et permettent à chacun de repartir en ayant fait un pas les uns vers les autres, et que vous programmerez de nouvelles rencontres, l'année prochaine à Saint Sauveur -nous vous accueillerons avec plaisir- pour faire le bilan des avancées pratiques sur la valorisation des haies en Puisaye. Il me reste à vous souhaiter un très bon colloque.



## Etienne Henriot, Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne



Mesdames et messieurs, madame la maire, merci de nous avoir accueillis à Saint-Sauveur. C'est vrai que l'endroit, pour quelqu'un qui vient du Sénonais, est bien agréable.

Rencontres bocages, richesses d'avenir:

Il y a 40 ans, je quittais le lycée agricole de La Brosse, avec un brevet de technicien en poche. Au cours de notre cursus, nous avons recours à des outils pédagogiques, notamment ceux de Dominique Soltner. Et parmi les ouvrages de Dominique Soltner que j'avais eu à l'époque, il y avait : «L'arbre et la Haie». C'était en 1974. Il y a au travers cet ouvrage à peu près tous les éléments de réflexion qui vont animer les échanges pendant ces deux jours. Ce sont des éléments que nous agriculteurs recevions comme enseignement, déjà à l'époque.

Le monde agricole est responsable des paysages, dont ceux du bocage de la Puisaye Forterre. Ce sont les agriculteurs qui ont façonné tout au long de l'histoire ces paysages, ici ou ailleurs en Bourgogne. Il y a en Bourgogne environ 40 000 km de haies. Ce chiffre est stable depuis les années 90. Bien évidemment, les agriculteurs sont là pour entretenir ces haies.

Les haies: c'est un monde vivant, on en a besoin. Les haies ont un impact paysager fort et nous y sommes très attachés. Ça sous entend de la part du monde agricole de respecter bien évidemment ce monde vivant, mais c'est aussi l'entretenir, c'est-à-dire le tailler, le couper, quelque fois arracher, aussi. Et c'est aussi, par moment aussi, le replanter.

Je viens du Sénonais, région qui n'est pas tellement célèbre pour son paysage bocager. Il n'y a jamais eu de tradition bocagère dans le Sénonais. Chez nous c'est plutôt des bosquets, des bois, la forêt d'Othe, des vignes, des vergers, qui existaient, qui sont bien sûr moins nombreux aujourd'hui, des pommiers. Pourtant, depuis 10 ans, des kilomètres de haies ont été implantées dans le Sénonais. Pour quelles raisons?

- reconstitution de la biodiversité, amélioration, abris de la faune.
- érosion: dans des aménagement fonciers, les haies ont été implantées pour limiter l'érosion dans les pentes et des ripisylves ont été reconstituées le long des cours d'eau, pour maintenir les berges.

Le monde agricole s'est impliqué, accompagné dans certaines situations par le Conseil Régional, et joue ainsi son rôle, c'est à dire de trouver diverses vocations au bocage et à la haie.

Aujourd'hui, le monde agricole est bien évidemment attaché à la valorisation de ces haies. Et là nous sommes quelque part tous responsables. Bien évidemment il revient au monde agricole d'entretenir les haies, mais derrière, il faut le valoriser.

Valoriser, pour le bois de chauffage, et aujourd'hui le valoriser dans des débouchés dits débouchés biomasses. Et là les collectivités peuvent avoir un rôle à jouer en terme de débouché, car qui dit valorisation dit filière. Ces filières doivent se mettre en place. Il existe aujourd'hui des exemples.

Il y a une responsabilité commune pour valoriser l'exploitation de ces haies, pour permettre de les maintenir : que ce soit sous forme de bois de chauffage, sous forme de plaquette ou autres. En effet, ça peut servir de litières pour les animaux, ça peut servir pour les paillages concernant tout ce qui est qui est «jardin». Je pense que vous allez évoquer tout au long de ce colloque l'impact paysager fort et important, l'impact sur la biodiversité et la nécessité qu'il y a à maintenir ce paysage bocager. Ce dernier doit rester un espace vivant, évolutif et qui doit être valorisé.

Les Chambres d'Agriculture prennent leur part de responsabilité dans l'accompagnement du monde agricole et des collectivités sur ces questions majeures. *Interviendra en atelier 1 Etienne Bourgy de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, un référent majeur pour la Chambre Régionale, qui évoquera la valorisation des haies.* Sont présents, à la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et dans les chambres départementales, les personnes compétentes, qui sont des référents pour le monde agricole, mais également pour les collectivités, pour permettre de comprendre et d'améliorer la gestion et la valorisation durables de la haie.

Tout au long de ce colloque, vous allez évoquer des points majeurs pour les agriculteurs qui doivent à la fois être complices de l'importance, même culturelle, de l'espace bocager, mais qui cherchent aussi au travers de cette implantation et de cette évolution, une valorisation. Lors de la table ronde, Arnaud Delestre, élu de la Chambre d'Agriculture ne manquera pas d'évoquer tous ces points.

Dire et faire le bocage, je crois que c'est une phrase que tout le monde connaît bien ici, est quelque chose que la Chambre d'Agriculture peut reprendre comme étant un enjeu fort. C'est pourquoi nous avons décidé de nous inscrire délibérément dans cette dynamique. Je souhaite de très bons travaux pour ce colloque, qu'il soit riche et qu'il soit aussi porteur d'enseignements pour les uns et les autres et plus particulièrement pour nous, le monde agricole, qui sommes, je vous l'assure, très attachés au paysage bocager mais aussi à la valorisation de ce paysage. Je vous remercie.

# PLENIERES

## Exposés

**Gérard Mottet:**  
**Fondements géographiques des bocages en Bourgogne**

**Jacques Baudry:**  
**Les bocages, entre sciences et sociétés**

**Vincent Pommery:**  
**Co-habiter et faire avec les haies**

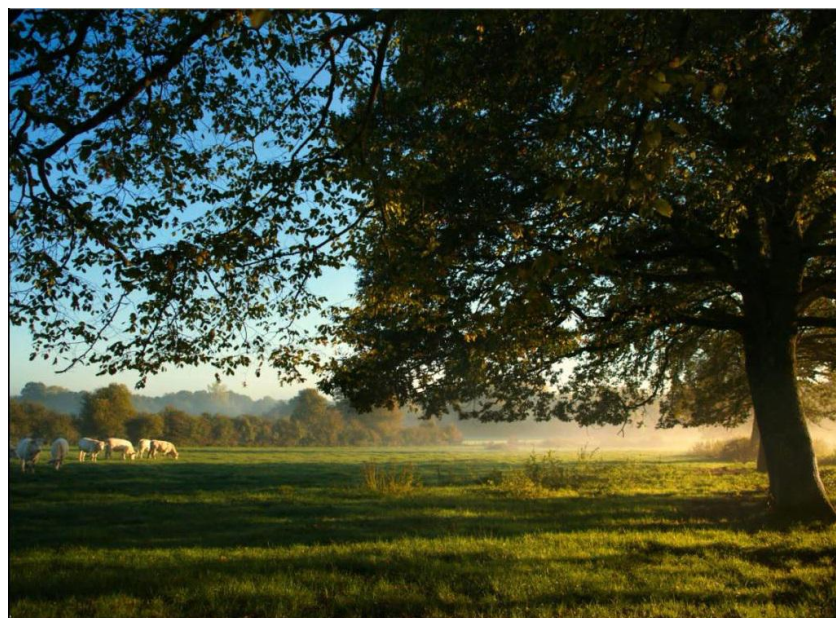
**Sylvie Monier:**  
**Comment préserver efficacement le bocage sur un territoire?**  
**Retour d'expériences en Auvergne**

**Thierry Gaudin:**  
**Éléments de prospective**

## Restitution des ateliers

## Table ronde

**avec: Patrice Notteghem, Odile Plan, Arnaud Delestre, Bernard Farinelli,  
Jean Massé et Pascale de Mauraige**



# Fondements géographiques du bocage en Bourgogne

Gérard Mottet - géographe, professeur émérite de l'Université de Lyon

## Introduction :

L'extension des paysages bocagers en Bourgogne procède d'une remarquable coïncidence avec les données géologiques, pédologiques, biogéographiques et oro-climatiques.

Les systèmes agricoles orientés vers la production dominante de viande bovine sont ainsi répartis de manière continue sur la totalité de la Bourgogne cristalline, du Nord du Morvan au Sud du Haut Charolais granitique et de ses périphéries marneuses : Charolais-Brionnais, Bazois-Nivernais, Auxois-Terre Plaine.

Seul, le bocage de Puisaye étendu sur les argiles de décalcification des assises crétacées du Cénomanien-Turonien où, d'ailleurs, la production de viande bovine n'est plus dominante, constitue une exception à cette continuité, à cheval cependant sur le Sud-Ouest du département de l'Yonne et le Nord-Ouest de celui de la Nièvre.



Le centre historique et géographique du berceau initial de la race charolaise est lié à un fractionnement tectonique du socle du bas-Charolais qui permet de part et d'autre du val d'Arconce une répétition abondante et alternée des marnes du Lias et des sols bruns modaux marno-calcaires très propices aux herbages. C'est à partir de ce cœur géo-pédologique d'exception qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup>, deux générations d'éleveurs, Emilien Mathieu et son fils Clément, ont pu commencer l'extension de la race charolaise vers les sols également marneux du Bazois. Ce bocage chargé d'histoire du Brionnais aux sols fertiles et à l'herbe abondante a également vu naître la profession d'emboucheur en complément de celle d'éleveur dès le XVII<sup>ème</sup> siècle. Le bocage charolais connut ensuite son affirmation par les dates majeures de l'histoire de son « herd-book » : 1864, 1887, 1920, et enfin, de nos jours, une réelle reconnaissance par l'obtention en 2010 de l'A.O.C. « Bœuf de Charolles ».

## I. La logique géologique du bocage bourguignon.

Bien avant que cette logique du net rapport du bocage à la géologie soit confirmée par cette science et apparaisse dans tous les atlas, les paysans-éleveurs de la Bourgogne du Sud et de la Puisaye avaient compris que leurs milieux physiques étaient plus aptes à l'herbe et aux « bouchures » qu'à la céréaliculture. C'est donc de manière intuitive que des générations d'éleveurs-polyculteurs comprirent que le sol et le sous-sol de leurs terres était plus apte à l'élevage bovin, caprin ou ovin, qu'à la seule culture du blé. Avec, en plus, une nette dominante de l'élevage bovin, la vache et le bœuf permettant, autant que le cheval, la traction animale.

Depuis le Moyen-Age se différencie donc en cette région :

- une Bourgogne céréalière sur les plus riches sols calcaires des plateaux,
- une Bourgogne bocagère sur les sols moins riches, siliceux et marneux
- une Bourgogne viticole sur les pentes marno-calcaires aux « climats » bien exposés
- une Bourgogne forestière sur les sols et les reliefs les moins aptes aux activités précédentes

## A . Le bocage de la Bourgogne « hercynienne » :

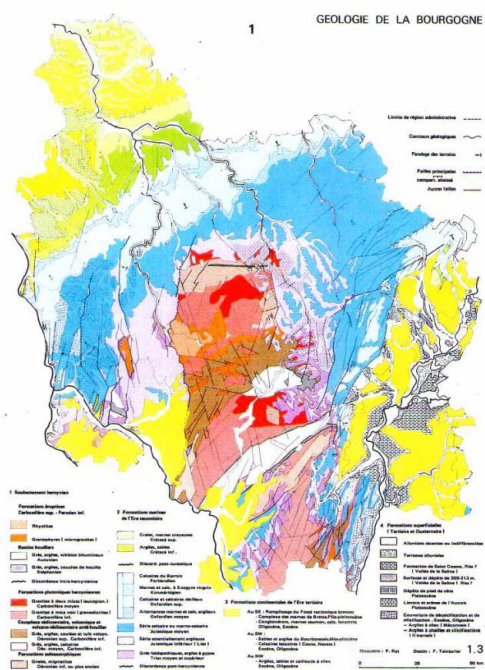
Le bocage bourguignon présente de plus une remarquable logique de continuité territoriale et paysagère sur toute la Bourgogne hercynienne paléozoïque, vue la continuité pédologique de celle-ci en sols bruns acides au PH compris entre 4 et 5,5.

Cette continuité pédologique et bocagère affecte autant la totalité du massif du Morvan que le bassin schisteux permien d'Autun, et, au Sud du massif d'Uchon, le sillon houiller de Blanzey-Montceau-les-Mines et sa longue dépression carbonifère d'âge géologique stéphanien, aux paysages bocagers très continus dans les vallées de la Dheune, de la Bourbince puis de l'Arroux. Bref, par ces rivières, du bassin-versant de la Saône à celui de la Loire.

Cette continuité bocagère et géo-pédologique des sols bruns acides exprime bien, du Nord-Morvan au Haut Charolais et Mâconnais granitique cette remarquable coïncidence d'occupation du sol voué à l'élevage dominant de toute cette Bourgogne hercynienne, longue extension varisque du Nord-Est du Massif Central. Il est, sur ce point, très significatif que dans son étude de celui-ci, le géologue Maurice Chenevoy fasse toujours figurer dans ses cartes et croquis toute cette Bourgogne hercynienne, et que dans le texte de son chapitre sur le Massif Central, il qualifie le Morvan, l'Autunois et le Haut Charolais de «domaine oriental du noyau arverne, du Morvan aux Monts du Lyonnais».

## B. Les périphéries marneuses de la Bourgogne hercynienne :

Ce domaine hercynien nord-oriental soulevé en «horst» par l'orogénèse alpine, a été de ce fait, entouré de dépressions périphériques argilo-sableuses et marneuses très propices à l'extension du bocage tout autour de cette Bourgogne hercynienne initiale, du Brionnais au Bazois à l'Ouest du Morvan, de l'Arnétois-Auxois à la Terre Plaine, à l'Est et au Nord.



Lire la carte (zoom)  
--> consulter le diaporama

### 1. Du Brionnais au Bazoïs nivernais : continuité du bocage:

Prenant sa source dans le Massif Central et après un long parcours sur celui-ci, la Loire a apporté dans tous les fossés tectoniques tertiaires qu'elle traverse un épais remplissage sablo-argileux dans les départements de Saône-et-Loire, Allier, Nièvre et Loiret. Ainsi, dans le département de l'Allier de nombreuses communes de la vallée de la Vouzance ont obtenu, à juste titre, leur intégration dans l'A.O.C. "Bœuf de Charolles". Le bon sens géo-pédologique de l'élevage bovin a prévalu sur l'aspect peu logique du découpage historique issu de la Révolution.

C'est bien aussi par ses apports sableux que la Loire, avant sa confluence avec l'Allier, établit par le bocage en Sud-Nivernais, le lien géomorphologique entre "la Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise"<sup>1</sup>. Ces apports sableux de la Loire transgressent sur les bonnes marnes du Lias du Brionnais, du sillon houiller Blanzky-Bert et du Bazoïs méridional. Pour cela, la Loire a dû contourner le horst du Morvan de Digoïn à Bourbon-Lancy. Peu élevé à cet endroit, ce massif ancien n'interrompt pas la continuité du bocage entre le Brionnais et le Bazoïs, comme d'ailleurs le vigoureux contact par faille entre ces deux unités naturelles, de Bourbon-Lancy à Lormes et son célèbre panorama du Mont de la Justice. Au Nord du Bazoïs, un plateau calcaire jurassique interrompt nettement la continuité bocagère Bazoïs-Terre Plaine à Neuffontaines, au Sud-Ouest de Bazoches.

### 2. De l'Autunois à la Terre Plaine : une seconde continuité

Le bassin permien d'Autun comme le pays d'Arnay le Duc sont voués eux aussi à l'élevage bovin et aux paysages bocagers qui en résultent. Puis, d'Arnay le Duc à Précy sous Thil via Saulieu, le bocage alterne avec les buttes calcaires de l'Auxois, pour ensuite s'épanouir en Terre Plaine où dominent les marnes du Lias. On comprend mieux alors que les éleveurs de cette Terre Plaine, où s'épanouit très bien la race charolaise, aient souhaité une appellation "Bœuf de Terre Plaine"...

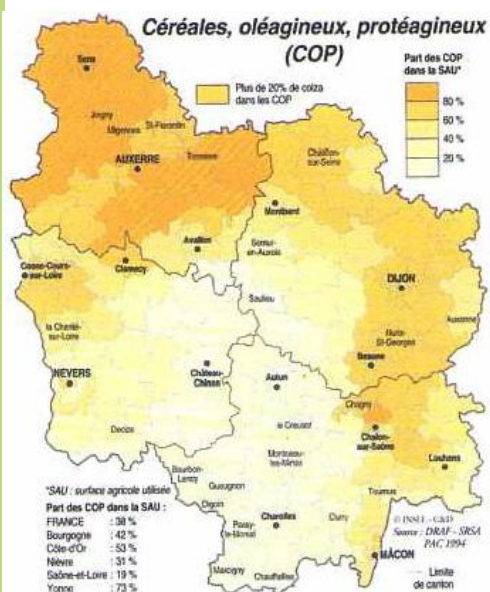
En disparaissant progressivement sous les marnes du Lias, le Morvan de l'Yonne assure lui aussi une continuité du bocage avec celui de l'Auxois-Morvan.

### C. La forte unité bocagère du Morvan:

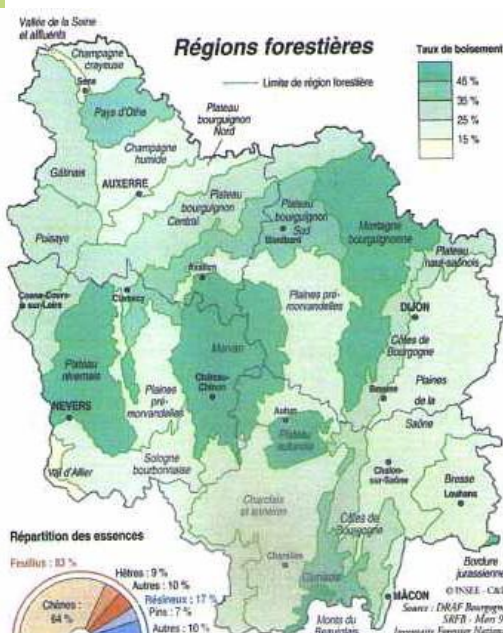
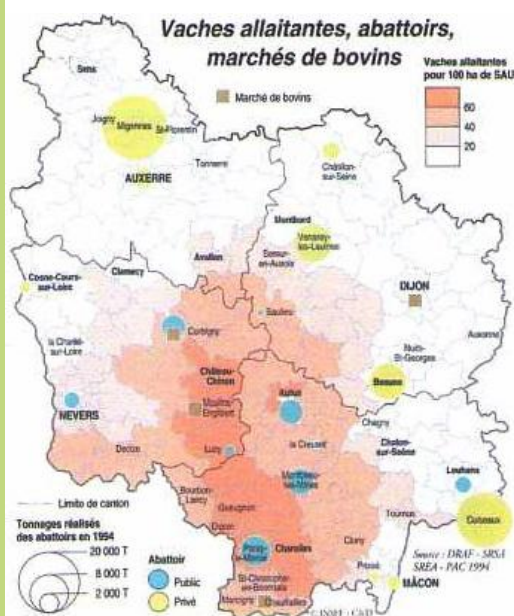
Le cœur de cette Bourgogne hercynienne et bocagère est bien, avant tout, le massif du Morvan, cet "éperon avancé du Massif Central" dans le Sud-Est du bassin parisien sédimentaire.

Malgré sa division en quatre départements, le Morvan constitue en Bourgogne la plus belle unité paysagère d'alternance entre le bocage et la forêt, que celle-ci soit feuillue ou résineuse.

1. Thèse, Max Derruau, Grenoble, 1949.



lire les cartes (zoom)  
--> consulter le diaporama



Cette forte unité agro-pastorale et sylvicole a été reconnue en Parc Naturel Régional et promue, de ce fait, à un meilleur niveau médiatique, institutionnel et scientifique. L'élevage en Morvan dépasse le découpage départemental et constitue le lien paysager le plus fort de cette " moyenne montagne".

Dans sa magistrale thèse "Le Morvan, la terre et les hommes"<sup>2</sup> Jacqueline Bonnamour écrit en introduction: "pays montagneux et boisé où la vie a toujours été difficile, tel apparaît le Morvan aux gens du pourtour, qu'ils soient nivernais ou bourguignons". Oui, la vie agricole a toujours été difficile en cette "petite montagne... au climat assez rude" et lorsqu'il était encore très peuplé au XIXe siècle vivaient en effet de nombreuses et pauvres familles pratiquant une polyculture de subsistance. Au XVIIe siècle, Vauban qualifiait le Morvan de "très mauvais" et Arthur Young au XVIIIe de "pays le plus misérable que j'ai trouvé sur mon chemin".

Au XXe siècle et de nos jours, heureusement, la promotion de la race charolaise a réorienté cette polyculture pauvre vers l'élevage bovin et la production de viande, même si comme le remarque un éleveur de Moulins-Engilbert: "en Bazois, le Charolais fait de la viande, en Morvan il fait de l'os".

L'élevage en Morvan s'accompagne de multiples initiatives pour la réhabilitation des haies et en particulier par la technique dite du "plessage" afin d'entourer chaque pré d'une clôture végétale à la densité accrue par la semi-cassure de chaque tige arbustive.

Mais il est évident que la taille mécanisée des haies, tant qu'en Morvan que dans toute la Bourgogne, modifie considérablement les paysages d'antan et rend plus difficile, voire inexistante, la cueillette des mûres...

Quant au remembrement, même s'il a moins atteint les pays d'élevage que les campagnes céréalières, il a tout de même marqué les paysages bocagers, notamment en Puisaye, dans les régions agricoles intermédiaires et les plaines alluviales du val de Saône. C'est que chaque agriculteur, éleveur ou céréalier, chercha à valoriser au mieux le potentiel pédologique de son exploitation dans le contexte économique que lui imposent les institutions et surtout les lois du marché.

## II. Bocage et données pédologiques, une seconde logique spatiale.

En Bourgogne, une seconde et logique coïncidence existe entre la nature des sols et l'extension du bocage. Mais cette coïncidence est aussi le reflet de la capacité de ces sols à retenir les précipitations qu'ils reçoivent.

<sup>2</sup> Jacqueline Bonnamour, "Le Morvan, la terre et les hommes", PUF 1966.

Sur ce point, le contraste est très net entre les sols qualifiés de "superficiels et caillouteux" des plateaux céréaliers perméables des calcaires durs du Jurassique moyen et les sols "sablo-argileux" sur substrat cristallin mais imperméable du massif du Morvan très arrosé et qualifié par les climatologues de "moyenne montagne océanique qui ruisselle d'eau". Cette eau s'accumule souvent en bas de versant en "mouilles" qui peuvent générer des prairies et des milieux para-tourbeux, voire des tourbières (Vernay). Sans recevoir autant de précipitations, les périphéries bocagères du Morvan, Charolais Brionnais, Bazois, Auxois-Terre Plaine, doivent, elles, leur bocage aux sols constitués sur les marnes du Lias.

Quant à la Puisaye, elle doit son héritage bocager à la présence, amplement reconnue par les hydro-géologues, des argiles provenant de la décalcification in-situ sur de fortes épaisseurs (10 à 20 mètres) des calcaires crétacés du Cénomaniens et du Turonien, comme en Gâtinais, qu'il soit de l'Yonne ou du Loiret<sup>3</sup>.

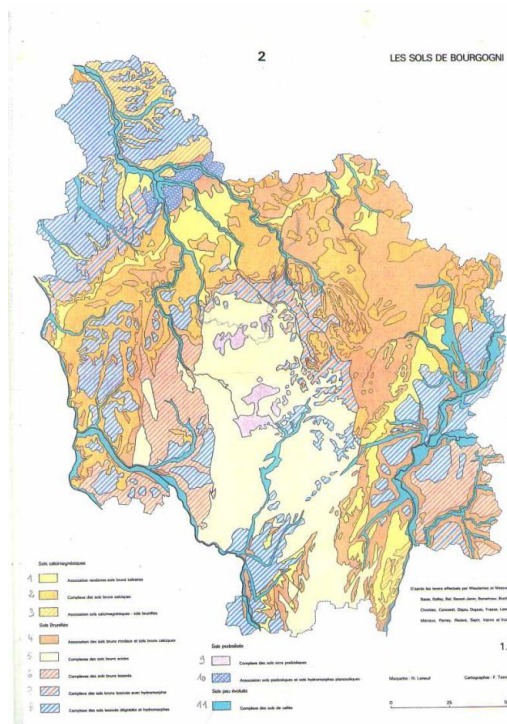
Il existe donc bien un net rapport entre la géographie du bocage bourguignon et l'imperméabilité des sols. Sur ce point, l'exception poyaudine vient confirmer la règle de ce rapport du bocage à l'hydromorphie. De plus, en Brionnais occidental comme en Bazois et en Puisaye nivernaise et icaunaise pour la paléo-Loire et ce qu'il en reste en vallée du Loing, les apports sableux de la Loire ont contribué à acidifier les sols marneux, quel qu'ait pu être le degré de leur décarbonatation.

### III. Forêt et bocage, un historique rapport biogéographique:

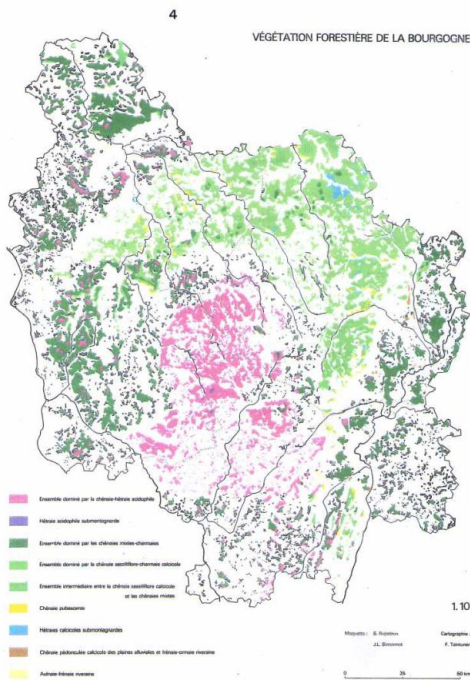
L'Inventaire Forestier National (I.F.N.) a rattaché la forêt bourguignonne aux régions de la France du Nord-Est, lesquelles présentent un taux de boisement de 34%, supérieur à celui de la moyenne nationale qui n'atteint que 28,6%. Le taux de boisement de la Bourgogne est, lui aussi, supérieur à cette moyenne nationale. En effet, sur la totalité de la superficie de l'espace institutionnel bourguignon qui atteint 31.581 km<sup>2</sup>, s'étend un espace forestier qui couvre, selon le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) à peu près 1 million d'hectares soit le tiers de la Bourgogne.

Cet espace forestier atteint des taux de boisement supérieurs à 45% en Morvan, sur les plateaux nivernais, le Seuil de Bourgogne, le plateau du massif d'Uchon au Sud du bassin permien d'Autun. D'autres espaces forestiers, compris entre 35 et 45% de la superficie totale, s'observent en forêt d'Othe, sur les plateaux calcaires de la région de Montbard, dans le Haut Charolais gréseux etc... Mais dans les périphéries bocagères du Morvan, ce taux de boisement est seulement compris entre 15 et 25%.

<sup>3</sup> Notices et cartes géologiques au 1/50.000 Saint Fargeau, Gien et Chatillon-Coligny.



**Les Sols de Bourgogne**  
lire les cartes (zoom) --> consulter le diaporama



**Végétation forestière de la Bourgogne**  
lire les cartes (zoom) --> consulter le diaporama

Il existe donc en Bourgogne une véritable articulation historique et géographique entre le bocage et les espaces forestiers. Comme l'a très bien remarqué Patrice Notteghem, les terroirs bourguignons ont présenté des haies ou clôtures végétales arbustives dès le Moyen Age, la haie arbustive ayant représenté pendant des siècles, autant que la forêt, souvent seigneuriale, une ressource directe en bois de chauffage.

Bocage, ressource en bois et histoire sont intimement liés en Bourgogne. Dans cette histoire du rapport entre le bocage et la forêt, les paysans-éleveurs ont bien su faire intuitivement la distinction entre les sols favorables à l'herbe et ceux qui ne l'étaient pas. Ils ont su d'eux-mêmes ainsi laisser à la forêt toutes les dalles de grès arkosique du Trias qui recouvrent le socle hercynien pénéplané sous-jacent. Sur ce point, les exemples du bon sens paysan au cours des siècles sont nombreux. En citer quelques uns est une manière de leur rendre hommage.

- En Haut-Charolais, de part et d'autre de la vallée de l'Arconce, autour de Saint Bonnet de Joux, le rapport forêt-bocage est d'une grande logique. Partout où affleurent les grès compacts du Trias règnent et se maintiennent les espaces forestiers : vaste forêt d'Avaize, bois de Chaumont, bois de Montchappa et bois de la Guiche à l'Est de la haute vallée de l'Arconce. A l'Ouest de celle-ci, de part et d'autre de la vallée du Tamaron, les "Chétifs Bois" bien nommés, le Bois de Chaume, le Bois de la Franchise et des Grépillots, le Bois de Cressus. Cette coïncidence est bien marquée sur la carte géologique au 1/50.000 de St Bonnet de Joux comme sur la carte des "formations superficielles" à la même échelle. Le bocage commence sur les pentes et les formations d'altération des gneiss et micaschistes du socle hercynien dès qu'il échappe à la couverture forestière des dalles de grès du Trias. La région bocagère entourant le village de Pouilloux est éloquent de logique ancestrale à ce sujet.

- Au Sud d'Autun, du massif d'Uchon à Auxy, le rapport forêt-bocage procède de la même logique: la vaste forêt domaniale de Planoise-les-Feuillies et celle de Saint-Sernin correspondent à une non moins vaste dalle de grès arkosiques du Trias comme le Bois de Chailly ou la forêt de Pierre Luzière.

Ainsi, tant en Bourgogne hercynienne qu'en Puisaye, le bocage peut donc être considéré comme un lent et laborieux grignotage historique et progressif des espaces forestiers.

Au cours des siècles, voire des millénaires, les paysanneries bourguignonnes ont, petit à petit, gagné le bocage sur la forêt, dans la mesure où celle-ci était proche, leur appartenait, et surtout quand sols et sous-sol étaient propices à l'herbe. Il est sur ce point déterminant et significatif que, de nos jours,

les grandes forêts nationales ou domaniales soient majoritairement localisées sur des formations géo-pédologiques impropres aux herbages. Propriétés seigneuriales avant la Révolution, propices à la chasse à courre, elles devinrent, après celle-ci, bien nationaux, mais ne furent pas pour autant transformées en bocages...

Par contre, dès le Moyen Age, certains seigneurs, dont Renaud de Beaune en 1098, suscitèrent dans la forêt de Citeaux une grande aventure monastique qui perdure encore, en cédant aux moines une partie de leur domaine forestier. Alors, au cœur de cette chênaie-charmaie aux nombreux "cistels", le défrichement monastique put commencer autour de la première abbaye construite en bois, puis autour de "granges" plus éloignées où travaillaient les frères convers. La même année 1098 commence une autre aventure à l'Ouest de la forêt de Citeaux, sur des sols beaucoup plus favorables, celle de la vigne, du vin et de la tonnellerie sur la Côte beaunoise pour aboutir deux siècles plus tard à la construction du Clos de Vougeot et de ses remarquables celliers et cuveries.

La cartographie de la végétation forestière en Bourgogne<sup>4</sup> traduit bien par le choix des couleurs ce rapport entre la géologie et les ensembles forestiers. Ainsi, toute la Bourgogne hercynienne est figurée en rouge représentant la "chênaie-hêtraie acidophile", cependant que toutes les formations calcicoles à "chênaies mixtes-charmaies" sont représentées en vert. Mais dans les deux cas les représentations d'espaces forestiers continus sont rares, y compris en Morvan. Seule la forêt d'Othe est bien figurée en continu. Partout, cette discontinuité de représentation est bien la preuve du rapport historique de l'Homme à la forêt, à commencer par le bocage.

D'une manière générale, le gain du bocage sur la forêt est fragmenté, discontinu, tandis que les espaces gagnés pour la céréaliculture, comme en Aillantais ou sur le revers Sud de la cuesta d'Othe, sont, eux, bien plus continus. C'est que les sols, calci-magnésiens, y sont très fertiles, beaucoup plus que ceux de la Puisaye orientale proche. Le bocage bressan fragmente lui aussi beaucoup l'espace forestier initial.

Par contre, les hauts plateaux calcaires jurassiques, du Châtillonnais au plateau de Langres, présentent eux des "chênaies sessiliflores, charmaies et hêtraies calcicoles sub-montagnardes" qui expliquent sans doute le projet de création d'un Parc National à cheval sur la région Bourgogne et la région Champagne-Ardennes.

<sup>4</sup> réalisée par François Bugnon et Jean-Louis Simonnet et dessinée par François Tainturier

### Conclusion:

Le bocage bourguignon est un lent grignotage historique sur le milieu forestier initial holocène de la chênaie-hêtraie-charmaie atlantique et médio-européenne. Au cours des siècles, les paysans-éleveurs ont choisi pour leurs prés les meilleurs sols tout en conservant par les haies des limites végétales et arbustives permettant un bon gardiennage de leurs animaux d'élevage.

Là où le sol était pauvre, fortement hydromorphe, comme en Puisaye, se sont lentement organisées des sociétés rurales de pauvre polyculture de survie autour de petites maisons au toit de chaume qui ne furent recouvertes de tuiles qu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, après la Révolution Française.

Là où le sol était plus riche et lieux drainé, comme en Charolais-Brionnais ou en Bazois, ces mêmes sociétés rurales ont promu progressivement une race bovine d'exception, riche en viande de haute qualité. Cette race a progressivement gagné la Bourgogne, puis la France bocagère, puis d'autres pays du monde, suscitant à juste titre, une vigoureuse réaction des éleveurs de son berceau historique initial pour en préserver l'appellation d'origine, en délimitant pour ce faire un périmètre inter-départemental qui mérite d'être étendu.

La récente mécanisation de la taille des haies de ce bocage historique en a radicalement changé le paysage, mais pas la fonction ni la répartition. En Morvan des groupes se sont constitués pour promouvoir à nouveau les pratiques anciennes du plessage et aussi la promotion des produits du terroir liés à la vie de polyculture de "proximité". Des races bovines de moyenne montagne adaptées à la nature des sols et au climat (Limousine ou Highland Cattle) viennent atténuer l'uniformité de la race charolaise. En Charolais, de nouvelles techniques de taille mécanisée verticale visant à supprimer la taille horizontale sont préconisées. Mais dans les régions intermédiaires culture-élevage, l'amélioration des sols par l'apport d'engrais conduit à transformer le bocage initial en région céréalière, comme en Puisaye ou en Gâtinais.

En Bourgogne, comme dans les régions de France où l'élevage bovin est dominant, le bocage doit être perçu comme un héritage, celui d'une longue histoire rurale. Et c'est bien autour de son bocage, de sa race bovine d'exception comme de ses nombreuses églises romanes, que le pays Charolais-Brionnais organise sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Oui, le bocage tout entier est bien un patrimoine d'avenir car il a été gagné au cours des siècles par un labeur de chaque instant, labeur humain en harmonie quotidienne avec la traite du lait, la croissance animale, et la vie végétale, tant celle de l'herbe que celle des haies. Préserver le bocage, c'est bien préserver l'avenir du monde rural sous toutes ses formes.

# Les bocages entre sciences et sociétés

Jacques Baudry, INRA, unité SAD-Paysage, CS 84215, 35042 Rennes Cedex  
jbaudry@rennes.inra.fr

Les paysages constituent des enjeux importants pour l'aménagement des territoires, des politiques européennes comme la convention du paysage ou la Politique Agricole Commune (PAC) ont des actions directes ou indirectes sur les paysages, notamment ruraux. D'autres politiques amenant à leur évolution, parfois rapide, voire brutale comme les aménagements fonciers, ont été progressivement modifiées pour intégrer une dimension environnementale. Actuellement, le plan Ecophyto, la Trame Verte et Bleue vont nécessairement avoir des conséquences sur l'aménagement et la gestion des paysages.

Les bocages constituent des paysages particuliers en termes de référence à "la campagne". Ce sont ceux dont les transformations ont donné lieu à de grandes polémiques et pour cela font l'objet d'attention et de politiques particulières. Les géographes et les historiens les ont étudiés dès le début du XXe siècle pour comprendre les formes parcellaires et leurs évolutions. L'ouvrage "Bocages et Sociétés" [3]<sup>1</sup> résultant d'un colloque organisé en 2004 par A. Antoine et D. Marguerie présente cette histoire. P. Mérot et F. Bridet-Guillaume [?], ont fait une analyse du traitement des haies et des bocages dans les bases de données bibliographiques, ce qui donne le panorama des recherches jusqu'en 2004.

Pour formuler, implémenter, évaluer ces politiques, il est nécessaire d'avoir des références scientifiques pour faire des choix en fonction d'objectifs généraux ou particuliers. Dès les années 1960, les associations de protection de la Nature ont souligné l'importance écologique de ces paysages.

Cet article retrace rapidement les façons dont les haies et les bocages ont été vues par les chercheurs en environnement et le lien qui peut être fait entre ces représentations et les politiques d'aménagement.

1. Les nombres entre [ ] renvoient à la liste bibliographique, en annexe du document.



## Les représentations des haies et des bocages par les chercheurs

Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les géographes et les historiens se sont intéressés aux bocages et ont formulé diverses théories sur leur origine. Dans les années 1970 un programme d'envergure sur les bocages, en France, a été financé par les ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture. Il s'est terminé par un colloque en 1976 [1].

Menée par l'INRA, le CNRS, les Universités et l'ENSA de Rennes, la recherche fut pluridisciplinaire, puisque géographes, historiens, agronomes, écologues, climatologues, pédologues, hydrologues y ont participé. Chaque équipe a choisi son terrain d'étude, dans l'ouest de la France, même les écologues ont choisi des terrains différents pour la flore, l'avifaune, l'entomofaune.

- Pour ces écologues, la haie constituait, alors, un "écosystème en équilibre" qui peut avoir des effets sur les parcelles voisines, mais la réciproque n'est pas étudiée, pas plus que les effets de la gestion des haies. Les économistes ont traité du parcellaire, des effets du remembrement sur les systèmes de production, mais ont négligé le bocage.

- Les climatologues ont étudié les effets locaux des haies mais aussi les effets du maillage bocager. Les hydrologues, l'effet de la densité des haies sur le débit des cours d'eau dans des bassins versant élémentaires au sous-sol différent.

Il ressort de ces travaux que les haies sont importantes pour la faune et la flore, réduisent l'érosion, la vitesse de circulation de l'eau, régulent le climat, sans que ces divers aspects soient intégrés.

Après le colloque de 1976, les financeurs de la recherche ont considéré qu'on savait tout sur les bocages et que des recherches supplémentaires n'étaient pas nécessaires pour leur aménagement. Cependant le développement de l'écologie du paysage a amené l'Institut pour le Développement Forestier, alors fortement investi dans la plantation de haies, à demander au ministère chargé de l'environnement de financer un nouveau programme de recherche. Ce programme, intitulé "Participation des structures boisées linéaires (haies, plantations d'alignement, ripisylves) à des formes nouvelles d'aménagement des paysages ruraux" a été lancé en 1993.

Comme le paysage était reconnu comme un ensemble fonctionnel depuis le début des années 1980, l'importance de la continuité du réseau, le rôle "corridor" a été rapidement mis en avant.

Ce fonctionnement en réseau est vrai tant pour la biodiversité comme pour les flux physiques (circulation de l'eau, climat).

Les haies ne sont plus vues comme des éléments écologiquement autonomes et, entre temps, la notion d'équilibre naturel a été globalement rejetée par les écologues. L'accent est mis sur "le fonctionnement de bocages existants, les pratiques de gestion des bocages et leur intégration dans les systèmes de production agricole". Le ministère exige que les travaux soient menés sur un nombre restreint de sites pour favoriser l'interdisciplinarité. Deux sites seront retenus: le site de Pleine-Fougères, au nord de l'Ille-et-Vilaine, qui deviendra une zone atelier et le site du Champsaur, et dans le piedmont du Parc National des Ecrins. Ce programme a permis 1) d'obtenir des résultats importants sur le fonctionnement des bocages et 2) de faire réellement progresser l'interdisciplinarité dans les recherches autour des paysages. Les acquis de connaissances ont été publiés dans un ouvrage [2], suite à un colloque ouvert aux chercheurs et gestionnaires.

- Les progrès méthodologiques en cartographie sont un premier résultat important. L'utilisation d'un système d'information géographique pour des éléments linéaires était nouvelle. Ceci s'est depuis banalisé. Cela a ouvert la voie à l'articulation entre le réseau de haies et la mosaïque des cultures. Ceci a permis de mettre en évidence les liens entre ces deux composantes du paysage:

- D'une part la variation de la fréquence de haies en fonction de l'utilisation des parcelles: elle diminue quand la fréquence du labour augmente et,

- d'autre part, le lien entre l'usage des parcelles et le mode de gestion des haies, en particulier l'usage d'herbicide au printemps pour les cultures présentes en fin d'été comme le maïs. Depuis cet usage a régressé.

- Au plan écologique, l'importance du paysage, de la structure du réseau, a été confirmée pour de nombreux groupes biologiques: plantes, coléoptères carabiques, diptères, oiseaux nicheurs. La diminution du nombre d'espèces quand on passe d'un réseau à grain fin à un paysage de haies déconnectées et éparses n'est notable que dans quelques groupes (diptères, oiseaux). Souvent, il y a remplacement d'espèces: les espèces cherchant l'ombre, l'humidité atmosphérique, les espèces à affinité forestière, disparaissent quand le bocage s'ouvre. Elles sont remplacées par des espèces généralement plus mobiles, adaptées aux espaces ouverts. Ainsi la richesse spécifique est souvent une mesure inappropriée de la biodiversité. La nature des espèces permet une appréciation plus pertinente des changements dans l'espace et dans le temps.

- En hydrologie, dans ces paysages aux socles anciens (granite, schiste), il apparaît qu'outre leurs effets sur l'évapotranspiration, les haies interviennent aussi sur le bilan hydrique par leur effet sur la distribution des pluies. Les haies modifient l'écoulement des eaux sur les versants.

La présence d'une haie sur talus en bordure des fonds de vallon est un moyen de réduire le ruissellement jusqu'aux cours d'eau. Ultérieurement, P. Mérot a proposé de mesurer la surface directement ruisselante sur le cours d'eau, c'est-à-dire la surface qui n'est pas séparée du versant par une haie.

- Les recherches en géographie sociale ont permis une comparaison entre le Champsaur et l'Ille-et-Vilaine. Il en ressort une grande diversité du vocabulaire utilisé quand les agriculteurs et gestionnaires parlent des haies et des bocages. Les usages sont eux-mêmes très diversifiés et sont très liés aux relations sociales entre acteurs (utilisation du bois de feu, de branches pour le fourrage). L'ouvrage d'A. Antoine et D. Marguerie permet d'approfondir ces questions.

### L'évolution des représentations du bocage chez les aménageurs et gestionnaires:

Dès les années 1970, la nécessité de préserver des haies lors des opérations de remembrement a été acceptée. Le raisonnement portait alors sur le taux d'arasement, la densité de haies à garder à l'hectare. La loi sur la Protection de la Nature de 1976 a rendu obligatoires les études d'impact à partir du 1er janvier 1978. Les résultats du colloque "bocage" de 1976 fournissaient peu d'indications sur les modes de conservation, de ré-aménagement. Il y avait bien la mesure qu'autour de 4 ha, une parcelle était encore sous l'influence des haies. Mais rien sur la structure du réseau, les haies restaient à évaluer indépendamment les unes des autres. L'obligation de regroupement parcellaire rendait difficile l'application d'une norme en surface. Quand à la densité, difficile de fixer des seuils.

Les recherches en écologie du paysage ont transformé la lecture des bocages et de leurs fonctions. Le réseau de haies et la connectivité ont été rapidement adoptés. Puis les fonctions tampons pour réguler la circulation de l'eau, des particules érodées et des nutriments, notamment l'azote, ont été incorporées dans les plans d'aménagement. Les bocages sont redevenus des paysages, alors que durant quelques décennies ils avaient été "réduits" à un parcellaire et des haies, voir à des "brise-vent", comme dans les politiques de plantation.

Le cas du Champsaur est intéressant. Les bocages de piedmont avaient été largement négligés, même si les géographes les avaient étudiés. Celui-ci paraissait périphérique par rapport au cœur de Parc. La venue d'un groupe de recherche l'université de Marseille a mis en avant l'intérêt de ce paysage, de ce bocage lié à l'irrigation. La population locale a compris qu'une mesure agroenvironnementale pourrait aider à gérer ce paysage.

## Les acquis des recherches à "long terme" sur la zone atelier Armorique<sup>2</sup>

Choisi à l'origine pour être un lieu de recherche pour 2 ou 3 ans, le site de Pleine-Fougères est caractérisé par la juxtaposition de paysages bocagers contrastés, depuis un bocage dense à un paysage remembré ayant peu de haies (Voir description dans [2]). L'interdisciplinarité écologie, géographie physique, agronomie et géographie sociale a permis de constituer rapidement une importante base de données spatialisée.

Ceci a permis d'attirer de nouveaux projets sur des thématiques nouvelles (flux de nitrates, nouvelles approches de la biodiversité). Concernant les flux de nitrates, les haies sont bien des éléments tampon, lieu de prélèvement des nitrates (voir [5,7]).

Les archéologues et les paléo-environnementalistes ont rejoint le groupe de départ, puis les juristes de l'environnement sont venus analyser les politiques publiques dans le domaine. La perspective d'un renouvellement des contrats de recherche nous a conduits à penser "long terme", c'est-à-dire à mettre en place des observations qui permettent de suivre des changements.

Les deux principaux dispositifs, mis en place en 1996, sont:

- 1) le suivi annuel de l'occupation du sol par photographies aériennes et
- 2) les "mini-réseaux", qui consiste à suivre, 4 fois par an, les pratiques de gestion des haies et l'état des parcelles dans trois réseaux bocagers de densité différentes.

La flore est suivie à intervalles variables et depuis 2007, les coléoptères carabiques sont suivis bisannuellement.

Ceci permet de suivre des évolutions de la biodiversité et des pratiques, aussi de constater des changements brusques et massifs comme l'implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau en 2005, dans le cadre de la conditionnalité des primes PAC (Droit à Paiement Unique).

<http://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/>

Une zone atelier est un dispositif de recherche à long terme sur les relations entre environnement et société. Ces dispositifs (11 en France) sont labellisés par l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS, certaines, dont la ZA Armorique, sont soutenues par l'INRA. <https://www6.inra.fr/programme-diva>

**Figure 1: la diversité des paysages bocagers du site de Pleine-Fougères**

(photos Air Papillon - [contact@air-papillon.fr](mailto:contact@air-papillon.fr))



A: site de bocage dense



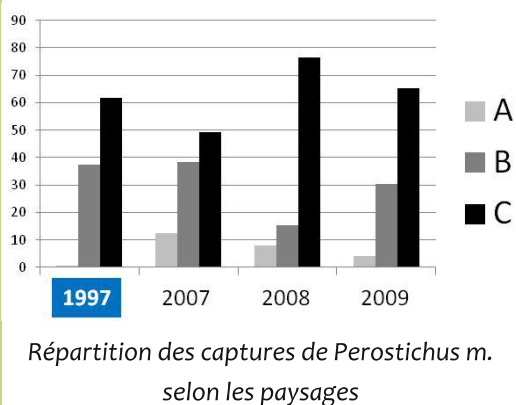
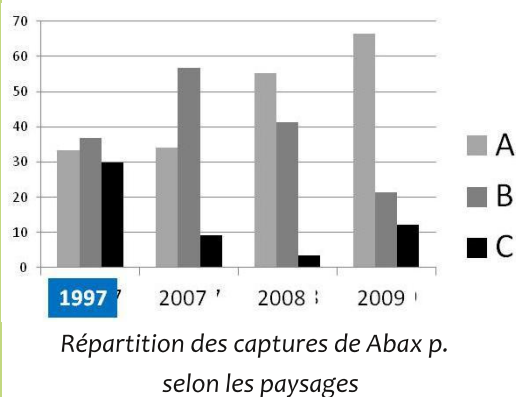
B: site de bocage intermédiaire



C: site de bocage ouvert

**Figure 2:**  
**la variabilité des captures de**  
**coléoptères carabiques**

A, B et C renvoient aux paysages de la figure 1



Trois résultats essentiels apparaissent dans ces suivis:

- 1) la fluctuation des populations de carabiques d'une année sur l'autre (figure 2);
- 2) le changement des pratiques de gestion des talus, au pied des haies
- 3) le lien fort entre l'histoire récente des pratiques et la biodiversité des haies.

### Un regard de sciences sociales sur l'intégration des haies dans les exploitations agricoles:

Les haies doivent être entretenues, ceci est une charge de travail qui peut être importante dans des exploitations où la main d'œuvre diminue. Les agriculteurs sont en tension entre cette charge et la nécessité de garder les haies. Dans sa thèse, A. Javelle [6] a étudié ce point et montré la capacité d'adaptation des agriculteurs, en particulier par l'adoption de nouvelles pratiques, comme l'émondage unilatéral (cf photos).



Un site de recherche à long terme permet à la fois d'avoir la dimension temporelle des processus et d'accueillir de nouveaux projets, dernièrement une thèse en esthétique, qui participent à la construction d'un modèle de compréhension des dynamiques paysagères.

### Les avancées méthodologiques

Outre les résultats de la recherche, le développement de méthodes est essentiel pour la mise en oeuvre d'approches opérationnelles d'aménagement et de gestion.

Les méthodes cartographiques et de mise au point de métriques paysagères (la mesure des structures paysagères) jouent un rôle essentiel dans la progression de la recherche. Peu sont à un stade vraiment opérationnel, mais cela doit évoluer dans l'année qui vient. Elles seront mises à disposition sur notre [site web](#).

[Accéder au site](#)

Pour la cartographie des réseaux bocagers, nous explorons les possibilités offertes par la télédétection dans deux directions:

- 1) avoir une approche régionale avec des images à moyennes

résolution qui ne donne pas une cartographie des haies, mais font apparaître des structures bocagères [16] et

2) utiliser des images à très haute résolution comme des images radar qui permettent une très bonne cartographie des haies et de leur structure interne (figure 3). Ces approches seront sans doute opérationnelles d'ici 5 à 10 ans ce qui permettra un suivi de l'état du bocage et des haies.

Les métriques paysagères permettent de faire le lien entre la structure du bocage et les caractéristiques écologiques telles que la présence et l'abondance d'espèces ou les flux de polluants. L'accumulation de données permet de faire des modèles statistiques plus fins sur le lien entre la structure du paysage et son fonctionnement écologique.

Cependant, il est de plus en plus clair que le réseau bocager est fonctionnellement lié à la mosaïque des cultures et encore plus à la dynamique de cette mosaïque. Le système est réellement complexe.

La modélisation informatique et mathématique est de plus en plus utilisée pour simuler les variations du fonctionnement écologique, en fonction de la structure des bocages [10, 17]. C'est sans doute une voie prometteuse, d'autant que la cartographie des paysages et les modèles numériques de terrain nécessaire aux modélisations hydrologiques sont de plus en plus précis. Actuellement, ces modèles restent dans le domaine de la recherche et ne sont pas encore opérationnels.

## Les nouvelles questions

- L'action publique en matière d'environnement et d'aménagement des paysages:

La mise en place de la Trame Verte et Bleue est basée sur la mise en place, la conservation de continuités, de la connectivité dans les paysages. Le modèle du réseau bocager a sans doute joué un rôle important dans la conception de ces politiques. Il reste de nombreuses incertitudes sur les déplacements de la faune et de la flore dans les paysages. Les recherches sur la modélisation de continuités se développent rapidement, mais les validations de terrain sont difficiles. C'est un domaine où les sciences participatives, alliant observations par le public et chercheurs peuvent apporter de précieuses informations.

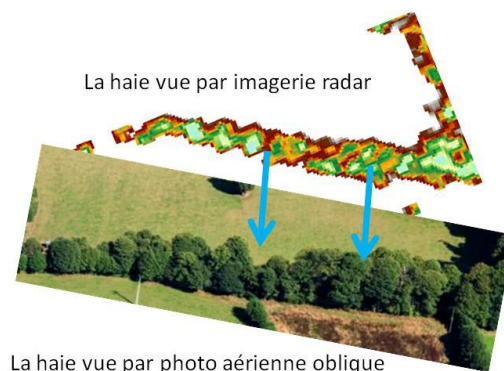
- La diminution de l'usage des pesticides, dans le cadre du plan Ecophyto:

Ceci nécessite d'acquérir des connaissances dans le domaine du contrôle biologique par conservation. C'est-à-dire comment conserver, dans les paysages, la diversité des espèces auxiliaires des cultures. Les haies peuvent jouer un rôle en tant que refuge de populations d'auxiliaires.

**Figure 3: l'imagerie radar permet**

- 1) de détecter les haies et
- 2) de "voir" leur structure interne, comme indiqué par les flèches.

Source: J. Betbeder, CNES & LETG Rennes;  
image radar: DLR, Allemagne,  
Photo aérienne: Air Papillon



Mais les déplacements des auxiliaires d'une parcelle de culture à l'autre pendant la période de végétation pourraient être freinés par les haies.

- D'une façon générale, les services rendus par les bocages et la biodiversité qu'ils hébergent:

Ces services qu'ils soient culturels, de régulation, de production, sont nombreux comme on a pu le montrer, mais sont-ils toujours compatibles?

Comment organiser les paysages pour produire ces services au mieux? C'est-à-dire faut-il des bocages homogènes ou des tailles de parcellaires variées?

Quelles relations avec la topographie?

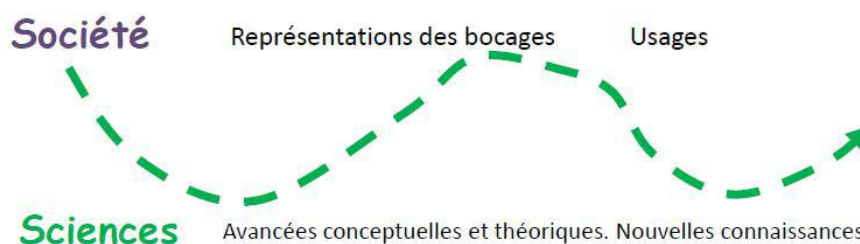
Quel type de haie?

Ce dernier point est important, les haies plantées depuis les années 1970 sont souvent d'un type très différent des haies anciennes et leur gestion est parfois difficile. Encore une fois leur intégration dans les exploitations agricoles est à réfléchir.

### En guise de conclusion

Cette rapide présentation montre des allers et retours constants entre l'évolution des recherches sur les bocages et la façon dont elles ont pu faire évoluer les modes d'aménagement et de gestion. Il faut donc maintenir un lien entre chercheurs et gestionnaires et ce colloque en est l'occasion. Il me semble important de souligner que d'une part les chercheurs font avancer les connaissances parce qu'ils ont la liberté de mener leurs travaux et que, d'autre part, les chercheurs ne peuvent pas, ne doivent pas devenir des prescripteurs. Le passage entre la production de connaissances scientifiques et l'opérationnalisation de ces connaissances passent par la construction d'une interface chercheurs/ aménageurs-gestionnaires rarement formalisée, structurée, en France. Ceci serait d'autant plus nécessaire que les questions sociétales et les concepts et théories en recherche changent rapidement.

### Le jeu entre sciences et société n'est pas terminé



# Co-habiter et faire avec les haies

Vincent Pommery, éleveur, earl de la Vallée, Nièvre

Je vais vous raconter mon histoire: A partir de la situation actuelle de mon exploitation, je préciserai comment j'en suis arrivé là, puis j'aborderai la problématique de la haie dans tous ses aspects sur mon exploitation et évoquerai la mise en place du déchetage à la ferme. Enfin j'envisagerai quel avenir je donne à cette activité.

## 1/ Présentation de l'exploitation:

- Exclusivement herbagère
- Naisseur, éleveur, engraisseur de charolais allaitants
- Mise en commun matériel et main d'œuvre

La particularité de mon exploitation est qu'elle est 100 % herbe, il n'y a ni culture ni autre assolement. L'exploitation est axée autour du massif des Bertranges: 20-25 000 ha de forêts privées, communales et domaniales, et s'articule sur les deux vallées de la Nièvre, qui se rejoignent sur la commune de Guérigny, pour ensuite se rediriger vers la Loire à hauteur de Nevers.

Je suis exploitant agricole depuis 1991, après avoir suivi des études agricoles. J'y ai suivi des cours avec intitulé "écologie". Il y avait au bac des épreuves qui ont disparu aujourd'hui: "adaptation aux conditions régionales". J'ai embrassé le métier d'agriculteur en 1991, en association avec mes parents, sur une exploitation de polyculture-élevage à l'époque, de 300 ha, avec des salariés. Aujourd'hui je suis seul dirigeant de l'exploitation, avec 444 ha, 300 vaches reproductrices charolaises. Pour mettre cette exploitation en valeur, j'emploie des salariés, 2 temps pleins et demi, à travers un groupement d'employeurs (6 temps pleins, partagés avec 4 autres exploitations).

En parallèle de la mise en commun de la main d'oeuvre, j'ai opté pour la mise en coopérative du matériel, ce qui me permet de dégager une partie de mes investissements sur des actions qui sont plus liées à la qualité au travail ou la qualité de vie en général. Ces choix permettent aujourd'hui à l'exploitation d'obtenir des indices de productivité permettant, par travailleur, de gérer environ 130 ha, alors que sur d'autres exploitations de ce type, on est plutôt aux environs de 90 ha. En tant qu'engraisseeurs, on a une production d'environ 47 tonnes de viande par unité de travailleur alors que sur d'autres exploitations, on est plutôt à 27-30 tonnes.



## 2/ Evolution de la structure:



• **3ème génération:** Je suis la troisième génération à évoluer sur l'exploitation. Mes grands parents sont arrivés après guerre sur l'exploitation. C'était déjà une structure importante à l'époque, puisqu'il y avait 200 ha, avec beaucoup de salariés. Ils avaient déjà beaucoup de mérite à mettre en valeur cette exploitation.

La traction était animale. Je retrouve aujourd'hui sur la forme du parcellaire des composantes, comme l'implantation des haies par rapport aux sols: lorsque la traction animale avait du mal à progresser à cause du changement de terre, on faisait demi-tour. Au bout de quelques années un talus se créait, une haie s'implantait. Aujourd'hui, j'ai hérité d'une partie de ces conséquences.

• **Mécanisation:** Dans les années 60, mon père est arrivé sur l'exploitation. Issu d'une formation agricole au lycée de Montargis, il a pris à bras le corps l'entreprise avec la politique de l'époque, basée sur la productivité. Il a bénéficié de la mécanisation, de l'arrivée de la chimie sur les exploitations. Il s'est concentré sur la polyculture-élevage. Les céréales produites étaient soit auto-consommées sur l'exploitation, soit dirigées vers la vente.

Je suis arrivé sur l'exploitation en 1991. J'ai "pris la PAC dans la figure" en 1992: tout ce que j'avais prévu sur le papier a été remis en cause. J'ai été obligé de m'adapter, de modifier mes pratiques et investir pour mettre aux normes sur les bâtiments d'élevage pour la qualité de l'eau. Aujourd'hui, avec le recul, une fois qu'on a digéré le coût, il s'avère qu'en réalité on a progressé dans nos techniques.

• **Reprise – retraite:** Au début des années 2000 j'ai pris conscience que mes associés parents partiraient en retraite vers 2007-8. J'ai alors commencé à réfléchir à mon avenir.

• **CTE (Contrat territorial d'exploitation):** A cette époque là se sont mis en place les Contrats Territoriaux d'Exploitation avec notamment un paquet de **mesures agro-environnementales**. Mon exploitation est située sur une zone de captage d'eau potable pour une ville de 3000 habitants. Je n'avais pas la fibre céréalier, je suis un peu plus éleveur. En outre, quand j'ouvrais un bidon de produit phytosanitaire ça me piquait la langue. Par réaction, j'ai fait le pas de reconvertir 1/3 de la surface de l'exploitation, qui était en terres arables, en élevage.

• **Qualité de vie:** Ça a été aussi pour moi un moment pour réfléchir sur la qualité de vie que je voulais avoir. Quand on est polyculteur-éleveur, la journée commence très tôt en éleveur, continue en céréalier et se termine tard le soir en éleveur. On a un phénomène de télescopage du travail à certaines périodes. On parle de "burn out", ça c'est le début. J'ai voulu m'en protéger.

### 3/ Problématique de la haie:

- **Aujourd'hui 60 km de haies**

Sur l'exploitation de 440 ha, je dispose de 60km linéaires de haies: des haies hautes, mais qui sont improductives quant à leur richesse en bois puisqu'elles sont entretenues mécaniquement avec des épareuses. Ces haies, souvent bordées par une clôture, servent de parc aux animaux, d'abris.

- **Remplacer la charge par un produit**

Jusqu'aujourd'hui, j'avais vécu ces haies, ce bocage, comme une charge, puisqu'elles ne généraient pas de produit. Je n'avais que des charges, notamment par l'entretien, qui peut se matérialiser par deux mois d'emploi plein temps d'un salarié. Pourquoi entretient-on les haies? Simplement pour accéder aux clôtures pour garder les animaux. Vous pouvez le voir, un des premiers symptômes d'une exploitation connaissant des difficultés financières ou de main d'oeuvre, sont les animaux qui divaguent car les clôtures ne sont plus entretenues, parce que ça a un coût. Mon approche a été de transformer cette charge en produit, pour au moins équilibrer les coûts.

- **Valorisation ? : litière ou chaleur ?**

J'ai réfléchi à deux formes de valorisation de ce capital:

- Utiliser les copeaux de bois en litière sous les animaux en substitut de la paille: Je ne dispose pas de ressource en paille pour le confort des animaux lorsqu'ils sont en bâtiment. Je suis obligé d'aller la chercher à l'extérieur de l'exploitation. En parallèle, j'ai mis en place la technique de compostage des effluents d'élevage, qui permet de travailler en échange avec des voisins céréaliers. On échange de la paille contre du compost, un produit hygiénisé très réduit en volume, qui ne représente pas une source de contamination par des mauvaises herbes.

- La deuxième ressource, la chaleur avec le bois-énergie: Il y a deux maisons sur l'exploitation. On avait un budget en carburant fossile évalué entre 12 et 15 000 € par an, suivant les années, le degré d'hiver et selon la température souhaitée dans la maison.

### 4/ Mise en place du déchiquetage à la ferme:

- **Création de la section déchiquetage de la CUMA TERR' EAU**

Je me suis décidé à envisager le déchiquetage du bois sur l'exploitation. La CUMA Terr'eau, dont je suis administrateur, avait mis en place depuis plusieurs années une section compostage. On sentait sur le département un besoin de production de plaquettes: des gens souhaitaient mettre en place des installations. Mais tant qu'on n'a pas de plaquettes, on ne met pas d'installation, tant qu'on n'a pas d'installation, on ne produit pas de plaquettes...

**Au début de la CUMA, vous étiez 9, et aujourd'hui il y a une centaine de chaudières. Qu'est-ce qui a motivé les troupes ?**

Vous faites le plein de votre voiture régulièrement ... Nous ne voulions plus être dépendants de ces variations de coût et maîtriser notre affaire. Tous les ouvriers agricoles entretenaient les haies. Ils sont peu aujourd'hui.

La dynamique, c'est aussi tout le travail de développement et de communication effectué lors des manifestations par l'animateur tout sur le département. On essaie de trouver les fenêtres et leviers d'action possibles: économiques, techniques et organisationnels, pour rendre accessible la ressource, de la haie jusqu'à la chaudière ou de la haie à la stabulation.

Sur les 100 chaudières nivernaises, on a environ 20% rurales privées et 80% d'agriculteurs. Le combustible, en autoconsommation de bois, revient à 20 cent. du litre équivalent fioul. Les chaudières ont un coût élevé. Or l'importante économie réalisée sur le combustible conduit à un retour sur investissement de la chaudière très rapide: 5-6 ans.

### Sur les épandages, les céréaliers ont-ils constaté une différence entre le compost à base de copeaux et le fumier de paille?

Pour préparer la litière, on étale une 1<sup>ère</sup> sous-couche avec les copeaux qu'on laisse trois semaines. Ensuite on les rebrasse, pour homogénéiser le produit, on le rétale, et on le laisse encore 3 semaines. Et ensuite on démarre avec la paille. Quand on évacue le fumier, on met en bande et on composte. Sur le compostage avec double retournement et trois semaines à 70 degrés, on a très peu d'évolution du bois.

L'étude d'impact fera partie des travaux du GIEE. Les premiers éléments disponibles montrent qu'il n'y a pas d'effet acidifiant, ce qu'on pouvait craindre. Si on matérialise 10 % de copeaux au sein du compost, on met 5 tonnes ha, ça fait 5 kg par mètre carré... C'est marginal et ne doit pas gêner. Je n'ai pas retrouvé de copeaux dans le fourrage récolté sur les parcelles où j'ai épandu du compost. Et au niveau de l'humus? Je vous invite à suivre les travaux du GIEE sur l'étude d'impact de l'utilisation de compost issu des litières de copeaux. Le BRF est différent: ce sont les petites tiges qui sont utilisées, broyées pour apporter des nutriments aux sols, pas le gros bois déchiqueté.

### Vous avez 60 km de bouchures. Quelle augmentation de votre linéaire faudra-t-il pour être autosuffisant?

C'est tout le travail à venir. Il sera essentiellement concentré sur les parcelles de 20, 25 ha préalablement en cultures puis converties en herbage. Ces parcelles seront cloisonnées par des clôtures électriques entre lesquelles on pourra protéger les arbres et laisser se développer des haies. Si on part sur de l'implantation et si on s'applique sur les orientations, on pourra certainement avoir des haies qui, à terme, seront plus productives que ce qui existe aujourd'hui, puisqu'on pourra choisir les essences, les vitesses de production...

Avec l'aisance financière acquise grâce au compostage, la CUMA Terr'eau, qui rassemble 280 adhérents sur le département de la Nièvre, on a investi dans une machine pour fabriquer des plaquettes. Au départ on était 8-9 adhérents. Cela a fait rapidement boule de neige. Aujourd'hui on produit des plaquettes pour une centaine de chaudières, ce qui représente 5 méga watts de production.

Nous voulions un dispositif très mobile. On a fait le choix, non pas d'un matériel lourd sur un camion, mais d'un tracteur équipé d'une machine traînée autonome, qui peut se déplacer sur le département et intervenir dans les parcelles. L'idée était aussi d'avoir un circuit court de ces plaquettes, qu'elles aillent directement de la haie au consommateur, avec le moins de transport possible.

#### • Achat d'une chaudière à copeaux

En parallèle, j'ai investi dans une chaudière à copeaux en 2009. La chaudière fioul domestique était en fin de vie et on avait fait isoler les maisons pour comprimer les besoins. Si on fait un bilan après trois années d'utilisation, on a environ 200 MAP de copeaux dirigés vers la production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) sur l'année, pour deux ménages, soit environ 600m<sup>2</sup> d'habitation.

#### • Utilisation en litière, alternative à la paille

On a développé de manière un peu opportune l'utilisation de copeaux pour la litière sous les animaux, suite à un déficit de production de paille sur les exploitations en 2011, année de sécheresse.

On a connu une flambée du prix de la paille, jusqu'à 80€ la tonne rendu exploitation. Aujourd'hui, notre coût de production de la plaquette rendu tonne est entre 15 et 20 €, selon l'organisation du chantier, et on considère qu'environ 3,5 - 4 MAP de copeaux équivalent une tonne de paille. On est à un coût égal voire moindre.

Cette pratique se poursuit depuis 2011 sur l'exploitation, notamment pour une utilisation hors hivernage, lorsqu'on n'est pas obligés d'apporter de la paille quotidiennement pour la litière. Le système litière de copeaux apporte un confort aux animaux qui permet de les laisser jusqu'à 15 jours, 3 semaines sans intervention humaine.

## 5/ Evolutions:

• **Plan de gestion bocager:** Pour aller plus loin et parler de prospective sur l'exploitation, j'ai souhaité savoir où j'allais:

Quelle est ma ressource?  
Ma capacité de production?  
Mon auto-suffisance?

Avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et du Conseil Régional de Bourgogne, on a mis en place un plan de gestion bocager. Il me permet de savoir où je vais, de connaître mon potentiel par rapport à mes consommations. A la manière d'un audit, cet outil me permet de me projeter.

Aujourd'hui, sur les 60km de haies dont je dispose, 44 km sont productifs, disponibles. Les haies qui sont taillées au carré (une dizaine de kilomètres) n'ont pas à ce jour vocation à être exploitées. Sur ces 44km, je peux exploiter annuellement 122 m<sup>3</sup>, en prenant en compte le renouvellement, avec une rotation différente selon les espèces. Le chêne par exemple, suppose une trentaine d'années de rotation. Avec mon besoin de 200m<sup>3</sup> pour le chauffage, plus la litière, si je me contente d'exploiter mon potentiel, tenant compte du potentiel annuel d'accroissement, cela ne sera pas durable. Ce n'est pas pour tout de suite, car il y a une forte ressource, un capital de base important, mais à terme?

Je me positionne dans une logique de transmission d'exploitation. Si je veux céder une exploitation avec cet avantage-là, il faut bien que ce soit viable. Soit ce sera la 4ème génération qui en tirera les fruits, soit ce sera une personne à qui je céderai l'exploitation. Je céderai alors les fruits et c'est lui qui pourra avoir une valorisation supérieure de l'exploitation. Pour anticiper cette transmission, il devrait être mis en place un programme d'augmentation de la ressource: soit de la plantation, soit laisser monter les haies basses, avec comme ressource les essences présentes. On a déjà commencé...

#### • Techniques d'abattage mécanisé

La réalisation du chantier de déchiquetage passe par la composante abattage. Sur les exploitations, il y a peu de main d'oeuvre disponible. Le bûcheronage est une activité très spécifique, et à risque. Je ne veux pas fragiliser l'exploitation au niveau main d'oeuvre. Cette année, un essai d'abattage mécanisé avec un sécateur nous a permis d'aller chercher au coeur des haies, les bordures, ou les ripisylves, qui sont difficilement exploitables.

#### • Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE):

Ce premier chantier servira de base de référence pour le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental qu'on a créé, dans le cadre d'un appel à projet auquel notre CUMA départementale a répondu.

On a besoin de références. On va se servir ce chantier d'abattage et de déchiquetage pour sortir des références qui pourront être vulgarisées auprès des autres exploitants.

#### Pouvez-vous nous donner des indications sur le coût en temps et en énergie de l'abattage de 122 m<sup>3</sup>?

- Abattage manuel:

1,75€ par MAP\* sorti + environ 2 € pour la mise en place du bois abattu pour être déchiqueté. On arrive à 3,75 € / MAP.

- Chantier réalisé par grapin coupeur:

environ 2€ / MAP équivalent mécanisation.

On peut reprocher à la filière bois énergie le manque d'implication de la main d'oeuvre. On court circuiter une partie de l'emploi par la mécanisation, non seulement sur les exploitations agricoles, mais aussi sur le bois énergie en général, par rapport au bois d'oeuvre qui occupe plus de main d'oeuvre.

Or sans cette technique d'abattage mécanisée, cela ne se fera pas. Ce n'est pas tant une alternative qu'une nécessité. Toutes les personnes invitées sur les chantiers de démonstration ont été convaincus par les capacités, la rapidité, la sécurité. Ceci n'empêchera pas ceux qui ont la technicité (élagueurs...) de continuer à valoriser leur savoir-faire et abattre manuellement. Jusqu'à présent, on le faisait à la main. Par cette technique, la charge (main d'oeuvre mobilisée ou soustraite) est aujourd'hui comprimée.

Le grapin coupeur me permet d'accéder à une ressource qui me paraissait jusqu'alors inaccessible: tout le bois qui n'est pas manuellement atteignable, ce qui penche vers les routes, vers les rivières. De plus, cette technique permet de faire de la cueillette et d'éviter les coupes à blanc.

**Allez-vous évaluer la capacité de régénération des souches et de repousse après abattage mécanisé? On a constaté des problèmes d'éclatement des fibres et de mauvaise régénération de taillis.**

On va expérimenter en retravaillant ou pas les souches à la tronçonneuse, pour comparer les impacts de l'abattage tronçonneuse ou grapin.



# Comment préserver efficacement le bocage sur un territoire?

## Retour d'expériences en Auvergne

Sylvie Monier, directrice de la Mission Haies d'Auvergne, une structure qui travaille sur le bocage depuis une vingtaine d'années, crée dans le département du Cantal, et membre du Conseil d'Administration de l'Association Française des Arbres Champêtres et des Agroforesteries qui structure et représente au niveau national les acteurs de terrain auprès du bocage.

Mission Haies Auvergne (URFA) - Tél : 04 73 96 51 88. -

Mail : missionhaiesauvergne.urfa@foretpriveefrancaise.com



Voici un retour d'expérience de nos 20 ans de travail sur le bocage en Auvergne, avec le souci premier de préserver le bocage et de trouver, à travers les financeurs qui nous font confiance au quotidien, les solutions pour que le bocage soit maintenu, soit replanté et soit mieux géré.

### A. Constats partagés:

#### 1/ Le bocage est avant tout très utile sur les territoires:

- **Le bocage, un paysage fortement identitaire et touristique:** Il est un caractère identitaire fort: c'est une part de l'identité de la France et de sa diversité. Le bocage représente un atout pour les territoires bénéficiant et développant des économies vertes et touristiques, pour lesquels il est important de garder une qualité paysagère.

Accompagnant les routes, les chemins, il est le cadre de vie de tous les habitants des territoires.

- **Le bocage est aussi constitué d'arbres têtards étonnants,** aux formes et essences différentes. Ragosses en Bretagne, têtards dans l'Allier, émondes dans le Cantal... Ces arbres n'avaient plus été exploités depuis un certain nombre d'années.

Les pratiques et techniques d'exploitation des têtards, pratiquement perdues en Auvergne, ont été remises au goût du jour grâce au développement de la filière bois énergie.





- Il est un lien agriculture – forêt – bâti évident, logique et cohérent. Il protège très efficacement le bâti et permet son intégration dans le paysage. Des études montrent très nettement l'impact positif des haies par rapport aux tempêtes, au vent et aux déperditions de chaleur.

- Le rôle de dépollution de l'eau et de lutte contre l'érosion des sols est de plus en plus important, alors que la tendance au retournement des prairies s'accélère. C'est un rôle gratuit, efficace et complètement logique sur nos territoires.



- Suppression des congères: Comme le Morvan, l'Auvergne est un territoire de montagne. Les congères, très localisées, sur un bout de talus, dans des zones très ouvertes, peuvent bloquer une route. Ces "petits problèmes" représentent des coûts importants pour les services des routes. Notre bocage permet de limiter voire supprimer les congères.

## 2/ Disparition progressive du bocage:

**En zone d'élevage: non renouvellement des chênes et agrandissements légers**, surtout liés à des difficultés d'entretien du bocage :

- sur les haies hautes : beaucoup de bois non exploité depuis longtemps. Le bocage a eu tendance à surcapitaliser.
- sur les haies basses: non renouvellement des arbres, notamment des chênes, donc une disparition progressive.

On constate de légers agrandissements de parcelles, mais les disparitions importantes de haies ne se situent pas dans les territoires d'élevage où les parcelles, d'environ 5 hectares entourées de haies, fonctionnent très bien au niveau bocager.

**Une mutation de l'élevage vers la céréaliculture:** dans l'Allier, on constate depuis quelques années une mutation des exploitations d'élevage vers la céréaliculture, la disparition rapide du bocage, par séries d'une centaine d'hectare, et une transformation extrêmement rapide du paysage.

## 3/ Sous valorisation du bois bocager:

Le bois des haies est peu exploité, hormis la tradition de bûche. En outre 30 à 40 % de la biomasse des haies, constituée des menus branchages -qui servaient auparavant à fabriquer les fagots-, jusqu'à présent n'étaient plus valorisés mais brûlés ou laissés en tas. Ces branchages représentent une biomasse très importante. Depuis quelques années ils deviennent intéressants pour être broyés.



#### 4/ Utilisateurs ≠ Gestionnaires

On nous demande de travailler sur le bocage avec pour objectifs de préserver la qualité de l'eau, mais aussi de travailler sur le territoire, c'est à dire pour le grand public, pour les élus, pour le tourisme, les habitants d'un territoire qui profitent de tous les rôles positifs du bocage. Or le bocage est essentiellement privé : il appartient aux agriculteurs, à des propriétaires fonciers. Ces derniers sont les gestionnaires du bocage, pour qui, au quotidien, le bocage doit avoir un coût d'entretien le plus faible possible et servir à quelque chose, avoir des utilités économiques, agronomiques ou zootechniques.

Nous ne travaillons pas forcément pour le grand public, pour les élus, pour la biodiversité ou l'environnement.

Notre travail quotidien est avec les gestionnaires du bocage, les agriculteurs, sur les entrées "entretien" et "rôles positifs du bocage sur les systèmes de production agricoles".

#### B. Comment agir pour préserver le bocage ?

##### 1/ Avant tout: l'appui technique auprès des gestionnaires du bocage

Sur les territoires, l'appui technique est l'élément le plus important. En Auvergne, seul l'appui technique est financé. Trois Conseils Généraux nous financent au niveau de l'appui technique uniquement. Ces politiques visent un appui technique gratuit, avec pour objectif qu'un maximum d'agriculteurs soient rencontrés pour apporter quelque chose d'efficace sur le territoire.

Notre discours est résolument économique, zootechnique et agronomique. Historiquement, le bocage avait un rôle, des fonctions. Nous continuons à travailler sur ces rôles-là en intégrant les résultats des travaux de recherche à travers tout notre discours sur l'ombrage, la protection des troupeaux ou du bâti, l'amélioration des rendements des cultures, la notion de lutte biologique grâce aux auxiliaires des cultures.. et apportons au quotidien des conseils aux agriculteurs. Ce discours n'est pas théorique. Il n'est pas dispensé en salle.

C'est sur le terrain qu'on réussit à expliquer et comprendre, en fonction du sol, de la pédologie et de la géologie, pourquoi à tel endroit, telle haie doit être gardée basse, ou doit être laissée pousser; pourquoi dans tel endroit il y a une forte ou une faible productivité... Cette approche de terrain nous permet d'adapter notre discours sur la gestion.

La contradiction du bocage, pour nous opérateurs:

##### Utilisateurs

= grand public élus, touristes

- "consommateurs" de paysage bocager
- bénéficient des aménités positives du bocage

≠

##### Gestionnaires

= agriculteurs principalement

- charges d'entretien
- bénéfice agricole recherché



Protection  
des  
troupeaux

Parc à  
volailles



Protection  
du bâti

Rendement  
des cultures



Auxiliaires de cultures



Erosion  
des sols



• **Conseil plantation, commande groupée, accompagnement des travaux:**

En Auvergne, il n'existe pas d'aides financières à la plantation, sauf sur le département du Puy-de-Dôme (à hauteur de 80%). Néanmoins, d'un département à l'autre, nous plantons autant, qu'il y ait une aide ou pas. Planter une haie suppose des savoir-faire. En outre, les conditions pour planter une haie sont plus difficiles qu'en forêt: il faut travailler le sol, il faut clôturer...

C'est l'accompagnement technique qui compte:

Où et comment je plante? Avec quelle technique?

Comment être sûr(e) d'arriver à un résultat positif?

Des commandes groupées sont organisées chaque automne pour permettre à tous les agriculteurs de planter.

Les travaux sont accompagnés et les plantations suivies, pour rattraper des erreurs: un agriculteur déçu du résultat ne replantera pas.

• **Plan de gestion : simple conseil, marquage de coupe, plan de gestion simplifié ou plan de gestion biomasse**

A quoi servent les haies sur une exploitation?

Comment convaincre? Comment motiver?

Nous dispensons plusieurs types de conseils, depuis le simple conseil de gestion, le marquage de coupe pour quelqu'un qui veut tester la plaquette, jusqu'à la création d'un plan de gestion biomasse, pour permettre à l'agriculteur de savoir quel volume il peut sortir annuellement d'une haie, et ensuite, par quelles techniques améliorer cette productivité.

• **Journées techniques de sensibilisation**

Le bocage est encore très peu présent dans les formations agricoles ou alors présenté sous un angle environnemental. Mais les rôles zootechniques et agronomiques sont souvent sous représentés.

Nous intervenons notamment dans tous les lycées agricoles d'Auvergne, une fois par an, non pas dans les filières environnementales, mais au sein des filières agricoles.

• **Ressources Humaines:**

Nous sommes 3 temps plein à l'échelle de l'Auvergne.

1 temps plein = 100 agriculteurs conseillés

= 20 plans de gestion biomasse durable

= 10 km planté = 10 journées techniques

Nous sommes énormément sur le terrain. Après 20 ans d'activité en Auvergne, un agriculteur sur quatre a planté une haie. Aujourd'hui, je ne fais plus d'intervention sans avoir une ou deux personnes qui connaissent déjà notre discours. Il est rentré sur les territoires par cet appui technique qui coûte entre 30 et 50 000 euros par département et par an.



## 2/ Valoriser le bois bocager : un moyen de le préserver durablement ?

Le discours ne suffit pas: il faut passer à la valorisation économique. L'entretien du bocage prend du temps et coûte cher: il faut réussir à transformer cet entretien en économie positive.

La Mission Haie d'Auvergne propose **une évaluation et un mode de gestion de la ressource**: Une méthode de cubage a été mise en place. En effet, sur une haie, on cube non pas des troncs, mais des branches, des arbustes, jusqu'à du noisetier. Ainsi, on cherche par exemple à savoir combien de remorques de plaquettes on pourra dégager de quelques cépées de noisetier. Notre méthode, basée sur des principes forestiers, est testée avec la Nièvre depuis quelques années, et est donc confrontée. Ce cubage permet l'étude des productivités. Ensuite on accompagne l'agriculteur sur ses projets: ce qu'il souhaite faire, comment il compte valoriser ses plaquettes... On établit un volume annuel nécessaire, et on voit si le bocage de l'exploitation permet de le produire ou pas.

**L'exploitation et la récolte** sont aujourd'hui compliquées sans mécanisation. Il existe encore des exploitations qui ont le temps d'utiliser la tronçonneuse. Néanmoins, l'exploitation du bois bocager, notamment des têtards, reste extrêmement dangereuse. Or le monde agricole, contrairement au monde forestier, n'est pas équipé (pantalon de sécurité, casque...) C'est pourquoi ces pincés ont été subventionnés en partie par la Mutualité Sociale Agricole avec le soucis de sécurisation de la main d'oeuvre.

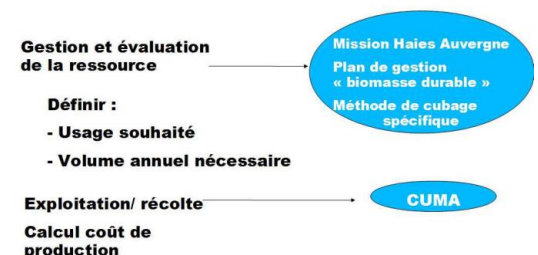
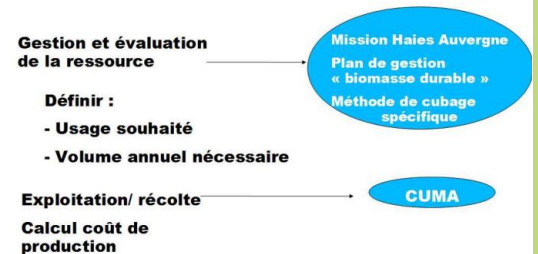
Les ciseaux et grappins coupeurs ne coupent pas très proprement, certes. Mais selon les marques, cela fonctionne plus ou moins bien. On peut recouper les souches proprement à la tronçonneuse. On est sur un prélèvement de la bioamasse, et pas des coupes au niveau du sol.

Les CUMA sont un relais essentiel sur les territoires, sans lesquelles on ne peut avancer sur ce sujet. Il faut des investissements collectifs car le matériel est onéreux, et l'habitude d'une organisation de structure est nécessaire.

### Valorisation et commercialisation:

- **Auto-consommation pour le chauffage des bâtiments:** avec pour nouveauté le chauffage de bâtiments d'élevage hors-sol, très consommateurs d'énergie. Des chaudières à plaquette peuvent représenter des économies de 20 à 30 000 litres de fioul. Le bocage de l'exploitation va pouvoir répondre aux besoins en bois-énergie ce qui permet à l'agriculteur de totalement maîtriser son énergie.

- **Auto-consommation en litière pour le bétail:** en l'absence de données scientifiques, un groupe de travail a été constitué, composé d'agriculteurs qui ont testé technique. Aujourd'hui on est encore sur de la recherche participative. Nous avons créé un



... groupe infomel au niveau du Massif Central. Il se retrouve chaque année dans un lycée agricole au sud de Montluçon, qui teste depuis quatre ans la litière plaquette sous le troupeau de vaches charolaises, au niveau agronomique, technique et zootechnique. On estime que 500 éleveurs pratiquent la litière plaquette à l'échelle du Massif Central, la région où cela se pratique le plus en France. Nous progressons, mais sommes peu accompagnés par des organismes de recherche sur ce sujet. C'est une technique à dire d'éleveurs, ce qui montre qu'il y a une possibilité d'investissement et de réflexion dans les territoires.

- **Commercialisation - Chaudières rurales:** ce sont des filières en cours d'installation. La commercialisation intéresse les céréaliers: nombreux sont prêts à commercialiser mais se demandent auprès de qui. Les chaudières collectives locales peuvent être un bon débouché, et fonctionnent bien avec une commercialisation et une structuration collectives. Toutes les chaudières ne sont pas logiques, toutes les communes n'ont la possibilité d'installer une chaudière. Il faut étudier la rentabilité du projet.

**Néanmoins trois structures apparaissent nécessaires:**

- **structure énergie:** pour accompagner les porteurs de projet d'installation de systèmes de chauffage. Fioul, plaquette, gaz: quel est le projet le plus cohérent, le plus compétitif?

- **structure bocage:** telle la nôtre, est importante pour convaincre. Dans un conseil municipal, il est difficile de convaincre quand on parle que d'énergie à énergie. Quand on associe le bocage à la notion de chauffage seul, on introduit la possibilité de dialogue avec les agriculteurs, la possibilité de restituer et de consommer localement l'énergie locale, cela fonctionne bien. Mais il faut un discours extérieur.

- **structure logistique et juridique:** Une chaudière fioul, on maîtrise: c'est "ON"/"OFF", on appelle un fournisseur et on fait remplir la cuve deux fois par an. La maintenance d'une chaudière plaquette est plus compliquée. Les questions d'entretien, de logistique d'approvisionnement inquiètent beaucoup. Des structures peuvent assurer une logistique d'approvisionnement, tel un Groupement d'Intérêt Economique monté dans le Cantal, ou la Société Coopérative d'Intérêt Collectif BEB de l'Indre – atelier 2. Ces structures juridiques et économiques sont très souvent associées à des CUMA de déchetage.

**La Mission Haie d'Auvergne parle de marge nette de l'atelier "Arbre" sur l'exploitation:** Quel est l'intérêt de l'arbre sur l'exploitation agricole? On ne parle pas des aménités positives au niveau zootechnique mais on travaille directement sur l'économie au niveau de l'exploitation du bois.

## Commercialisation

**Chaudière collective locale  
Commercialisation collective**

Structure  
ENERGIE

Structure  
BOCAGE

STRUCTURE  
LOGISTIQUE  
et  
JURIDIQUE

## Exploitation du bocage = préservation environnement ?

### • Cycles forestiers longs favorisés:

Souvent on reçoit des craintes: la mécanisation, l'augmentation du rendement et de la production de bois-énergie, la recherche du développement de filières plaquette, ne vont-elles pas conduire à massacrer le bocage, à couper tous les arbres morts, et perdre toute la biodiversité qui y est associée?

Avec une dizaine d'années d'expériences, on réalise que depuis des cycles courts de taille annuelle à l'épareuse, on revient à des cycles forestiers de 25 à 30 ans, des cycles de taillis, avec des techniques de ré-émodage ou de ré-élagage des arbres.

### • Clôture & restauration de ripisylve

La ripisylve offre la productivité la plus importante sur une exploitation. Elle pousse 5 fois plus vite qu'une haie haute. Elle offre une production intéressante. C'est un écosystème à croissance rapide qu'on peut entretenir et dont on peut favoriser la récolte. Lorsqu'on travaille avec un agriculteur sur la ripisylve, on constate que celle-ci est rapidement clôturée à 0,5-1 mètres plus loin, pour protéger la repousse et réaliser davantage de biomasse. Lorsqu'il manque quelques mètres, on plante une rangée de boutures de saules blancs. On réussit alors produire de la biomasse assez rapidement.

On constate un vrai intérêt pour la ripisylve, et on arrive à mettre en oeuvre des travaux qu'il est parfois difficiles à lancer pour des syndicats de rivière, même avec des financements.

### • Conservation/ taille / création de têtards

Je n'avais pas de solution pour relancer la pratique du têtard et maintenir ces vieux arbres à cavité. Ces arbres sont souvent les premiers coupés, car les plus vieux, pour faire du bois bûche.

Or les calculs de productivité montrent que les têtards sont cinq fois plus productifs que les arbres simplement élagués. Le têtard est l'arbre biomasse par excellence. Manuellement, il est dangereux à exploiter. Avec les pinces, on réussit à couper plus facilement les branches (l'étêtage) et à relancer des cycles de têtards, puis on recoupe proprement à la tronçonneuse. On recrée énormément de têtards sur les exploitations.

### • Replantations

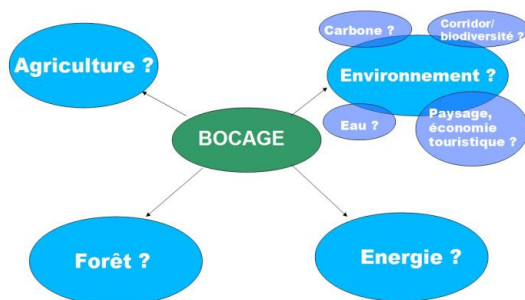
Dès que les porteurs de projet ayant un parcellaire très ouvert réalisent que leur capital bois des haies est insuffisant pour assurer un approvisionnement durable, on réussit à rediviser des parcelles, telles que 50 ou 25 hectares, redivisés en deux.

**Comment recréer un têtard à partir d'un jeune arbre?** Selon les essences, sur un jeune arbre d'un tronc de 15-20 cm de diamètre, on coupe la tête à la hauteur souhaitée. Il repousse et deux ou trois ans après, on coupe à nouveau. Le frêne accepte toutes les tailles, le saule blanc, le peuplier noir. Le chêne est un peu plus délicat. Sa capacité de bourgeon dormant est moindre. Il faut en outre s'assurer que le tronc de 20 cm n'est pas celui d'un "petit vieux". Un chêne adapté (jeune) a une écorce relativement lisse, et l'arbre semble vigoureux. Le charme et le châtaigner fonctionnent bien. Le charme est intéressant pour le chauffage à plaquettes car son bois est relativement dur.

**Un participant:** Les produits du bocage traditionnellement restaient à la ferme, alors que les produits des surfaces étaient exportés: on ramassait des glands pour les cochons, on y posait des collets pour les lapins, on coupait le bois pour le chauffage. Une des raisons pour lesquelles aujourd'hui on est en retard d'un point de vue agronomique et sur l'exploitation et les valorisations de cette limite qu'est la haie est la privatisation traditionnelle des produits du bocage.

Les têtards représentent aussi des ressources exceptionnelles pour la ferme. Si les arbres étaient menés en têtard, c'était aussi car ils étaient broutés par les bêtes. On a oublié qu'on taillait en vert les frênes et que lors d'années de grande sécheresse, on a rentré non pas du foin, mais, en septembre, des coupes de têtard. En système vulnérable c'est une ressource extraordinaire.

**S. Monier:** Certaines précautions sont à apporter, notamment sur les feuilles de chêne, qu'il ne faut pas récolter avant le mois d'août, afin qu'il y ait moins de tanin, dangereux pour les reins des bovins. L'arbre têtard, c'est la forêt surélevée mais aussi l'arbre le plus productif. Les cépées sont moins productives qu'un arbre têtard. Le génie paysan a su faire produire un maximum de bois à ses arbres.



**Ne serait-il pas possible de dégager des aides financières à travers la taxe carbone?**

Il existe des ponts à créer entre le monde forestier et le monde agricole, notamment à travers les projets de chaudières collectives locales. Au niveau de la taxe: elle est effectivement très forestière.

Des synergies et compléments sont à chercher pour que les acteurs du bocage, forêt linéaire, et de la forêt réelle puissent travailler ensemble.

Dans le Cantal on vient de terminer une étude sur le potentiel bois énergie d'un territoire de 102 communes. On a estimé un volume bois énergie complémentaire et logique avec celui qui va sortir de la forêt. Dans les réflexions sur l'approvisionnement de grosses chaudières, on a vraiment intérêt à travailler ensemble, mais cela n'est pas aisé.

### 3/ Mobiliser les territoires sur le bocage:

La recette technique du travail quotidien avec les agriculteurs est à peu près la même partout et fonctionne.

**En prenant du recul et de la hauteur, qu'est-ce qui va amener les territoires à travailler sur le bocage?**

**La contradiction du bocage est qu'il est multifonctionnel.**

Est-ce que nous sommes de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, de l'environnement? Et si nous sommes de l'environnement, sommes-nous plutôt sur les cycles de captation du carbone? Sur des corridors et la biodiversité? Sur la reconquête de la qualité de l'eau ou sur le paysage?

Au niveau national existe une grande diversité des structures travaillant sur le bocage, reflétant cette multifonctionnalité : des structures forestières, des chambres d'agriculture, des fédérations des chasseurs, des associations environnementales...

Nous n'avons pas de ministère de tutelle. Notre interlocuteur est-il le ministère de l'agriculture ou de l'écologie? Au sein du ministère de l'agriculture, est-il sur la cellule paysage? Sur la cellule Produits du territoire ou Energie? Au niveau Environnement, c'est identique. Ne sachant pas dans quel bureau frapper, on les fait tous, ayant auprès de chacun quelque chose à dire. Mais aucun ne concentre l'ensemble des financements.

La Mission Haies d'Auvergne est financée par des fonds agricoles dans le Puy-de-Dôme, par des fonds forestiers dans le Cantal, par des fonds Energie et Biodiversité par le Conseil Régional.

Dans l'Allier, par Espaces Naturels Sensibles\*, le département considérant que le bocage est un ENS pour l'ensemble de la population.

Au niveau de l'eau, des financements de l'Agence de l'Eau.

Enfin, sur l'entrée "paysages" et "économie touristique", les Pays s'intéressent à ces sujets et trouvent des co-financements, notamment LEADER\*. Après, la recette est la même (cf supra). Ceci montre toute la difficulté mais aussi toutes les possibilités de trouver des financements et mobiliser des énergies sur le bocage.

### 4/ Suivre la législation, contourner les points de blocage

**• la PAC, les BCAA, et leur plus ou moins grande tolérance des haies selon les départements:**

La largeur tolérée des haies est différente d'un département à l'autre. Dans le Cantal, une haie de 4 mètres d'emprise au sol est considérée comme une surface agricole, mais dans l'Allier il faut qu'elle fasse moins de 2 mètres d'emprise au sol. A cette largeur, l'épareuse est passée tous les ans pour être sûr de rester dans les limites réglementaires.

Les **Bonnes Conditions Agro-Environnementales** (BCAE) régissent ces lois-là, à travers un arrêté préfectoral départemental. A travers les commissions techniques départementales, on peut les faire évoluer, ce qui conduira à, localement, mieux tolérer la présence des arbres. C'est un travail de longue haleine et il est nécessaire que tout le monde soit d'accord pour adapter les BCAE aux évolutions actuelles du bocage: fédération des chasseurs, organisations techniques sur le bocage, chambres d'agriculture, forêt, etc...

#### • **PLU et classement des haies:**

Nombreuses communes, constatant des arrachages de haies, nous interpellent, souhaitant classer les haies dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme. C'est une procédure très sensible sur les territoires. En effet, un conseil municipal doit ensuite assumer un classement face à ses agriculteurs. Si celui-ci n'est pas concerté, logique, et fonctionnel, le classement sera rapidement caduque et ne fonctionnera pas bien.

Les rares classements que nous accompagnons sont abordés sous un angle très technique, très collaboratif. Tous ensemble, sur le terrain, nous nous mettons d'accord sur des haies qu'il est logique de classer. Enfin, on fait en sorte que le classement soit réadapté et réajusté au fil du temps.

Plutôt que le classement, la chaudière! La chaudière collective locale est une solution beaucoup plus cohérente qu'un classement qui fige le bocage, alors que le bocage a toujours varié, a été arraché, replanté...

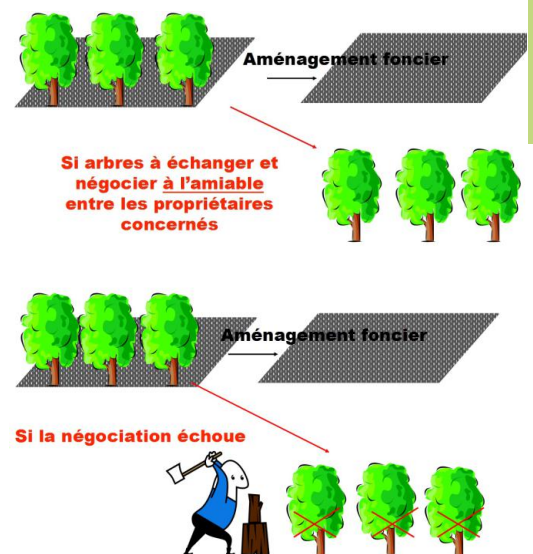
#### • **Aménagement foncier: zoom sur la bourse d'échanges d'arbres, palliatif à une loi insuffisante:**

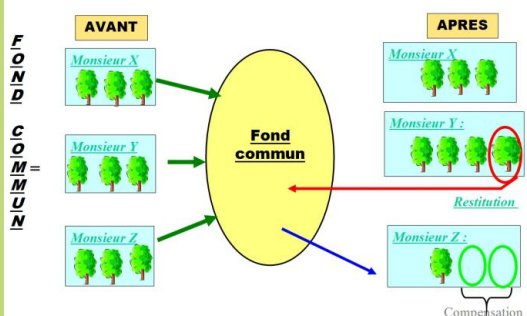
La bourse d'échange d'arbres est une procédure mise en place en Auvergne pour compenser un manque en fin d'aménagement foncier (terme remplaçant celui de "remembrement").

L'aménagement foncier consiste en des échanges de terrains nus, sur base de leur surface et de leur valeur agronomiques. Les arbres situés sur ces terrains ne font pas l'objet de l'échange pendant la procédure. Les aménagements fonciers sont aujourd'hui mieux encadrés au niveau environnemental, avec des études d'impact relativement lourdes. Or en fin de procédure, les arbres qui changent de propriétaires ne sont toujours pas accompagnés par la loi de manière rigoureuse. On touche à une notion de propriété privée, et ce n'est à ce jour pas légiférable. Les propriétaires doivent donc échanger les arbres à l'amiable entre eux.

Qu'est-ce qui passe lorsqu'on ne s'entend pas? On coupe! Lorsqu'on s'entend, on coupe aussi pour éviter les conflits: "je coupe mon bois, tu coupes ton bois, tout se passera bien".

Ainsi, même dans les cas où on n'a pas ou très peu arraché de





### Quel est le taux d'acceptabilité de la bourse aux arbres chez les propriétaires?

Nous avons travaillé sur 17 communes, sur des échanges entre 70 et 300 propriétaires. C'est une procédure qui fonctionne car elle est basée sur des relations sociales dans un territoire.

Nous ne faisons pas appel à un expert forestier: c'est un groupe qui cube.

Il n'y a pas de contestation possible du cubage. Nous désignons des volontaires, membres des commissions communales d'aménagement foncier, des représentants du conseil municipal, au minimum trois représentants par territoire. Les propriétaires sont présents.

L'après-midi, on va chercher les absents du matin. Puis au moment de l'échange, on a un phénomène de groupe, qui fait que tout le monde fait un effort. Les récalcitrants sont montrés du doigt et on réussit toujours à trouver des solutions.

haie et où on en a replanté autant, on aboutit rapidement à des abattages, dans un bocage déjà assez bousculé, et on constate la disparition de la trame de vieux bois notamment des têtards, les arbres les plus productifs.

### Méthodologie utilisée:

Un collège cube tous les arbres qui changent de propriétaire, avec les propriétaires. A partir du barème spécifique au bocage, chaque arbre est évalué en stères de bois de chauffage. Les anciens qui savent à qui appartiennent les arbres nous accompagnent. Ensuite le collège tranche. Nous ne cubons pas nous-mêmes, et sommes seulement secrétaires. Nous intervenons seulement quand le collège n'est pas d'accord sur la valeur des bois. Quand personne n'est d'accord, on divise la valeur par deux et on donne une part à chaque propriétaire riverain. On obtient alors, globalement par propriétaire, le volume des arbres cédés et le volume des arbres récupérer sur les nouvelles parcelles. On regarde la différence: soit il récupère plus d'arbres qu'ils n'en cède, soit il en cède davantage. Nous avons donc des propriétaires exédentaires et des propriétaires déficitaires.

Nombreux départements mettant en oeuvre ce genre de procédure passent par un règlement financier. En Auvergne, nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires. Les propriétaires sont réunis dans une salle et ne sortent que lorsqu'ils ont trouvé des accords qui doivent être les plus souples possibles. Ainsi, on a des accords financiers, mais aussi des échanges: des arbres sur pied contre du bois coupé à donner à une propriétaire âgée, des arbres sur pied contre des heures de tractopelles ou contre des clôtures.

Cette méthode suppose du temps et des discussions. Mais un arbre négocié est un arbre réellement préservé.

Nous avons estimé la valeur des arbres de la même façon pour tout le monde et évitons ainsi ce qui est appelé la "guerre des arbres", pouvant être traumatisante sur une commune. On évite aussi des accidents graves dûs à des abattages importants effectués dans la précipitation. Globalement, les échanges sont équitables, on constate moins de conflits, et on aboutit à des résultats à des coûts très limités en matière de préservation: de 0.30 à 0.50 € le mètre de haie maintenu, contre 1,50 € son arasement et 6 € sa replantation.



# Éléments de prospective

Thierry Gaudin, Prospective 2100

N'étant pas connaisseur des bocages, je vais résumer, à partir de ce que je connais, la prospective, ce qui me semble proche de vos préoccupations.

La prospective n'est pas la même chose que la prévision.

C'est un ou plusieurs récits racontables de l'avenir, le mot "racontable" se réfère à un courant philosophique né en Californie, l'ethnométhodologie.

Il signifie, pour simplifier : qui n'est pas en contradiction avec les "évidences" scientifiques. Certains romanciers, comme Jules Verne ou Isaac Asimov, qui ont une culture scientifique, font souvent mieux que les prospectives officielles.

En général, les études de prospective présentent plusieurs scénarios, mais il arrive aussi que des individus fassent des déclarations sur l'avenir et réalisent ensuite ce qu'ils avaient annoncé. C'est le cas, par exemple de Larry Page et Sergueï Brin qui, après avoir soutenu leur thèse, ont déclaré "maintenant, nous allons réorganiser l'information du monde". Et c'est bien ce qu'ils ont fait, en développant Google.

Les données scientifiques sur le climat mènent à anticiper des changements importants. La carte publiée dans l'Atlas du 21ème siècle estimant les variations de pluviométrie d'ici 2050, dans l'hypothèse "business as usual" du GIEC montre une accentuation des sécheresses en Australie, en Inde, au Maghreb, en Grèce, en Espagne et au contraire une augmentation des précipitations au Pérou, en Amérique du Nord, en Angleterre, en Russie et en Scandinavie. La France ne connaîtrait pas de grands changements, mais serait évidemment sollicitée par les variations que subissent ses voisins.

Il faut s'attendre, du fait du réchauffement, que les glaciers diminuent, notamment ceux de l'Himalaya, qui est le grand château d'eau de la planète. En conséquence, le régime des grands fleuves qui y prennent source, et qui irriguent l'Inde, la Chine et la péninsule indochinoise devrait devenir plus irrégulier, d'où la nécessité de grands travaux tels que le barrage des trois gorges ou le réseau de 10 000 Km de canaux que l'Inde est en train de construire.

Lorsque j'en parle avec mes collègues prospectivistes, j'entends des estimations de l'ordre de 200 millions de réfugiés climatiques au 21<sup>ème</sup> siècle. Cela peut sembler beaucoup, mais il faut savoir que déjà plusieurs millions de chinois ont passé la frontière pour aller cultiver en Sibérie, rendue plus habitable par l'effet du réchauffement.

Le raisonnement sur lequel nous avons appuyé nos prospectives peut être appelé "ethnotechnologie", autrement dit l'analyse des interactions technique-société. Cette approche invite à revisiter l'Histoire.

Parmi les grandes transformations du passé, il y en a une qui a particulièrement attiré notre attention : c'est celle du Moyen âge, où se sont déroulées deux périodes contrastées.

D'abord deux siècles de développement entre 1100 et 1300 ; c'est la période des grands défrichements grâce aux outils en fer, de l'utilisation des moulins comme source d'énergie dé-spécialisée, de la construction d'un réseau de centres de recherche et de diffusion de la culture technique dans le milieu rural : les centaines de monastères cisterciens. Cette période prospère, qui connaît aussi un développement culturel (les Universités, les troubadours...) se termine vers 1300. Les premières famines arrivent en 1316, la grande peste en 1348, les pillages de la guerre de cent ans... Ça se termine vers 1500, avec une densité de population divisée par deux par rapport à celle de 1300 (20 habitants au Km<sup>2</sup> au lieu de 40). Ce qu'on appelle la "renaissance" est la fin de cette période d'effondrement, appelée aussi "l'automne du Moyen âge" par l'historien hollandais Huzinga.

On peut s'interroger sur les causes de ce déclin.

L'historien Pierre Chaunu, à propos de la fin du 13<sup>ème</sup> siècle écrit qu'on a l'impression "d'un monde plein", ce qui évoque la théorie de Malthus selon laquelle la population augmente jusqu'à saturer les subsistances. Certes, mais dans ce cas on comprend bien qu'elle se stabilise, mais on ne voit pas ce qui la ferait s'effondrer, sauf si les ressources naturelles sont détruites par l'exploitation humaine, ce qui est peu vraisemblable pour des densités de 40 habitants au Km<sup>2</sup>.

Bernard Lietaer suggère une autre explication :

ce serait l'unification du système monétaire, décidée par Saint Louis et finalement appliquée assez brutalement par son petit fils Philippe le Bel qui, en réduisant la diversité, en donnant des opportunités nouvelles aux prédateurs économiques (dont le roi lui-même), aurait diminué les facultés d'auto-subsistance et introduit, paradoxalement, un désordre cause des premières famines (1316).

Puis, en 1348, la grande peste élimina le tiers de la population européenne en un an. Elle sera récurrente jusque vers 1475.

Deux siècles de malheur ont donc succédé à deux siècles de prospérité. Ceci devrait nous faire réfléchir sur notre système monétaire mondial contemporain.

Venons-en à la révolution industrielle :

depuis le 18<sup>e</sup> siècle, c'est l'axe énergie-matériaux qui est dominant, et l'évolution engendrée par ce nouveau système technique, même si elle procure un confort inégalé et a suscité un accroissement sans précédent de la population mondiale, doit être observé avec réalisme et sans indulgence.

Voici quelques unes de ses conséquences :

- 1- Implosion des villes et déclin de la population rurale
- 2- Allongement des circuits d'approvisionnements. Transport, conditionnement, chaîne de froid, déchets et pollutions...
- 3- Multiplication des intermédiaires : de l'information à la désinformation. Addictions, obésité, cardio-vasculaire...
- 4- Multiplication de différentes formes de bureaucraties, qui inventent des formalités ; la proportion de la population, occupée à du travail concret diminue. Celle qui écrit et gère des formalités s'accroît
- 5- La pauvreté de l'ancien paysan et de sa famille à la recherche d'emploi et de logement dans les villes fait de ces populations une proie facile pour les mafias de marchands de sommeil et de taudis ; un climat de violence s'installe
- 6- les classes dominantes se replient dans des quartiers et cités protégées (gated communities) recréant ainsi un système de "ghetto" inversé

Les signes d'une nouvelle transformation du système technique sont apparus progressivement à partir des années 70-80.

Ce n'est plus l'axe matière-énergie qui est dominant, c'est l'axe optoélectronique-écologie. Voici quelques faits :

D'abord, la connexion à l'internet est acquise pour environ une personne sur trois en moyenne sur la planète ; cette proportion croît de 2% par an de sorte que, dans une quinzaine d'années, les deux tiers de l'espèce humaine devraient être connectées ; c'est le terminal portable, d'abord téléphone puis relais informatique, équipant déjà les deux tiers de la population, qui devrait devenir l'outil de communication dominant, y compris pour les moyens de paiement.

Cette diffusion massive de la communication et de l'accès aux données a suscité une vague d'optimisme technophile inspirant le mouvement transhumaniste. Les disciples de cette sorte de secte scientifique imaginent que la fusion de l'homme et de la machine est inévitable, que dans quelques décennies nous serons tous porteurs de prothèses et que nous obtiendrons, par la technique, l'immortalité.

La réalité à laquelle nous sommes confrontés est bien différente, et plus proche de la littérature contemporaine autour de la notion d'effondrement.

Trois ouvrages importants ont été récemment publiés sur ce thème: comment les civilisations se sont-elles effondrées? Les auteurs sont Jared Diamond, Naomi Oreskes et Joseph Tainter.

Nous avons aussi le spectacle de villes qui s'effondrent : le plus connu est celui de Detroit aux Etats-Unis, mais on peut en trouver sur tous les continents.

D'autre part, un début de régulation commence à se manifester : les projections démographiques pour 2050 montrent une pyramide des âges qui s'est transformée en toupie, du fait que les populations font moins d'enfants et vieillissent plus longtemps. Ce fait permet peut-être d'espérer un retour à la sagesse des peuples anciens, qui savaient vivre en équilibre avec la nature.

On doit à Bernard Lietaer d'avoir souligné l'utilité des monnaies complémentaires pour restaurer une activité de soin à la nature (exemple du Torekes à Gand) et peut-être l'espoir, par ce moyen, de retrouver une stabilité perdue.

Quoi qu'il en soit, les biologistes et les éthologues nous enseignent que la vie est faite de coopération entre les individus et les espèces, coopération qui se manifeste essentiellement par de l'empathie.

C'est sans doute en cultivant ce sentiment que nous pouvons espérer restaurer une relation vraie de symbiose avec la nature.



# Clôture – Plénière

## André Lefebvre, Conseil Régional de Bourgogne

Bonjour à tous,

Je voudrais commencer par excuser François Patriat, président du Conseil Régional de Bourgogne, ainsi que les deux vice-présidents en charge de l'agriculture et de l'environnement, Jacques Robillard et Dominique Lapôtre, qui suivent ces dossiers bocagers avec beaucoup d'intérêt. Je salue aussi tous les élus et les présidents d'organismes agricoles qui sont là, ainsi que vous, public, qui êtes particulièrement nombreux, avec une richesse de parcours très différents et très complémentaires sur ces aspects bocagers. Quelqu'un disait que le paysage appartient à celui qui le regarde. Effectivement, le bocage c'est un peu l'affaire de tout le monde et vous êtes tous ici pour en témoigner.

Je voudrais aussi saluer, comme l'a fait Etienne Henriot, la mémoire de Dominique Soltner. J'ai eu la chance de l'avoir comme membre du jury quand je faisais mes études. C'est quelqu'un de passionnant et de passionné, qui a su transmettre son élan et qui a eu un impact important sur l'agronomie et sur l'agriculture en général, puisque ses livres étaient diffusés dans l'ensemble des lycées agricoles. Dans ses ouvrages, l'agronomie n'était pas simplement représentée comme optimisation de gestion des intrants en fertilisation et nitrates, mais ça allait bien au delà, et l'arbre y avait toute sa place comme production des équilibres agro-sylvo-pastoraux qui nous ont été laissés par nos anciens.

Gérard Mottet a évoqué l'aspect géologique et les phytosociologies qui vont sur ces différents massifs. J'ai eu la chance d'expérimenter dans mon passé les plans de développement durable et en particulier d'en animer un sur le massif du Morvan. J'ai eu l'occasion de rencontrer un des tous premiers paysagistes au Ministère de l'Agriculture, au niveau de la recherche: Régis Amboise. Dans le cadre des formations, il nous avait été dit que ce qui avait façonné nos paysages, puisqu'on a à la fois des haies basses et des haies hautes, c'était, pour les haies basses du Morvan ou du Brionnais par exemple, la nécessité qu'avaient les éleveurs de pouvoir surveiller leurs troupeaux lorsqu'ils passaient à pied ou en voiture à cheval. En se déplaçant, ils pouvaient voir leur troupeaux au dessus de la haie. Ca avait aussi un autre intérêt: celui de laisser montrer aux autres éleveurs les masses musculaires, la qualité des animaux qu'ils produisaient.

Il y a donc tout un aspect sociologique à l'origine du façonnement de nos paysages.

Je voulais aussi saluer le président de la SRPM car ce colloque est tout à fait intéressant et pertinent dans un pays comme la Puisaye.

Depuis le Pas-de-Calais, quand on arrivait ici, on appelait cela la "petite Normandie" car à la fois on a cette tradition bocagère au niveau du paysage, on a aussi la tradition du cidre, la tradition liée à la nature des sols, et on retrouve beaucoup de similitudes, avec tout de même des revenus plus difficiles à obtenir pour les éleveurs qui étaient dans cette région qu'en Normandie.

Vous avez intitulé ces rencontres: "Bocages, richesses d'avenir".

Richesses d'avenir, ça veut dire qu'il y a eu un passé. C'est grâce au passé qu'aujourd'hui qu'on peut avoir cette richesse au niveau bocager: c'est parce que les anciens ont eu la sagesse de planter ces haies et que ceux qui les exploitent aujourd'hui ont la sagesse de les maintenir. Cette transmission entre génération est aussi un élément marquant de la démarche de Vincent Pommery. Je suis heureux de faire sa connaissance aujourd'hui. J'ai eu l'occasion de croiser son père à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, je suis content de découvrir le fils aujourd'hui.

Ce côté générationnel, avec les plans de gestion, est tout à fait intéressant : garder cette approche d'un bocage durable. Le bocage durable passe bien sûr par la mise en oeuvre de techniques, mais passe surtout par l'économie, parce qu'on peut économiquement faire ce que vous avez fait: d'une contrainte en avoir fait un atout. C'est quelque chose de tout à fait déterminant. Si l'ensemble de l'agriculture pouvait, au lieu de parler des contraintes environnementales, se saisir de ces possibilités qu'offre l'environnement pour être mieux en harmonie avec son bassin de vie.... C'est en tout cas dans ce sens-là qu'au Conseil Régional de Bourgogne on accompagne, avec nos modestes moyens, les mutations de l'agriculture, pour essayer de l'intégrer avec davantage de prise en compte de l'environnement dans les processus agricoles.

Quand Dominique Soltner parlait du bocage, il parlait aussi de bandes boisées et de futaie linéaire: un kilomètre de haie correspond à un hectare de futaie boisée, si dans ces haies on a mis des arbres à vocation d'ébénisterie, des chênes et autres. Cet aspect de futaie linéaire est très important en terme de patrimoine à transmettre: pouvoir intégrer dans les haies des essences d'un rythme d'exploitation beaucoup plus lent mais de les garder.

Les moyens techniques actuels, avec les sécateurs, permettent justement, plutôt que de faire une coupe à blanc de haie, d'aller

prélever les arbres à exploiter pour bois de chauffage ou plaquette, et de pouvoir garder des arbres de haut jet qui sont complémentaires des essences à recéper.

Je n'ai pas vu dans les exemples qui ont été proposés, peut-être que ça viendra, cette possibilité de futaie linéaire dans les replantations, dans des approches patrimoniales, où parfois on s'inquiète à juste titre d'ailleurs, des niveaux de retraite des agriculteurs. A travers ce type de conduite de haie, où on associe des essences pour bois de chauffage, plaquettes ou autres, avec des arbres de haut jet, on a aussi la possibilité de transmission d'un patrimoine tout à fait intéressant : 60 km de haies ça représente quand même 60 ha de futaie linéaire potentielle, c'est quelque chose de tout à fait considérable. Peut-être que ceci pourra être repris, c'est pour cela que je le développe un peu.

Le Conseil Régional de Bourgogne a cette politique d'accompagnement du bocage depuis de très nombreuses années: cela fait 10 ans aujourd'hui, c'était en 2005 avec la précédente mandature, qu'on a lancé le premier Plan Bocage en Bourgogne. On en est au 10ème appel à projets. En 10 ans, quand on voit la facilité qu'on a de faire disparaître des haies, on a "que" replanté 342 km de haies. C'est à la fois peu et beaucoup.

Qui a participé à ces plantations?

Les agriculteurs, d'abord, je tiens à saluer en particulier ceux qui s'impliquent, les chambres d'agriculture, avec leurs techniciens. Les agriculteurs sont les premiers concernés pour répondre à ces appels à projets. Ils sont 111 agriculteurs sur les 308 porteurs de projets qui ont participé à cette plantation de 342 km de haies. Ensuite on a des gens que vous représentez certainement.

Dans les années 80, à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, on avait fait publier dans L'Yonne Agricole, le journal de la FDSEA, une pleine page qui s'intitulait : "Plantez des haies!" Avec qui a-t-on commencé à planter des haies dans le département de l'Yonne? Avec Pierre Baillé, éleveur de porcs à Sépeaux, qui souhaitait intégrer un bâtiment d'élevage, donc une intégration paysagère. Et ceux qui venaient tout de suite derrière, c'était la Fédération des Chasseurs de l'Yonne. C'est avec eux qu'on a planté dans les années 80 dans l'Yonne, les premières haies à vocation de protection de biodiversité. Ça coûtait très cher d'aller chercher des lièvres dans les pays de l'Est pour les réintroduire. A juste titre les chasseurs avaient intégré la pertinence de planter des haies plutôt que d'importer des couples de lièvre: mieux vaut mainenir le paysage et les moyens pour ce gibier de se reproduire et de se maintenir plutôt que de devoir faire des importations. Donc les chasseurs -je le dis car c'est souvent considéré comme un paradoxe, mais je crois qu'ils interviennent dans une table ronde - ont été des acteurs importants de la reconstitution et de la plantation de haies en Bourgogne.

De même les associations, les collectivités et les particuliers qui interviennent ensemble pour 60 porteurs de projet environ pour chacune de ces catégories. Enfin les dix fermes des lycées agricoles de Bourgogne ont également participé à la plantation de haies.

Aujourd'hui où on en est ?

Le Plan Bocages est accompagné d'autres moyens de mettre de l'arbre dans nos campagnes: en particulier par les vergers conservatoires ou pré-vergers.

Environ 1000 vergers conservatoires ont ainsi été constitués en Bourgogne. On va compléter le dispositif du Plan Bocage par l'encouragement à la plantation d'arbres isolés.

Souvent les arbres isolés sont pertinents lorsqu'ils sont mis dans les prairies permanentes, mais il y a besoin, et ça coûte cher, de les protéger des animaux pendant leurs premières années. Quand on se promène, on voit régulièrement des arbres isolés abattus, arrachés souvent, dans le cadre d'aménagements fonciers, mais pas seulement, mais j'ai très rarement vu des arbres isolés replantés qui aient moins de 20 ans. On a là quelque chose qui s'en va sans qu'il y ait de prise de conscience de l'intérêt de garder ces arbres isolés, d'un point de vue biodiversité mais aussi pour le confort et le bien-être des animaux qu'ils peuvent générer.

Je voulais aussi saluer les démarches collectives et l'intérêt des démarches qui sont associées. Vous n'avez pas posé de questions sur le nom de la CUMA Terre'eau. Ce serait bien que pendant les deux jours, Vincent Pommery vous explique pourquoi ils ont choisi de s'appeler "Terre" et "Eau" plutôt que "Terreau". C'est une démarche collective, et ce sont les démarches collectives, à l'origine portées par une CUMA, qui sont porteuses d'avenir car elles sont capables d'associer l'ensemble des politiques publiques avec l'arbre sur un paysage donné.

Dans l'exposé de Jacques Baudry, je n'ai pas vu la politique de l'eau. La politique de l'eau, c'est quelque chose qui est très porteur d'aménagement du territoire en matière de bocage, à la fois pour limiter les risques d'inondation mais aussi les risques d'érosion. On parle aujourd'hui, plutôt que faire des digues pour protéger des inondations, de créer des zones d'expansion de crue, voire de faire de la sur-inondation, d'intensifier les crues existantes sur des territoires donnés, qui sont en général à vocation agricole, sans forcément prendre en compte l'indemnisation des agriculteurs...

Il est nécessaire de pouvoir indemniser correctement les agriculteurs sur ces territoires-là, car ça coûte toujours moins cher d'inonder en amont, que d'avoir à indemniser en aval. L'aménagement bocager de zones d'expansion de crues et de zones classifiées en sur-inondation est une idée tout à fait intéressante, en terme d'aménagement du territoire, pour intégrer cette politique de l'eau avec l'aménagement bocager.

Le Conseil Régional de Bourgogne va aussi accompagner par les fonds européens, dont nous sommes autorité de gestion aujourd'hui, tous ces aménagements bocagers, ainsi que l'agroforesterie.

L'agroforesterie fait aussi partie des possibilités pour réintroduire l'arbre non seulement en grande culture, mais aussi pour amener des arbres à faible densité (pas plus de 50 arbres / hectare) dans les prairies permanentes. Cette agroforesterie est présentée par Fabien Liagre dans les recherches qu'ils ont pu faire comme des alternatives au drainage dans les prairies humides. On associe en Bourgogne, l'agroforesterie dans le panel des moyens d'accompagnement des systèmes bocagers.

Je vous remercie de votre attention.

Le Conseil Régional de Bourgogne accompagne les Plans Bocages, est très heureux d'avoir pu accompagner cette initiative et vous remercie d'être venus nombreux pour témoigner de l'intérêt que vous portez aux bocages, et j'espère, et je suis sûr, que vous repartirez tous avec des informations supplémentaires et des échanges fructueux.





# BILAN ATELIER 1

## Valoriser les haies, depuis l'exploitation agricole

ANIMATION: **Sandrine Petit** - INRA Dijon, UMR Agroécologie

RESTITUTION: **David Michelin** - Alterre Bourgogne

**Pourquoi s'intéresser aux haies ?**

**Quelles stratégies d'entreprise,  
quelles politiques publiques pour les préserver et valoriser leurs plus-values ?**

### EXPOSES:

**Laurent COURNAULT**, Parc Naturel Régional du Morvan :

*D'une MAE «Bocage» à une MAE «Infrastructures agro-écologiques» : à la recherche  
d'un outil de préservation du bocage au service des gestionnaires.*

**Etienne BOURGY**, Chambre d'Agriculture de la Nièvre :

*Coûts de mobilisation de la plaquette, gains, enjeux et compétitivité pour l'agriculteur et la  
collectivité*

**Thierry PEYRTON**, Fédération Départementale des Chasseurs - Saône et Loire :

*Démarche pour une valorisation du bois d'exploitation des haies en Bresse  
bourguignonne*

**Jean CONSEIL**, agriculteur céréalier, Yonne :

*Retour sur expérience*

**Daniel GAUTHE**, Maison de l'Environnement entre Loire et Allier, Nièvre :

*La démarche de MELA en faveur du bocage :  
« Valorisons le bocage des Amognes » et étude de la trame verte sur le territoire.*

**David Michelin**, animateur du Réseau Bocages de Bourgogne, Alterre Bourgogne

Les interventions, diversifiées et complémentaires, ont permis d'aborder le bocage et la haie sous l'angle de ses intérêts ou ses valeurs et également d'envisager la diversité des outils qui contribuent à sa préservation et à sa valorisation.

**Laurent Cournault, du Parc Naturel Régional du Morvan** a traité des mesures agri-environnementales (MAE). Jusqu'à maintenant les outils réglementaires de la Politique Agricole Commune existants ne permettent pas de préserver le bocage ou les haies. Le Parc Naturel Régional du Morvan, et de manière générale les Parcs Naturels bocagers en France, s'intéressent à cette problématique depuis un certain temps. La Fédération des Parcs Régionaux, avec le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Ecologie, en consultant des agriculteurs dans les parcs, ont essayé de construire une mesure agro-environnementale « infrastructure agro-écologique ».

L'idée de la définition de cette MAE était de lancer une initiative : « maintenir l'existant ». Pouvant être couplé avec des dispositifs un peu plus dynamiques, l'idée serait de révéler la valeur économique du bocage et des haies. Cette intervention a notamment induit des réactions de crainte dans la salle sur ces outils MAE : une crainte à la fois du monde agricole, des agriculteurs, mais aussi des acteurs locaux (exemple association travaillant avec les agriculteurs), vis à vis des contrôles.

**Etienne Bourgy, de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre**, a présenté la filière bois de la haie, développée depuis quelques années sur le département de la Nièvre. Il s'agit d'une initiative d'agriculteurs qui ont cherché à s'organiser entre eux pour essayer de redonner une valeur économique à la haie et répondre à un certain nombre de besoins, notamment à travers la production de plaquette bois pour énergie et paillage des animaux dans les stabulations.

Les différents facteurs de motivation pour les agriculteurs ont été présentés:

- l'économie de fioul, le principal facteur de motivation. La plaquette bois-énergie est plus compétitive que le fioul si elle est exploitée dans un certain nombre de conditions notamment de mécanisation: de 1,5 à 4,5 de différentiel.
- le coût d'entretien des haies chaque année, notamment dans les exploitations d'élevage bovin, où l'entretien des haies, selon la taille de l'exploitation et la densité du maillage de haies, peut représenter trois semaines à un mois et demi de travail, soit un coût d'entretien, évalué entre 2 900 et 10 000 euros par an.

La comparaison des coûts d'investissement + combustibles pour le chauffage, ramenés sur 20 ans, est un autre élément pour convaincre:

- achat chaudière + consommation de fioul / 20 ans  
= 160 000 euros
- achat chaudière + exploitation des haies sur l'exploitation pour autoconsommation plaquettes  
= 77 - 80 000 euros.  
Donc une fois moins cher.

- le coût de la paille chez ces éleveurs sans polyculture, avec notamment un "déclencheur" en 2011, année de sécheresse où les éleveurs dépendant de la paille des céréaliers d'autres régions agricoles se sont retrouvé face à des prix rédhitoires.

Tous ces éléments ont conduit à une prise de conscience chez les agriculteurs pour essayer de transformer en produit la charge que peut représenter l'entretien d'une haie ou d'un réseau de haie d'une exploitation: dégager un produit d'exploitation ou en tout cas, diminuer les charges d'exploitation dans le compte de résultat et augmenter la colonne des produits.

A été soulignée la nécessité d'organiser la gestion et la production à l'échelle de l'exploitation pour construire un projet, le plan de gestion bocager. Les Chambres d'Agriculture, avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne, accompagnent les agriculteurs à élaborer ces plans de gestion pour essayer d'estimer le gisement sur plusieurs années, estimer dans quelles mesures l'exploitation peut être auto-suffisante ou pas.

La convergence entre les intérêts économiques -la production d'énergie- et les intérêts plus environnementaux- la préservation de la biodiversité- ont été soulignées: les agriculteurs qui souhaitent entretenir les haies pour faire du bois plaquette énergie ou du paillage laissent monter les haies basses et redéveloppent des haies hautes qui sont, de facto, favorables à la biodiversité.

**Thierry Peyrton, de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône et Loire**, a présenté le dispositif Agrifaune, porté par la Chambre d'Agriculture, la Fédération des Chasseurs, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, et qui a pour objectif de favoriser la biodiversité dans les exploitations agricoles et en particulier le petit gibier de plaine.

Il s'agit d'une démarche collective associant différentes parties prenantes, agriculteurs, chasseurs et élus, et qui arrive au même type de conclusion que l'intervention précédente : si on veut préserver la haie, il faut essayer de lui donner une valeur économique.

L'intervention a aussi rappelé la nécessité d'envisager les travaux à mener dès lors qu'on imagine la valorisation des haies: il faut organiser les filières.

**Jean Conseil, agriculteur céréalier dans l'Yonne**, a évoqué les problèmes qui l'ont amené, sur son exploitation, à se lancer dans un projet agro forestier : les problèmes d'érosion des sols, une volonté de transmettre un capital, pas seulement financier, à son fils qui vient de s'installer. Son intervention a révélé comment le souhait de valoriser d'autres services écosystémiques, dont les services de régulation, peuvent conduire à des investissements, sur le long terme, et en matière de pratiques agricoles.

L'association MELA, Maison de l'Environnement entre Loire et Allier, a présenté une démarche élaborée à l'échelle du territoire des Amognes. Cette association, basée dans la Nièvre, essaie de promouvoir la haie, avec une entrée plutôt environnementale, la trame verte et bleue. Avec une fort ancrage sur le territoire, l'association mène une action d'animation au plus proche des agriculteurs et des chasseurs en mettant l'accent sur la diversité des acteurs à associer pour assurer le succès des démarches.

Finalement, la haie et le bocage rendent un certain nombre de services. On a mis l'accent dans notre atelier sur les services d'approvisionnement en bois, or la haie et le bocage rendent d'autres services de régulation culturelle du cadre de vie etc...

### Questions:

**Comment considérer l'ensemble des services rendus par les haies à l'échelle de l'exploitation pour répondre un peu au besoin des territoires, des habitants d'un territoire, de la collectivité?**

**Comment aller vers une démarche intégrative des services à l'échelle de l'exploitation?**

**Comment placer l'approche collective dans les débats autour de la préservation de la haie?**

**R. Douillet, animateur: Comment créer une dynamique et une synergie entre les mouvements ascendants et les mouvements descendants?**

C'est là toute la question du dialogue territorial, de la concertation. C'est toute une ingénierie à développer pour essayer de repérer les différents représentants des différents groupes d'acteurs et essayer de mettre en place ce lien et ce travail collectif.

On a vu qu'il existe une diversité diversité de démarches : des démarches descendantes comme les Mesures Agri-Environnementales, avec Natura 2 000, et des démarches ascendantes, portées par des collectifs locaux, par des agriculteurs ou des associations. Ces dernières bénéficient d'une meilleure publicité locale, et on sent qu'elles sont l'objet d'un vrai enthousiasme partagée par les agriculteurs, les chasseurs, les environnementalistes.

**Parmi ces deux types de démarches, quelles sont les plus efficaces?**

**Quelles sont celles qui sont le plus acceptées dans les territoires?**

**Quelles peuvent-être les complémentarités entre ces démarches?**

**Dans chaque cas, quelle est la place et le rôle de l'action publique?**

# BILAN ATELIER 2

## Produits des bocages et filières

ANIMATION: **Jean Paul Lescure**, ethnobotaniste

RESTITUTION: **Sandra Charmillon**, Pôléthic

**Quelles ressources ?**

**Quels produits, acteurs et activités économiques ?**

**Quels bilans des différents types d'organisation ?**

**Quelles nouvelles formes de valorisation économique ?**

### EXPOSES:

**Alain DESBROSSE**, Ingénieur Ecologue, Saône et Loire :

*Bocage Bois-énergie : perspectives, potentialités sur la Communauté Le Creusot Montceau.*

**Catherine CASTILLE**, Productrice plantes médicinales, Saône et Loire :

*La cueillette des plantes aromatiques et médicinales*

**Antoine MARSAC**, Sociologue, UFR STAPS, Dijon :

*La randonnée et le tourisme en territoires bocagers*

**Vincent POMMERY**, Cuma Terr'eau 58 :

*Retour d'expérience de valorisation bois énergie et mobilisation collective pour l'agroécologie*

**Paul CLEMENT**, anim. - **Matthieu ACCOLAS**, vice-psdt, SCIC Berry Energies Bocage :

*La SCIC un outil économique de valorisation locale*

**Sandra Charmillon**, chargée de mission pour Pôléthic  
*Basée à Saint-Sauveur-en-Puisaye Pôléthic est une association qui fait de la sensibilisation, de l'information et de la formation auprès des professionnels et des particuliers dans le domaine de l'éco-construction.*

La première journée de l'atelier a permis de bien confirmer que le bocage est une ressource, qu'il permet des productions et que la valorisation du bocage, en partie économique, est possible.

La valorisation économique du bois énergie est la celle dont on parle le plus et aussi la filière la plus mature.

**Alain Desbrosse a présenté la démarche initiée sur la communauté du Creusot Monceau** : une étude, réalisée sur une exploitation, permet de chiffrer une production, de chiffrer une productivité, de chiffrer des coûts et donc de se rendre compte que l'exploitation peut être rentable, en tout cas pour un exploitant agricole qui veut utiliser les bois de sa haie pour sa propre utilisation. Il a aussi des perspectives de développement avec la communauté de communes qui est en train de se saisir du sujet, pour faire en sorte de mutualiser un certain nombre de moyens, pour partager le machinisme notamment, avec d'autres agriculteurs.

Lors des échanges sur les relations entre le bocage et le tourisme, les aspects de développement des haies hautes ont-ils suscité des questions quant à la perception du paysage?

Les haies basses permettent des ouvertures de paysages mais ne sont pas valorisables de la même manière, pour le bois énergie.

Alain Desbrosse a évoqué, du fait d'une exploitation régulière sur des haies différentes, d'année en année, la possibilité d'un "paysage changeant, évolutif".

Il ne faut pas oublier que les haies hautes sont, de loin, les plus productives.

Or a été soulevé un problème culturel: la mauvaise réputation que peut engendrer ce qui est perçu comme un non-entretien des haies... Laisser pousser ces haies peut être mal vu. Il semblerait, c'est peut-être juste une croyance, que les agriculteurs « traquent le sauvage », donc privilégient les haies basses et que ceux qui laissent pousser des haies hautes, sont plutôt perçus comme des « fainéants ». Ce petit point psychologique, pourrait, il me semble, se dépasser largement.

Les besoins potentiels de financement, d'aides, comme ce qui est fait pour les coopératives agricoles aujourd'hui, ont été soulignés.

Les questions soulevées par cette première présentation étaient liées à la mutualisation et à l'échelle du développement et n'ont pas trouvé de réponse:

**Quelle échelle pour assurer la rentabilité? Jusqu'où va-t-on?**

La présentation de **Catherine Castille, productrice de plantes médicinales**, nous a permis de constater qu'il y a d'autres produits d'exploitation possibles du bocage, notamment des culinaires et des plantes médicinales.

Catherine Castille, cueille et transforme mais ne prescrit pas, à partir notamment de deux cent mètres linéaires de haie qui

abritent plus de trois cents espèces de plantes. Donc il y a dans la haie de la richesse et de la diversité. Puisque qu'elle ne prescrit pas, elle travaille beaucoup avec les médecins qui lui envoient des patients. Elle s'astreint à répondre au cahier des charges de l'association dont elle appartient qui s'appelle "Simples", une association mais aussi une marque et un label, qui en l'occurrence est plus rigoureux que le label AB.

**Une question a été soulevée autour de la concurrence potentielle du développement des filières des plantes médicinales sur des petits cueilleurs. La filière est-elle vraiment en place ou pas ?**

On sait qu'il y a de la cueillette sauvage qui est effectuée notamment par de gros laboratoires. **Quelle peut être la place pour ces cueilleurs sur ce marché pharmaceutique? Où est-ce qu'on peut se situer ?**

**Le marché est-il seulement celui des particuliers, de clients fidèles, de trois foires dans l'année comme Catherine, ou d'autres ? Quelle pourrait-être aussi la rentabilité ?** Des points n'ont pas été abordés : productivité, rentabilité donc chiffrage et mesures ?

La troisième intervention nous a permis aussi d'envisager de valoriser le bocage, même s'il ne s'agit pas tout à fait d'un produit, autour des randonnées et toutes les exploitations touristiques qui pourraient être faites autour des chemins. Grâce à la présentation d'**Antoine Marsac**, nous pouvons confirmer la **valorisation du bocage au niveau touristique**.

Des problématiques ont été soulevées quant aux conflits d'usage et aux questions de financements de l'entretien des chemins. Aujourd'hui, d'une certaine manière, seuls les circuits de grandes randonnées sont financés.

**Peut faire des randonnées en zone bocagère une filière économique, directe ou indirecte puisque touristique, au moins essayer peut-être de rentabiliser, ou de supporter les frais de l'entretien ?** Donc pourquoi ne pas faire payer et de quelle manière ? Péage, droit de passage ? Ces questions ont beaucoup fait réagir la salle. Cela reste à chiffrer, à mesurer, pour voir ce qu'il est possible de faire. Mais en tous cas, les pistes sont là pour être explorées.

A l'issue de la première journée de questionnements, tout s'est tourné autour de **"comment faire pour lancer et structurer les filières?"**

Il est ressorti que c'est la structuration, la coopération, le regroupement entre les acteurs qui font la même chose et ceux qui en ont besoin, les différences d'intérêts qui sont en jeu, qui font qu'à un moment donné la filière se structure. Une phrase a été donnée : évidemment "sans la volonté, on ne peut rien".

**Jean-Paul Lescure:** Dans la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, mise à part la grande culture de plantes à parfum (ex: lavande), la cueillette reste une part importante, notamment pour la pharmacie et la cosmétique. C'est un "métier" en train de se structurer. L'association des cueilleurs français vient de se créer. C'est pourquoi France Agrimer ne dispose encore que de très peu de statistiques sur cette filière, qui est pourtant importante en termes économiques au niveau des différents territoires. Reste une question qu'il faudra documenter dans ces prochaines années: **quelle pourrait être la part des haies dans cette cueillette ?**

**Robert Douillet, animateur:** Des territoires ont-ils structuré cette activité, en terme de production, cueillette, ou de commercialisation collective, pour élargir le marché ?

**J-P. Lescure:** il existe plusieurs coopératives comme la SICARPAM, Biotope des montages etc... qui concentrent la production d'un certain nombre de cueilleurs. Il existe des accord directs entre l'industrie et des cueilleurs, mille et une forme d'accords commerciaux entre cueilleurs et transformateurs. Certains cueilleurs, comme ceux du syndicat Simple, transforment eux-mêmes.

**Antoine Marsac:** l'intervention sur la randonnée et la mise en tourisme du territoire, a posé la **question du financement des aménagements:** "qui finance?" Les études de cas ont montré que des modes de financements, qui existent ailleurs, sont possibles. Il ne s'agit en aucun cas de faire payer l'entrée dans les sentiers de randonnée qui reste une activité "libre".

A partir du moment où on peut créer un besoin et qu'on est certain d'avoir la ressource en face, on peut lancer quelque chose.

Lors de la deuxième journée, l'atelier a permis de mettre en exergue des initiatives structurantes pour la constitution de filières, notamment grâce à l'expérience de **Paul Clément et Mathieu Accolas**. L'intérêt de la constitution de la **SCIC Berry Energie Bocage** est tout à fait certain dans un objectif de valorisation économique.

Pour faire le lien entre les producteurs et les consommateurs, différents acteurs publics et privés se sont unis, s'unissent encore et travaillent ensemble : CUMA, agriculteurs, collectivités locales, Région etc.. pour développer localement la filière.

Grâce à l'expérience de la **CUMA et du Groupement d'Intérêt économique et Environnemental avec Vincent Pommery**, nous avons constaté l'intérêt majeur des actions visant à "communiquer", "partager", "montrer", "démontrer", "amener la connaissance" et de l'importance de se rapprocher, d'être plus proches des uns et des autres pour notamment créer un "déclat agricole". Ce déclat est notamment provoqué en montrant aux agriculteurs le machinisme sur toute la partie exploitation de la haie.

Une proposition très concrète a été faite lors de l'atelier : si d'une manière ou d'une autre nous souhaitions utiliser la déchiqueteuse de la CUMA Terr'eau 58, ils seraient prêts à travailler avec nous. A nous de voir dans quelle mesure et avec quel projet.

L'atelier ne nous a pas permis d'être exhaustif et de faire parler d'autres acteurs, que nous n'oublions pas, donc chasseurs, apiculteurs, etc.

Finalement ressort l'importance majeure de la coopération.

On commence souvent seul parce qu'on y croit, on se regroupe avec ceux qui y croient comme nous pour après aller convaincre ceux qui nous permettent de nous déployer plus largement, à une échelle supérieure, avec ceux qui veulent y aller avec nous.

On a remarqué qu'il y a des niveaux et échelles un peu différents : des structurations type SCIC, CUMA, etc... puis après le Pays ou la Communauté de Communes rentrent en compte, puis la Région et puis tous ensemble on peut œuvrer pour faire en sorte que le développement se fasse.

# BILAN ATELIER 3

## Territoires et réseaux de haies

ANIMATION: **Thierry Mougey**, Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux  
RESTITUTION: **Marie Douane**, Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre

**Eaux, énergie, biodiversité, sols, aménagement et cohérence : Quels liens opérer?  
Comment développer des plans intégrés d'aménagements et de gestion ?**

### EXPOSES:

**Jean-François OUVRY Dir. & Antoine SERVAIN Prsdt**, - AREAS Normandie  
*Quelles haies pour lutter contre l'érosion des terres et quels outils de mobilisation? Retour  
d'expérience du Pays de Caux*

**David GrandGirard**, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais  
*Design agroforestier territorial en pays d'Othe : vers un outil cartographique d'aide à la  
décision pour la reconquête d'eaux captées de qualité*

**Bruno Sirven**, Arbre et Paysages 32  
*Bocage et "arbrement" du territoire ...Du réseau d'arbres au réseau d'acteurs*

**Catherine MORET**, Assoc. Vallée du Légier et **Mélanie BIET**, syndicat de bassin  
*Bocage sur le bassin versant du Légier : un exemple de programme bocager intégré*

**Florence PINTON**, Sociologue à Agroparistech, vice-présidente SRPM  
*Ces haies qui divisent? une approche par le(s) territoire(s)*

**Marie Douane**, Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre  
*La Fédération des eaux de Puisaye-Forterre est un syndicat de coopération intercommunal, gérant, pour les 100 communes adhérentes, les services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement non collectif, ainsi que l'amélioration de la qualité des eaux de surfaces sur le bassin versant de l'Amont du Loing, à travers l'animation d'un contrat global, un outil soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour mettre en place un programme d'actions. Comme vous avez pu le constater à travers ces deux jours, en Puisaye-Forterre, le lien entre eau et bocage est fondamental.*

### **Comment développer des plans intégrés d'aménagement et de gestion ?**

Sur ce point, l'atelier a permis d'examiner des exemples très concrets de plans d'aménagement et de gestion, sur différentes zones de France, en Bretagne, au nord de l'Yonne et en Seine Maritime.

#### **R. Douillet, animateur :**

On a parlé -atelier 1- de l'intérêt du diagnostic dans le regard commun qu'on va porter sur un même territoire.

A partir du moment où le diagnostic est partagé, on a cet élément commun qui nous permet après de discuter. C'est un peu long à effectuer. Il faut prendre contact au niveau de la parcelle avec les exploitants agricoles (cf MELA). Ce travail de diagnostic avec les différents individus et groupes d'acteurs crée le lien permettant l'expression des besoins des uns et des autres mais aussi le lien relationnel qui permet la confiance entre les différents acteurs. A partir du moment où le territoire a été choisi et délimité, par le dialogue, on essaie de mettre en place une mayonnaise qui permet de construire ce projet commun.

En amont, très souvent, un diagnostic est réalisé pour connaître l'état actuel.

Dès le début de la démarche, la concertation est réellement primordiale : il faut créer un lien et maintenir des échanges entre les personnes directement concernées, qui sont le plus souvent les agriculteurs et les collectivités -avec tout ce qui est haie en bord de route- et ensuite les propriétaires fonciers. Cet échange doit être inclus dans un projet qui doit être participatif et commun à tous. Bien souvent chacun a sa vision différente des choses, de l'utilisation qu'il va pouvoir faire des haies et du bocage. L'objectif de chacun peut être différent, mais l'idée c'est bien de converger ensemble sur un projet commun et cohérent.

### **Eau, énergie, bio diversité, sol aménagement et cohérence, quels liens opérer ?**

Il y a un réel intérêt multifonctionnel des haies.

Il s'avère qu'il est parfois difficile de concevoir des projets en prenant en compte tous les liens qui peuvent exister entre tous les rôles et toutes les utilisations qu'on va pouvoir avoir du bocage, les différentes fonctionnalités.

Ainsi, bien souvent on a des entrées particulières. On va choisir une entrée, pour un effet particulier, souvent l'entrée la plus souvent facilement appréhendable pour des actions réalisables: tout ce qui concerne l'érosion des sols. C'est là qu'il y aura le plus d'implication des agriculteurs. L'entrée biodiversité est souvent plus difficile, bien que ça commence à rentrer un petit peu dans la perception de chacun.

Certes, on va recréer des réseaux de haie pour un intérêt particulier, mais derrière, les autres fonctions pourront bien s'exercer.

On aura donc une transversalité à ce niveau-là, avec des fonctions qui évoluent aussi dans le temps.

La notion de réseau de haies a été soulevée comme étant réellement importante, et pouvant recréer justement un lien au niveau des différents acteurs.

### **Sur quel territoire se baser et s'appuyer ?**

Quel découpage territorial pertinent appréhender, sachant que parfois les découpages administratifs ne sont pas en corrélation avec les découpages régis par les éléments naturels ?

Ce décalage implique souvent une multiplicité d'acteurs et de différentes politiques, ce qui peut-être un frein pour réussir à monter et à suivre des plans de gestion et d'aménagement.

Sur la thématique des réseaux de haies sur les territoires, l'idée de multifonctionnalité est fondamentale.

En lien avec l'idée de la concertation et de la communication, est apparue essentielle la notion de formation des agents sur cette notion. Il est difficile d'avoir, en charge des projets, des personnes multifonctionnelles qui connaissent toutes les entrées. Il est donc nécessaire d'avoir des acteurs qui travaillent en synergie.

C'est vraiment l'idée globale qui ressort des différentes interventions : avoir une synergie de travail sur un territoire le plus cohérent possible pour arriver à obtenir des résultats.

### **R. Douillet :**

On retrouve toujours ces mêmes questions, de dialogue multi-acteurs, de formation, d'échelle de territoire sur lequel travailler.

**Travaille-t-on à l'échelle de l'exploitation ou à celle du territoire ? Comment intégrer les politiques dans ces projets ascendants ? Comment faire en sorte que les projets descendants soient appropriés par les acteurs ?**

Toutes ces questions tournent autour de l'humain. J'ai l'impression que pour tout ce qui est multi-usage, se pose rapidement la question des rapports humains et du rapport humain au territoire.

### **Florence Pinton :**

Il est important de souligner la difficulté de penser un projet collectif à l'échelle d'un territoire qui reste aussi à définir, dans la mesure où les différents usagers de l'espace rural sont de plus en plus hétérogènes, n'ont pas les mêmes références, n'ont pas forcément de points de convergence.

Construire un projet autour duquel rassembler tout le monde est un véritable travail, assez inédit aujourd'hui par rapport aux décennies précédentes et une véritable difficulté.

Les agriculteurs deviennent bien des acteurs parmi d'autres, les autres usagers de l'espace rural, habitants, avec notamment l'urbanité qui rentre très fortement dans les campagnes.

# BILAN ATELIER 4

## Territoires et réseaux de haies

ANIMATION: **Jean Pierre Mounet**, sociologue, université de Grenoble  
RESTITUTION: **Pierre Alphandéry**, INRA Paris

**Comment favoriser la compréhension mutuelle et la prise en compte des connaissances et besoins de chacun ?**

**Quels thèmes, quelles conditions pour une recherche co-construite et collaborative ?**

### EXPOSES:

**Dominique FAYARD**, candidature UNESCO, Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais:  
*La préservation du bocage : l'expérience du Pays Charolais-Brionnais*

**Guillaume DUPUITS**, EPL de Fontaines-71 :  
*Regards sur la prise en compte, dans l'enseignement technique agricole, du rôle de l'arbre en agriculture*

**Caroline DARROUX**, Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne :  
*Perceptions antagonistes de l'entretien des haies dans le massif morvandiau*

**Sandrine PETIT**, UMR CESAER - AgroSupDijon:  
*Chercher ensemble, Pistes pour une recherche action du bocage.*

**Charles BURRIEL**, Agrosup Eduter, Dijon:  
*Le projet «Agroforesterie en formation – la banque de connaissances»*

**Pierre Alphandéry, Sociologue, Inra Paris**

"Savoirs, co-construction et transmission", un triptyque un peu trop ordonné pour être honnête et qui a été abordé plutôt dans le désordre, parfois dans la difficulté à se comprendre, mais de manière très riche. On s'est séparé quand on commençait à s'entendre et à s'écouter.

Les agriculteurs ont comme même constitué une référence centrale dans les débats de notre atelier. Leurs rôle et leur situation ont été largement débattus ainsi que leur parole, avec notamment la question: **parle-t-on à la place des agriculteurs?**

D'où la nécessité, avant d'entrer dans le vif du sujet – les questions proposées sur la question des savoirs - d'aborder le poids du contexte.

En effet, le contexte est apparu comme pesant énormément, et structurant tout le contenu de cet atelier.

Premièrement, "la difficulté de s'adresser aux autres", qui peut-être liée à la période qu'ont vit, d'incertitudes, de vulnérabilité, d'extrême rapidité des changements.

Ainsi par exemple des éléments tels que le caractère de plus en plus spéculatif des prix agricoles, des transformations techniques à l'œuvre, la capacité qu'on a, avec les technologies de la communication, à être en temps réel, etc... font qu'il y ait une accélération spectaculaire, d'où les incertitudes et la difficulté de se parler.

Conséquence de cette difficulté, on parle des autres acteurs en utilisant des catégories, comme s'il s'agissait de catégories uniformes et de gens qui n'étaient pas eux-mêmes divers : " les" agriculteurs, "les" consommateurs, "les" habitants, etc...

C'est plus facile de construire les autres tels qu'on les veut, mais en réalité on sait bien que la société est divisée et il faut prendre acte de cette division sociale et ça s'est beaucoup exprimé dans cet atelier.

Autre point de contexte : comme si ces éléments étaient en filigrane, on ne parle pas des transformations spectaculaires qu'a connu le monde rural depuis quelques décennies: de moins en moins d'agriculteurs, de plus en plus de populations nouvelles qui viennent s'installer... Cela contribue aussi à rendre assez difficiles les débats.

Dernier point de contexte qui a pesé sur les débats: le bocage semble être devenu un espace que chacun investit à sa manière. Jusque dans les années 60, les collectivités rurales étaient relativement structurées et fonctionnaient suivant des normes qui régissaient les usages de l'espace. Ces normes étaient l'objet de conflits mais étaient tout de même communes. On a même parlé de «conflits unanimement partagés».

Les usages et l'entretien étaient s'imposaient largement à tout le monde. Il n'en est plus de même aujourd'hui : on ne sait plus à qui appartient le bocage, et c'est quelque chose qui pèse beaucoup sur les savoirs et sur la co-construction des savoirs.

**Les questions formulées et abordées ont été :**

**Quels savoir peut-on partager ?**

**Quels savoirs peut-on sauvegarder ?**

**Quels savoir peut-on créer ?**

L'hypothèse de l'atelier était que la coconstruction des savoirs était une solution.

Mais avant qu'il y ait co-construction, on a exploré précisément les écueils qui sont à franchir auparavant. Ces écueils se révèlent et se manifestent sous le fait que bien souvent dans les débats on assigne aux divers acteurs une posture univoque.

Qu'est-ce à dire : le bocage est un formidable terrain d'observation du rural où l'on peut voir des rapports qui se nouent et qui se recomposent entre les différents acteurs. Pour ne parler que des agriculteurs, puisqu'on ne peut pas tout résumer, on leur assigne plusieurs types de posture.

Je vais donner un exemple : on peut parler des agriculteurs comme incapables de sortir du modèle économique et donc confier à d'autres sources de savoir - l'agroécologie, les modèles naturalistes ou le modèle de la muséification- le soin de s'occuper des savoirs sur le bocage et de la préservation du bocage. Donc c'est une posture qu'on peut donner aux agriculteurs.

On peut au contraire présupposer que les agriculteurs sont capables, et ils le manifestent extrêmement souvent, de nouer des projets ou des relations locales avec les autres acteurs. Dans ce cas là, la posture des agriculteurs est complètement différente.

Suivant qu'on isole le savoir sur le bocage, par exemple dans des espaces protégés, on donne aux agriculteurs une posture qui n'est pas la même.

Dans des espaces non protégés, très souvent, on présumera qu'ils ne sont pas assez responsables pour s'intéresser au bocage et qu'ils ont une conduite de court terme. Au contraire, il peut y avoir des postures qui présupposent que les acteurs locaux sont susceptibles de s'entendre sur un projet.

Finalement, on obtient des couples qui se présupposent.

Cinq exposés ont été présenté, donc je rappelle très brièvement le contenu : Caroline Darroux, ethnologue, a parlé à partir de la matière des entretiens de Bibracte, une personne qui a parlé d'un projet sur le Brionnais, Sandrine Petit a traité des savoirs sur la prairie, dans le Haut-Jura, Guillaume Dupuits est intervenu sur la co-construction des savoirs dans les établissements agricoles et Charles Burriel a parlé d'une plate-forme d'échange des savoirs.

Il s'avère que, suivant la posture qu'on prête aux agriculteurs, on obtient des couples qui vont ensemble. Si on présuppose que le savoir sur le bocage relève de l'agro-écologie, parfois on pensera que cette agro-écologie relève des naturalistes, de la science ou, au contraire, on pourra présupposer que les agriculteurs sont capables de rentrer dans une démarche commune avec les naturalistes ou avec les scientifiques.

Donc, en fonction de la manière dont on décrit ces postures des agriculteurs, on peut obtenir des tableaux extrêmement variés de la situation et des capacités de co-construction des savoirs.

On a évidemment donné la parole aux non agriculteurs dans l'atelier. J'ai été frappé par l'intervention, assez révélatrice, d'une personne qui s'est déclaré être démunie par rapport à ce qu'elle voyait des pratiques des agriculteurs, face à ce qu'elle a formulé comme une capacité de destruction très rapide des haies et de l'environnement où elle habitait et une incapacité des agriculteurs dont elle parlait à réfléchir sur le temps long: comme si les agriculteurs n'étaient capables que de logiques comptables et se dégageaient des responsabilités du temps long. Cette position n'était pas la seule bien entendu et cela ne résume absolument pas l'attitude de tous les agriculteurs, mais cela me paraît un bon exemple, un bon symptôme de la difficulté à penser à ce que les différents acteurs se mettent dans les logiques des uns et des autres et à cette différence qu'apparaît entre les intérêts à court terme et la question du temps long qui pèse énormément sur la question des savoirs dans le bocage.

- **La question de la patrimonialisation** est finalement la figure opposée de cette première situation. Patrimonialisation, ça veut dire devoir de conserver le bocage, bocage qui est le passé et le futur d'une collectivité. Elle suppose que tout le monde soit d'accord sur le contenu de cette patrimonialisation et qu'un modèle culturel sur lequel se fonde cet patrimonialisation soit partagé par tous. C'est plutôt rare et en tout cas c'est quelque chose qui se construit.

D'où d'autres questions apparues dans l'atelier :

**Les savoirs ne relèvent-ils pas de la croyance ?**

**Qu'est-ce qu'un savoir? Est-ce qu'un savoir n'est pas quelque chose d'objectif mais également quelque chose de subjectif ? Le savoir n'est-il pas un mélange d'objectivité et de subjectivité, de valeurs qui peuvent être partagées ou spécifiques à des personnes qui portent ces savoirs ?**

Donc c'était une autre difficulté de la construction commune des savoirs, et même temps quelque chose d'important à relever pour que ces barrières invisibles puissent être dépassées.

- l'importance de ceux qui transmettent, des " passeurs ", pour la construction collective des savoirs.

### **Ces passeurs doivent-il être proches ou lointains?**

Dans les deux cas, il y a des avantages ou des inconvénients.

### **Comment faut-il faire évoluer les savoirs ?**

#### **Faut –il marcher à leur rythme ?**

**Comment faire avec les savoir locaux, alors que toute la priorité est donnée aux grandes banques de données, à ce qu'on appelle les "bigdata", qui occupent une place extrêmement importante?**

**Quelle est la position de ces savoirs locaux par rapport à ces grandes entreprises planétaires qui construisent des savoirs sur la biodiversité ?**

- le bocage comme mélange d'espace public et privé :

A cet égard, la coproduction locale des savoirs semble être la seule solution, encore faut-il savoir vider les conflits pour pouvoir passer à une phase plus productive après.

Un participant a partagée une recette: il nous a rappelé comment son oncle, syndicaliste agricole, fonctionnait en réunion pour faire dépasser le temps des récriminations : il donnait un quart d'heure aux gens présents pour développer leurs récriminations et après, l'oncle disait que la réunion pouvait être beaucoup plus constructive.

Alors c'est peut-être quelque chose dont il faudrait s'inspirer.

D'une certaine manière l'atelier 4 s'en est inspiré car la deuxième journée a été beaucoup plus productive que la première. Peut-être que la deuxième journée pour être productive avait besoin d'une première plus conflictuelle et plus difficile pour s'entendre.

# TABLE RONDE FINALE

**RÉSEAUX DE HAIES, ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :  
DIRE ET FAIRE LES BOCAGES DE DEMAIN....**

**Quelle cohérence,  
quelles complémentarités des enjeux pour les territoires en Bourgogne ?  
Quelles pistes d'avenir ? Quelles besoins ? Quels savoirs ? Quels outils ?**

ANIMATION:  
**Robert Douillet**, Geyser

TABLE RONDE:

**Patrice NOTTEGHEM**, *Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne*

**Odile PLAN**, *BIPLAN " territoires, formation, réseaux " - OR GRIS "Seniors, acteurs du développement rural"*

**Arnaud DELESTRE**, *Agriculteur, élu de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne*

**Bernard FARINELLI**, *co-président de l'association 3B, Bocages, Bouchures Bourbonnais*

**Jean MASSE**, *maire de Saints-en-Puisaye (89)*

**Pascale DE MAURAIGE**, *maire d'Arquian (58)*



## Patrice Notteghem, Conservatoire des Espaces Naturels Bourguignons

**Il n'y a jamais eu d'âge d'or du bocage**, de tel ou tel bocage, pendant lequel toutes les fonctions auraient été reconnues, acceptées, valorisées, dans une harmonie des relations entre l'homme et l'espace agraire. Ça, ça n'a jamais existé. La création, l'entretien, l'exploitation, l'adaptation des bocages aux changements survenus se sont fait dans la peine, dans la fatigue, et dans la sueur. Il ne faut pas idéaliser les bocages. Quand on les idéalise, et qu'on discute avec les agriculteurs, ils ne vont tout de suite dire non. Il y a juste eu des moments pendant lesquels tel aspect d'un bocage, tel rôle déterminant de sa structure, de la structure des haies, de leur composition, a été en cohérence, pendant un moment, avec des pratiques, avec des perceptions.

Par ailleurs, il faut bien prendre en compte le fait que **les bocages sont très divers**, pas seulement d'une grande région à une autre, mais aussi de micro-régions à d'autres, d'un point de la commune à un autre, et que les haies sont très diverses au sein même d'une exploitation. Ainsi, il faut éviter tout dogmatisme, en disant "il faut faire ci parce que c'est comme ça" : **nuançons!**

Les caractéristiques d'un bocage, qu'on voit, qu'on observe, qu'on traverse, témoignent des fonctions qui lui ont été dévolues -et qui sont, au moment où on regarde, dévolues- et donc des rôles qui leur sont reconnus. Donc, on peut dire, avec un peu de prétention, mais aussi beaucoup de modestie : "Montre moi ton bocage et, dans une certaine mesure, par rapport à ce que tu lui apportes, je te dirais quelle agriculture tu pratiques, quelle vision de l'avenir tu as pour ton exploitation".

C'est très prétentieux... mais disons que ça peut permettre d'amorcer une discussion entre l'observateur extérieur que je suis, qui ne prétend pas être du monde de l'agriculture, et l'agriculteur, celui qui le gère. Je pourrais dire aussi, "montre-moi une image ancienne d'un paysage bocager, et je pourrais te parler de l'agriculture d'alors, du paysage bocager d'alors et de la société rurale d'alors". Certes, il faut qu'il y ait une photo suffisamment riche.

**En termes de perspectives, considérant toutes les potentialités des bocages**, en matière ressources en bois, que ce soit bois énergie ou bois litière, en matière de préservation de l'eau, tant pour la ressource que pour réduire l'érosion, en matière de biodiversité, avec les nouveaux contextes qui apparaissent, la préservation des continuités écologiques, de la trame verte et bleue, leur rôle vis-à-vis des sols, et de manière induite leur rôle sur le paysage - qui pour moi est induit par les autres aspects-... **je pense qu'il y a un risque à appréhender ces différents aspects les uns indépendamment des autres.** Il faut les considérer globalement. Il y a donc un risque avec la trop grande spécialisation de chacun d'entre nous. Bien sûr, il faut des compétences sur tel ou tel point, mais il ne faut surtout pas ignorer les autres aspects. Les bocages ont toujours été des systèmes très complexes dans lesquels interfèrent des éléments écologiques, des éléments humains, des éléments techniques et économiques.

Si on n'en voit qu'un aspect, qu'on essaie d'avancer très fortement dans cette direction, en ne regardant pas à côté, cela conduira à des incohérences et des distorsions.

**Ce qu'il faut surtout, c'est réussir à préserver des processus.**

Aujourd'hui, en matière de préservation de la biodiversité, plus que de préserver des espèces ou des habitats, on parle de préserver des processus écologiques qui permettent à ces espèces et ses habitats de se perpétuer, mais aussi de s'adapter aux changements, dont le changement climatique est un des aspects parmi d'autres. Donc pour les bocages -qui sont des milieux anthropiques, fabriqués par l'homme, avec des composantes biologiques- il faut aussi arriver à préserver les processus fonctionnels qui font qu'ils seront là : qu'ils existent, qu'ils se perpétuent et qu'ils évoluent. Les processus fonctionnels sont bien sûr écologiques, les relations entre les êtres vivants qui composent la haie, les flux, les flux d'énergies, les relations entre la haie et la parcelle, entre les composantes de la haie, entre les haies au sein d'un réseau...

Puis il y a aussi les processus anthropiques. **L'entretien du bocage, c'est son exploitation.** Ça a toujours été l'exploitation, sauf pendant une toute petite période qui n'aura pas été longue dans l'histoire du bocage où on a considéré que ça n'apportait plus rien en terme de ressources et que c'était juste une "obligation à entretenir".

Aujourd'hui on doit bien considérer que l'entretien est lié à l'exploitation, et qu'elle doit permettre aussi de **préserver la capacité évolutive des bocages**. On ne sait pas ce dont on aura besoin en terme de bocage dans 20 ans, dans 50 ans, dans 100 ans... Si on a fait des orientations trop drastiques, trop univoques, elles ne permettront pas une adaptation, une souplesse, alors que jusqu'à maintenant on a préservé des possibilités adaptatives, même quand on a été assez violent avec certains bocages. Longtemps les bocages ont été très très robustes, ils ont résisté à tous les outrages, parce qu'il y avait une cohérence d'un certains nombres de facteurs, dans les usages, dans la réglementation, dans la structure même des haies, dans la diversité des haies au sein de la parcelle, mais aussi avec les moyens techniques dont on disposait. Mais aujourd'hui, avec les moyens modernes et l'énergie qu'on a à notre disposition, ils sont devenus d'une grande vulnérabilité. Certaines haies sont millénaires ! Certaines haies existaient déjà à certains emplacements il y a mille ans. Certes, ce ne sont plus les mêmes végétaux, mais les haies de bas de pente, qui séparaient les terres labourées et un fond humide, peuvent être millénaires, celles-là. Malgré cela, aujourd'hui, avec les moyens dont on dispose, elles sont très vulnérables, et peuvent disparaître du jour au lendemain.

Voilà des considérations très générales, mais l'essentiel, c'est qu'il faut travailler de manière collective, de manière intégrative pour prendre globalement en compte les choses, même si aujourd'hui il y a des aspects qui sont déterminants dans l'évolution de la préservation des haies, par exemple l'énergie, c'est absolument évident. Mais si on ne prend en compte que l'énergie, on fera des erreurs, donc il faut bien prendre en compte la globalité des potentialités des haies et des fonctions.



## Odile Plan, BIPLAN "territoires, formation, réseaux" - OR GRIS "Seniors, acteurs du développement rural"

A travers ces rencontres, nous avons beaucoup parlé de **partenariat**. Une bonne partie des initiatives présentées portaient sur les filières et la diversification agricole, et ces initiatives, pour le quart ou le tiers des interventions, selon la manière dont on les compte, portaient sur le déchetage du bois. C'est intéressant, passionnant : les exemples étaient forts, mais je regrette quand même que d'autres filières agricoles, en lien avec le bocage, n'aient pu être abordés - pas assez de place, pas assez de temps... je pense. J'aurais été intéressée par une intervention portant directement sur l'agroforesterie (NDLR: voir ateliers 1 et 3), et aussi d'autres types d'initiatives portés par les agriculteurs ou d'autres.

Nous avons eu durant ces deux jours des éclairages très forts sur la préservation, la replantation, l'entretien du bocage... par la population agricole. Population qui a un rôle moteur certes, un rôle pivot dans l'utilisation de l'espace, mais pas forcément en lien avec tous les acteurs concernés sur les territoires.

Donc je vais essayer de dire ce que je ressens sur les autres acteurs qui ont leur place dans la concertation que l'on veut collective, acteurs multiples, et ne pas seulement de profession agricole.

Le développement durable a trois piliers: l'économique, l'écologique et le social.

- Pour l'économique, les interventions ont montré que l'objectif de rentabilité est atteignable, en adaptant ses pratiques, en s'organisant collectivement, on peut tirer des revenus de la haie. On peut avancer dans cette direction : elle a une valeur économique. L'entretien des haies n'est pas toujours une charge pour la profession. Les réalisations présentées la montrent clairement et j'espère quelles seront largement diffusées.

- Pour le volet écologique: c'était moins développé dans les présentations; cet aspect serait à mettre plus en avant.

- Quand au volet social, j'avoue que là ça manque un peu. D'accord, on a toute la vie pour arriver à le réaliser et donc il ne faudrait pas s'affoler! Il faut certainement intégrer ce volet dans la démarche globale, dès le démarrage d'une action.

Voyons un peu **quels publics du territoire peuvent être concernés sur la question du bocage**:

Je parlerais tout d'abord des **anciens** : ils sont dépositaires de la mémoire. Il faut les repérer tant qu'ils sont encore présents : **Le repérage et la collecte de ces savoir-faire**, de leurs usages, leur valorisation et leur transmission, font partie intégrante du travail sur les haies et le bocage : il y a des anciens qui connaissent encore des petits trucs qui ne sont pas capitalisés.

Ces savoirs mériteraient d'être encore mieux identifiés pour mieux être transmis territoire par territoire : ce n'est pas un processus global qui s'adapterait de manière identique. C'est à chaque territoire de reconstituer sa mémoire, de réfléchir et de travailler son bocage. Parce qu'il n'y a pas deux bocages identiques! Moi-même actuellement dans le sud l'Yonne je vois des bocages très différents de ce que j'ai connu en Puisaye. Et pour moi qui travaille sur les seniors acteurs des territoires, je vous dis que leur participation est essentielle.

Parmi ces innovations, principalement agricoles, j'ai cherché **les femmes** et je n'en ai pas rencontré beaucoup : j'ai trouvé la cueilleuse et la dynamique de filière qui sont ceux que j'appellerai des cueilleurs sans terre, des cueilleurs sans haie, qui ne possèdent pas leur propre terrain et vont cueillir à droite à gauche. C'est une filière plus organisée qu'on pense, qui demanderait une coordination sérieuse avec l'agriculture pour ne pas risquer d'aller ramasser, capter des matières qu'on ne voudrait pas voir dans ces produits aromatiques, cosmétiques ou pharmaceutiques. Ca va de soi... Et peut être que dans cette histoire de cueillette, on rencontre un peu plus de femmes, que cela attire peut être plus culturellement. C'est peut-être un peu sexué. Les femmes ont souvent été à la pointe pour l'ouverture du monde agricole et rural à de nouvelles activités, de nouvelles pratiques ; la cueillette est un exemple.

**Écoutez les femmes, écoutez les vieux, vous étofferez vos projets...**

Ensuite il y a **les jeunes**. Les jeunes, on en parle un petit peu en "choses à côté" : on fait des sentiers, on fait un peu d'ateliers-découvertes... Si on ne les sensibilise pas maintenant à ces questions, dans les écoles, et les écoles d'agriculture pour les mobiliser, par des interventions associatives, à travers des projets territoriaux - les établissements d'enseignement agricole ont la possibilité de construire des projets territoriaux-, si on n'implique pas la jeunesse montante, celle qui va devenir agricole, et la jeunesse vivante, celle qui va vivre dans nos campagnes, et bien on va recommencer dans quelques années. Alors allons-y, entraînons-les !

Avant de venir ici, j'ai eu contact avec l'UNCPIE, l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation et d'éducation à l'Environnement. Ils ont un contrat national avec les Chambres d'Agriculture, une convention, qui peu faciliter ce genre de démarches.

Dans les écoles, avec les nouveaux rythmes, il y a maintenant des temps périscolaires élargis. On doit pouvoir y faire des trucs assez intéressants, profitons en...

**Nous ne pouvons nous passer d'une participation de la jeunesse, impliquons- a.**

**Chaque action doit transmettre quelque chose aux plus jeunes.**

Et pour compléter, il y a une population dont on a pas beaucoup parlé : **les "nouveaux arrivants"**. Des nouveaux arrivants, il y en a de toutes sortes. Parmi eux, il y a ce qu'on appelle les "pluri" ou les "multi résidentiels". J'en ai été, je sais ce que c'est. On vient, une grande partie du temps, dans le lieu, son territoire rural, et pour le reste on a gardé son accroche à la ville proche. Les nouveaux arrivants ont leurs avis. Pour quoi sont-ils venus?

Pour vivre mieux, dans un lieu qu'ils trouvent beau, qu'ils aiment. Ces nouveaux arrivants ont leur place parmi les interlocuteurs !

Il ne faut pas que les agriculteurs se les mettent à dos ! J'arrive chez des copains qui sont en train de pester parce qu'on vient d'arracher une haie qui était dans leur champs de vision, une haie qui faisait quarante mètres, qui a des dizaines et des dizaines d'années d'existence. La réaction des copains qui voient faire ça, sans avis sans rien, c'est : "on a tout arraché, c'est des cons!". C'est peut être vrai, mais ça ne facilite pas la relation des nouveaux installés avec le monde agricole local! Il faut aussi que les agriculteurs se rendent compte que si il y a le regard des autres agriculteurs sur eux, il y a aussi le regard des autres gens qui vivent sur le territoire et qui n'ont qu'une envie, tout comme eux: c'est que le territoire soit actif et vivant. Ces nouveaux arrivants sont exclus du débat, dommage... Certains ont aussi des propriétés importantes, replantent des bêtises comme des thuyas, et participent ainsi à détériorer le paysage à la périphérie des villages, quasi autant que des arrachages de haie ou autre.

On pourrait avoir des conseils à transmettre à chaque nouvel arrivant, pour lui dire "vous plantez une haie, c'est mieux", "il vaut mieux mettre des érables champêtres que de mettre ..." Ça diminue, mais quand on va voir un paysagiste, qui a fait une formation de paysagiste, il vous conseille, excusez-moi, ... que des bêtises. Donc, ce savoir, ces connaissances doivent être acquises par tous les habitants.

Parmi ces nouveaux arrivants, il y a aussi **les saisonniers, les touristes.**

Les touristes participent au développement de l'économie locale, viennent parce que le paysage est beau, le pays est vivant. Le problème d'un tourisme comme celui de votre territoire c'est : "ils viennent pour une journée parce qu'ils veulent aller voir Guédelon, puis ils repartent le lendemain !". Mais que leur propose-t-on? Le problème principal du tourisme rural non développé, c'est : "Qu'est ce qu'on peut essayer de faire pour qu'ils restent deux jours, trois jours, une semaine?" On les accroche avec le produit attractif le plus en pointe, et après on leur dit " mais, faut pas partir! Regardez là bas, il y a un sentier de découverte de la haie, allez voir les étangs ... ". Et c'est en lien avec les agriculteurs, c'est en lien avec ce qu'on leur laisse voir. Il y a le tourisme de randonnée, des randonnées de découverte de la nature, des randonnées plus sportives.... La randonnée, la balade, c'est quand même un des plaisirs les plus importants des vacanciers et des touristes français. Les touristes ne sont pas seulement ceux qui viennent de loin ! Il y a beaucoup de tourisme de proximité. Si vous êtes un lieu attractif, les autres Bourguignons viendront se promener chez vous et même des régions d'à côté.

Alors finalement, avec toutes ces diversités de territoire, leur identité propre, leurs particularités et spécificités, leurs agriculteurs particuliers -acteurs incontournables et essentiels-, avec tous les autres acteurs, les vieux, les femmes, les jeunes, les nouveaux arrivants, les touristes, avec les collectivités locales, alors finalement, nous devons arriver à construire un vrai projet de territoire intégrant les haies, intégrant toute notre problématique: un territoire vivant, un territoire où tous les acteurs participent et profitent de l'action.

## Arnaud Delestre, agriculteur, élu de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne

Je vais commencer par répondre quant à la question de la cohabitation entre les nouveaux habitants et les agriculteurs.

Les fermes des agriculteurs sont en général des lieux assez ouverts. C'est aussi aux nouveaux habitants de venir rencontrer l'agriculteur, de comprendre son travail et sa façon de travailler, d'échanger ensemble. Je pense que c'est un premier pas, ensuite, pour mieux se comprendre. Et ça fait lien avec tout ce qu'on a vu durant ces deux jours : les échanges, sont parfois assez peu nombreux et restent parfois caricaturaux. Donc je pense qu'il y a toujours besoin de communiquer davantage et d'échanger.

C'est vrai qu'on ne peut pas donner qu'une vision unique de l'agriculteur sur la haie. Les agriculteurs sont multiples, ils ont une histoire différente, un parcours différent. Donc on peut pas arriver à avoir quelque chose comme une ligne droite : derrière on a "des" agriculteurs et agricultrices. Je rebondis également sur l'intervention de Patrice Notteghem sur le fait de préserver les haies : oui. On a aussi un travail au niveau agricole : c'est préserver les agriculteurs et des agricultrices sur le territoires pour continuer aussi à travailler et à entretenir les haies.

Je me félicite des échanges de ces deux journées. On a vu, même s'il y a des approches différentes, des agriculteurs qui ont déjà très bien intégré tout le système bocager dans leur exploitation, dans un seul système d'exploitation. On s'aperçoit aussi qu'il y a de nombreux questionnements qui arrivent.

Ça nous a été exposé hier notamment par Etienne Bourgy : les agriculteurs ont aujourd'hui des haies qui coûtent, en effet jusqu'à dix mille euros mais bon, qui coûtent du temps et de l'argent, mais qui ne sont pas valorisées. Cette question de vouloir valoriser la haie, de trouver de nouveaux débouchés, est en effet une porte entrée qui est à mon avis la plus concrète au niveau du monde agricole, pour avancer.

On a évoqué hier tout ce qui est systèmes de Mesures Agri-Environnementales bocagères, qui sont en effet des outils qui permettent aux agriculteurs qui le souhaitent, dans un terrain donné, car c'est assez fermé, de recevoir des aides à ce niveau là. Il faut toujours bien faire attention au contrat et au cahier des charges.

Pour les agriculteurs, l'entrée la plus judicieuse, c'est en effet l'entrée économique. C'est l'entrée qui passe le plus dans les exploitations et qui après débouche, et entraîne ensuite des entrées à différents niveaux. Un fois qu'on a l'entrée économique, c'est à dire "que faire de cette haie ?", "qu'est-ce qu'elle me coûte?", "qu'est-ce qu'elle peut me rapporter?", "Est-ce que je peux aller dans du chauffage? dans du paillage (ce qui est aussi une nouveauté)?"... on arrive vers la Chambre d'Agriculture.



Les Chambres d'agriculture sont là justement pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets. Les personnes qui ont les compétences au niveau des Chambres d'Agriculture sont là pour les accompagner, et pour trouver des références, souvent avec les agriculteurs, puisqu'on manque de références. En effet, il y a des choses qui sont difficilement quantifiables sur lesquelles il y a des recherches faites par les agriculteurs. Ce qui permet, une fois qu'on a ces données, de les divulguer sur le terrain et ensuite d'aller faire du travail de terrain pour créer, pour "faire monter la mayonnaise".

C'est ce qu'on a vu aussi avec le travail qui se fait là et qui se fait aussi par Sylvie Monier en Auvergne: 'après c'est du travail vraiment de terrain, des dizaines d'heures à passer avec des groupes, pour expliquer, au niveau comptable, dans un premier temps, les gains qu'il peut y avoir et puis les débouchés, qui au départ peuvent sembler juste des débouchés sur une exploitation : mettre une chaudière, peut-être deux, trois... travailler avec des voisins, investir en commun et ensuite se tourner vers les collectivités pour voir si il n'y a pas un moyen, quand on est dans une région vraiment bocagère, de valoriser à une échelle plus importante.

C'est un autre niveau mais ça permet aussi d'avoir des liens avec les collectivités, de créer ensemble, d'avoir des contrats qui permettent d'assurer des approvisionnement pour les collectivités et de rentabiliser la machine pour le groupe d'agriculteur.

Je pense que vraiment c'est l'entrée qui fonctionnera le mieux, pour moi quasiment la seule qui pourra fonctionner, pour faire adhérer un maximum de personnes autour du bocage. Je vous parle bien sûr d'un côté économique, mais c'est aussi mon rôle en tant qu'agriculteur.

## Bernard Farinelli, co-président de l'association 3B, Bocages, Bouchures Bourbonnais

Je remercie les organisateurs d'avoir invité notre association, qui s'appelle 3 B, c'est-à-dire Bouchure, Bocages, Bourbonnais. Bocages, on a mis un S, puisque dans le Bourbonnais, il y a au moins trois bocages différents, qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, en terme de substrat, de construction et en terme même d'exploitation. Aujourd'hui, on aurait à rebaptiser notre association, on l'appellerait les gens du bocage, tout simplement.

Qu'a-t-on cherché à faire avec notre association ? Qu'est-ce qui nous a fait prendre conscience dans le bocage Bourbonnais ?

Je ne vais pas trop parler d'agriculture. Seulement, il y a plusieurs agricultures, donc je ne voudrais absolument pas globaliser mes propos. Plusieurs points nous ont interpellés.

- C'est d'une part **l'arrivée d' "une" certaine forme d'agriculture céréalière**, qui s'agrandit, qui descend du Berry, qui vient dans le Bourbonnais, et qui s'installe, avec des dommages que " nous " jugeons, d'un point de vue identitaire, culturel, économique et écologique, dramatiques comme style d'installations. Cette forme d'agriculture-là, et pas une autre.

- Deuxièmement, **les dégâts occasionnés par le Conseil Général et sa vision " routière "**, c'est-à-dire que les routes ont pour la plupart été rasées de chaque côté et on a élargi pour des raisons de sécurité routière. Résultat des courses, nous pouvons rouler maintenant en grande ligne droite, atteindre 130km/h, alors qu'on nous parle d'être limité à 80. Je pense qu'il faut aussi se poser la question : " à quoi ça sert ? .

- Troisième aspect, c'est avec l'hôpital local de Bourbon. Tout était prévu pour qu'il y ait une **chaufferie collective** avec construction de tout un système à définir, mais le travail était fait, avec coopérative, avec les agriculteurs, etc. Les gens de GDF Suez sont passés et donc la chaufferie s'est faite au gaz naturel et tout le projet est tombé à l'eau.

Qu'est-ce qu'on a fait ?

D'abord on avait plein de doutes, on a écouté tout le monde, on a été reçu par tout le monde. Certaines fois ça a été des conflits importants, je ne vous le cache pas. J'ai eu la bêtise de discuter avec un journaliste et dire que nous craignons que le bocage bourbonnais devienne une seconde Beauce. A partir de ce moment-là, bien entendu, les rapports que j'ai eu avec la Chambre d'Agriculture, avec la FNSEA, etc... étaient plus difficiles. Il m'a donc fallu un an pour déconstruire et reconstruire en disant que le propos était une question de raccourci et qu'il fallait qu'on puisse parler. Nous en sommes là aujourd'hui car deux mois après, le président de l'une des principales CUMA du département a pris contact et nous a demandé de voir comment nous pourrions travailler ensemble.

Alors je vous parle des agriculteurs... malgré moi je reviens là-dessus : pour notre association, les agriculteurs représentent une partie, surtout pas du problème, mais une partie du questionnement.



L'autre partie, qui est majeure, c'est la relation avec la puissance publique sous toutes ses formes.

Donc nous avons rencontré plusieurs fois tous les services du Conseil Général, sommes en relation avec tous ses élus, avec son président.

Nous avons organisé une enquête que personne ne voulait financer. Alors on l'a financée tous seuls. Nous avons reçu peu de réponses, je le reconnais humblement : 525 réponses, mais ce sont les gens qui l'on fait par eux-mêmes. Il y avait des chiffres tels que 98% disant «oui» à l'authenticité, "oui" à la volonté d'économie locale. Alors le Conseil Général très embêté a payé un véritable organisme et a fait faire le même sondage avec des questions à peu près identiques : les chiffres on été exactement les mêmes. Donc on a exploité cette enquête. On a été extrêmement soutenus par les médias locaux.

Ensuite on est intervenu au niveau des municipales, pour demander aux candidats: "pour vous le bocage est-ce que ça a de l'importance ou pas?" Et dans le bocage, c'est pas uniquement le paysage, j'espère que vous comprenez mes propos, mais tout l'aspect économique qui est derrière... "Est-ce que ça a de l'importance ou pas?" et "qu'est-ce que ce que vous comptez faire?"

On a fait un deux pages, en expliquant tout ce qu'on pouvait faire d'un point de vue juridique, économique etc.. Je vous rassure : zéro réponse. Dans un premier temps, zéro réponse. Dans la réalité, cette question-là a été complètement sous-jacente.

Dans ma propre commune, cette fois-ci, je suis devenu un khmer vert, pour utiliser une expression connue pour se débarrasser de quelqu'un. Donc je suis un khmer vert simplement pour avoir posé la question de l'économie locale. La catégorisation, elle est dans tout les sens, elle est pas uniquement de la personne qui vient, qui s'installe et qui dit que l'agriculture, c'est cela ou c'est ceci... Elle est dans tous les sens et quand on pose une question qui va déranger l'ordre établi, l'ordonnancement des choses, et bien voilà, on dérange.

Aujourd'hui, ça paye. La question du bocage est complètement en débat. Bientôt, nous allons aller dans certaines communes mais surtout dans deux Communautés de Communes. Notre association a proposé au Président du Conseil Général, lorsqu'il a fait ces enquêtes sur la ruralité avec ces débats publics, une contribution proposant la création d'une filière bocagère, une filière de plaquette bocagère. J'ai longtemps cru que cette proposition était enterrée. Elle viens de ressortir. La Mission Haies d'Auvergne, en la personne de Sylvie Monier, et notre association en mon nom, vont intervenir auprès des élus et on va organiser une réunion avec les autorités, les institutions et le monde agricole, dans lequel nous retrouverons la CUMA dont je vous ai parlé et normalement la chambre d'agriculture, etc...

Ces petits points font qu'aujourd'hui dans le bourbonnais, le mot "bocage" est reconnu, alors qu'il ne l'était plus il y a cinq ans. Il y a cinq ans, c'était l'office du tourisme qui vendait sur ses plaquettes "venez vous promenez en bocage bourbonnais" et aujourd'hui la notion bocage reprend son sens.

Autre chose à laquelle nous attachons énormément d'importance : nous avons fait du réseautage.

Rien n'était pire pour nous que d'être considéré comme une "association environnementaliste", ou une "association écolo quelque chose". Notre association n'est pas ça : c'est des gens qui viennent, nous discutons, nous mettons tout autour de la table. Nous avons souhaité d'ailleurs que notre association soit collégiale. Je suis co-président : on en a mis deux. Et dans la réalité, les douze membres du conseil d'administration ont tout à fait le droit de porter notre association.

On refuse toute subvention pour garder notre liberté. On est là pour essayer de donner la parole, pour essayer de faire remonter la parole.

Donc on a été voir tous ceux que nous pouvions matériellement voir -et c'est pas fini- en terme de réseau. C'est ainsi que nous avons rencontré, les gens ici, et les organisateurs de cette manifestation. Donc nous avons vu des associations naturalistes, nous avons vu des techniciens agricoles, des associations économiques. Nous avons vu des élus, des fédérations de chasse... nous avons vu à peu près tout le monde. Alors le fait de "voir" fait que généralement, il n'en ressort pas grand-chose dans un premier temps. "Bonjour", "Au revoir", ils sont venus, voilà. L'avantage c'est qu'on dit : "nous existons, on ne demande rien, simplement qu'on informe le citoyen et que nous puissions en parler".

Puis nous avons organisé des conférences-débats.

La première, c'était sur les questions d'érosion, sur le sol. A chaque fois, on essaie de faire venir des gens qui sont militants de la chose - on n'a pas d'argent- mais qui sont reconnus pour leur objectivité.

Donc sur le sol, sur la taille des arbres -chez nous on appelle ça des têtards-, sur l'arbre paysan. Là, ça n'a pas été simple dans la salle, parce que pas mal de gens avaient une vision sentimentale et "destructrice" : "dès lors qu'on coupe, qu'on émonde ces arbres-là, on est des meurtriers". La prochaine, c'est l'agroforesterie. Un professeur du Museum d'Histoire Naturelle va revenir nous parler d'agronomie.

Enfin, on souhaiterait, tout autour du département de l'Allier, avoir des liens et créer entre guillemet, une sorte de "réseau des bocages", une sorte de "collectif des bocages".

Ici on a rencontré plein de gens qui sont des témoins du bocage, de façon à pouvoir avoir une vision d'échange et d'en parler.



## Jean Massé, maire de Saints-en-Puisaye:

Les paysages, les haies en Puisaye...

Bon, déjà, on dit les bouchu(r)es, parce que les haies, ça fait parisien.

Les bouchures en Puisaye, je me bats là-dessus.

J'ai plusieurs casquettes, mais avant tout j'étais paysan et je suis encore paysan.

Ça fait 60 ans que je me promène dans les haies. J'y suis allé tout petit et je savais ce que c'était. J'ai connu le remembrement, j'ai connu l'agriculture d'avant et l'agriculture de maintenant. Les bouchures, c'est vrai que c'était quelque chose dans une exploitation! C'était des contraintes. Il y avait des avantages, mais c'était des contraintes.

Mon premier point est : **"il faut se souvenir d'où on vient pour savoir où l'on va"**.

J'ai toujours travaillé dans cet esprit là. Je me suis souvenu d'où je venais : les pieds dans la merde, les pieds dans la boue, les pieds dans les chemins creux où on ne pouvait pas marcher. C'est beau les chemins creux, mais quand vous avez des vaches ou des tracteurs, ou quand vous aviez des chevaux à l'époque où je me rappelle, on ne pouvait pas y marcher. Je le disais hier, en faisant une balade dans mon territoire, sur la commune de Saints, là-haut au Moulin de Hausse Côte (limite Puisaye-Forterre) : "vous voyez, tous ces chemins étaient des chemins creux et quand on était gamin et qu'on devait garder les vaches, on passait dans les champs, parce qu'on ne pouvait pas passer dans les chemins".

Bon, le remembrement a eu des effets néfastes parce que c'était mal étudié, c'était des "penseurs", comme vous l'avez dit plus ou moins les uns les autres, et qui pensaient "global", mais qui pensaient pas... "bien", on va dire.

Bref, c'est comme ça, c'est l'histoire.

Alors pour me battre pour conserver les haies dans ma commune et en Puisaye Forterre, **je parle d'abord du paysage** : si les gens viennent en Puisaye, c'est le paysage qui les attire, c'est pas le reste.

D'abord : le paysage.

Ensuite il y a **l'érosion**. On la voit beaucoup en Forterre, parce qu'on y a des terres calcaires avec peu de terre arable. Sur certains secteurs qui ont fait des remembrements récemment, je suis sûr que dans vingt ans, ils y planteront des acacias, parce qu'il n'y poussera plus rien. Alors qu'avant cela, il y avait des haies en travers, des talus, enfin, c'était organisé. On a supprimé ça, alors l'érosion, c'est un point important.

Il y a **l'eau**, la préservation de l'eau qui est un peu mon cheval de bataille. Si vous avez des haies, vous protégez vos nappes phréatiques des pesticides, de la turbidité (les matières organiques qui descendent dans les nappes), vous faites des barrières naturelles pour protéger vos captages.

Et puis il y a **l'énergie**. Il faut se rappeler que l'énergie dans le temps, c'était le bois bûche. On ne parlait jamais de déchiqueter, parce que déchiqueter ça coûte de l'énergie, du transport.

Le bois de Forterre portait une fois plus de profit que le bois de Puisaye, parce que c'est du bois qui pousse sur le sec : il pousse très lentement. Mon père était de Forterre et mon oncle était de Puisaye : il y en a un qui consommait deux fois plus de bois que l'autre. Alors c'est vrai : il faut savoir d'où on vient et où l'on va.

### **La deuxième chose, c'est l'exemple et la concertation.**

Que vous soyez paysan, collectivité, consommateur ou association : il faut montrer l'exemple.

On peut tirer à boulet rouge sur tout le monde, comme vous l'avez dit tout à l'heure. Quelqu'un a dit tout à l'heure : "on fait jeter le venin et après on discute". C'est comme ça qu'il faut y aller!

Je vais donc vous faire une liste, qui n'est pas exhaustive, des principaux acteurs qui ont détruit les haies :

- Le Conseil Général. Avant c'était la DDE, mais le Conseil Général a continué.
- La DDT avec ses routes nationales.
- Les collectivités s'en sont donné à cœur joie... Il y a des communes où c'est catastrophique!
- Les agriculteurs, eux ils travaillent dans le milieu, ils ne sont pas responsables des bordures de routes !
- EDF : ils nous font la guerre. J'ai reçu une missive il n'y a pas très longtemps : il va falloir que je dise aux paysans et aux propriétaires de haies de couper les haies, à deux mètres des fils. Parce que EDF ne va plus le faire: ce sera à la charge des agriculteurs et des riverains. Et si on ne le fait pas, c'est une amende.
- France Télécom : ils sont dans le même cas, ils m'ont envoyé la même missive...
- Alors après il y a les propriétaires, les baux aussi, et leur termes. Il ne faut pas oublier que la plupart des paysans ne sont pas propriétaires : ils sont exploitants pour la plupart !

Des propriétaires m'ont dit : "moi les haies, je les garde, je les exploite, et puis t'as pas à y toucher, t'as pas le droit de les arracher, pas le droit des les couper". C'est le propriétaire qui est propriétaire de la haie. Le paysan n'est pas propriétaire de tout !

A Saints, on a fait un POS (Plan d'Occupation des Sols) en 2000. On y a intégré une close soumettant à autorisation les arrachages de haies, et précisant que toute haie arrachée doit être replantée dans le même sillage ou, si ce n'est pas dans le même sillage, qu'elle soit doublée en longueur.

Quelques haies ont été arrachées ou coupées, mais elles ont été soit replantées soit laissées repousser. En général, les agriculteurs laissent repousser, parce que vous savez, en Puisaye, si vous laissez une bordure de champs qui n'est plus broyée pendant cinq ou six ans, et bien vous avez des arbustes, des broussailles, qui repoussent tout seuls, naturellement !

Ça a été un moyen. C'est vrai que c'est un peu de la répression, mais n'empêche...

Au préalable, on avait quand même fait faire toute une enquête sur la commune : à partir d'un relevé, tous les habitants on été consultés par une technicienne qui est venue pendant deux ans sur la commune.

On s'est fait un peu taxer "d'écolo", mais c'est pas trop grave. Le principal, c'est que les haies ne disparaissent plus et que les haies repoussent !

L'exemple et la concertation. Et je pense que ce dernier point est très important. Alors on a bien travaillé, on s'est fait bien plaisir... Mais maintenant, il faut réunir toute la liste que j'ai donnée -en semaine, parce que le week-end vous les aurez pas- et voir comme chacun peut se positionner par rapport aux haies et aux bocages comment on peut remettre le bocage dans nos territoires.

Les paysans, au milieu des champs, peuvent avoir une grande parcelle sans haie, c'est bien!

Mais le long des routes, le long des chemins, ça ne les gêne pas les paysans, si on les embête pas sur autre chose. Maintenant, il y a la possibilité, comme a dit Arnaud, de mettre des bandes enherbées. Il y a un tas de choses qui se font maintenant et qui sont aidées en plus, financées par des MAE (Mesures Agri-environnementales – Politique Agricole Commune). Alors je pense qu'on peut y arriver.

La dernière chose, c'est pour l'exploitation des haies :

Bon j'ai dit qu'il y a le bois de chauffe, même si avant il n'y avait que le bois de bûche, maintenant, il y a les chaufferies de bois... Mais tout ça c'est pareil : ça demande de la concertation, ça demande l'organisation. Il faut travailler avec les CUMA, avec les collectivités, avec les privés. Il y a des privés qui ont les moyens de faire les choses et qui voudraient bien faire des choses mais qui ne savent pas comment s'y prendre. Il y a les chambres d'agriculture, c'est très important. Je pense que là, les chambres d'agriculture et les écoles d'agriculture : il y a du boulot à faire !

Et puis toutes les écoles : toutes nos petites écoles primaires. On a beaucoup de professeurs des écoles primaires et des collèges, dans tout le territoire de la Puisaye Forterre, qui amènent les élèves visiter les exploitations : je pense que c'est un atout. Il faut former à tout cela toutes les personnes enseignantes et élèves. Les enfants sont les paysans, consommateurs et touristes de l'avenir.



## Pascale de Mauraige, maire d'Arquian (Nièvre):

Je résumerai en disant que **nous les élus, on est obligé d'être une sorte de chef d'orchestre**, parce qu'on doit mettre tout ça en musique, parce qu'on doit faire vivre tout le monde, avec toutes ses particularités, tous ces ressentis que vous avez exprimés. **On est là pour faire vivre le bien vivre ensemble.**

En tant qu'élue, j'ai été baptisée il y a 31 ans. Il y a 31 ans que je suis maire. Quinze jours après mon élection, le remembrement était décidé. Donc première réunion pour le remembrement : là on m'a dit: "vous ne ferez pas plus de six ans, parce qu'un maire qui fait le remembrement, la fois d'après il dégage!". Bon, ça fait 31 ans que j'y suis ! Je me suis demandée comment j'allais me débrouiller avec cette affaire là, parce qu'évidemment je n'étais pas une fille de paysan, même si j'ai un grand-père paysan. J'avais quand même ce sentiment que tout ce dont on parlait, ces arrachages de haies, etc... que ça allait être quelque chose d'affreux à vivre. J'ai bien regardé comment fonctionnait la commune et ai proposé qu'avant d'arracher des haies, on pourrait faire en sorte de bien regarder le fonctionnement hydraulique, les fossés, qui ne sont plus entretenus depuis des décennies. Finalement, j'ai fait du troc : "pas d'arrachage de haies et on va faire un super **plan d'hydraulique**". Ça a bien fonctionné. Finalement tout le monde y a trouvé son compte. Malheureusement, 31 ans après, il faudrait presque recommencer, parce que les bonnes intentions du départ, évidemment, souvent ça ne suit pas. Mais en tout cas, c'était une approche très intéressante.

Le bocage, j'y suis confrontée aussi, en tant que présidente de la communauté de communes de la Puisaye Nivernaise. Nous nous sommes dit que ça serait intéressant de faire un **plan de paysage à l'échelle intercommunale**. C'est ce que nous avons fait sur le précédent mandat. Ça paraissait un petit peu ésotérique ; mes collègues maires ne voyaient pas trop où on voulait en venir. Mais avec ce plan de paysage, nous les avons amenés à la réflexion d'un PLUI intercommunal, parce que tout ça ça a du sens.

**Regarder le paysage à plusieurs, avec le regard de l'autre, c'est totalement différent.** Le cheminement de communes en communes avec quelqu'un qui vous commente ce que vous avez tous les jours sous les yeux mais que vous ne voyez plus, c'est aussi quelque chose de très intéressant à partager.

Hier, j'ai participé à un petit groupe de travail par rapport aux chaufferies bois. Il y a une chaufferie bois sur ma commune depuis 2005, avec un réseau de chaleur qui alimente l'école, la mairie, les logements sociaux. C'est un petit réseau de chaleur, je ne suis pas précurseur en la matière. C'est quelque chose qui a fait aussi boule de neige sur le canton de Saint Amand. Quand nous avons construit la maison de santé de la communauté de communes, nous avons réuni les professionnels de santé et leur avons soumis le choix, en leur demandant s'ils voulaient une chaufferie à bois déchiqueté, en leur disant : "nous avons l'expérience, ça fonctionne, vous aurez peut-être plus de contraintes qu'en tournant le bouton juste avec votre chaudière à fioul, mais vous verrez. C'est vous qui paierez la consommation. Etes-vous d'accord?" Ils ont dit "banco", c'est parti!



Ensuite a été installée une chaufferie bois pour l'école de poterie de Saint Amand, qui dépend du Conseil Régional. Elle est située en face du collège. Je me suis tournée vers le président du Conseil Général de la Nièvre, je lui ai dit que ça serait intéressant qu'on réfléchisse à quelque chose de partagé et c'est ce qui a été fait. Autre projet, la maison de retraite de Saint Amand, qui est partagée avec les écoles de Saint Amand et bientôt avec un nouveau centre social qui est sur le même site. Ces réflexions sont à chaque fois sont intéressantes parce qu'elles sont cogitées en amont. **Quand on réfléchit à plusieurs sur un certain nombre de projets sur un territoire**, on peut proposer des choses sur cette ordre là. Ce sont des chaufferie de bois, ça serait peut-être aussi d'autres systèmes, je pense qu'on va encore évoluer dans le domaine. En tous cas, tout ça ce sont aussi des expériences qu'un élu peut faire partager.

Bien sûr, nous sommes très attentionnés à notre bocage, mais on doit aussi faire avec des gens qui ont envie que de temps en temps, qui ont la tentation, d'enlever quelques haies. Je reviens au remembrement, je m'étais quand même penchée sur le cadastre napoléonien sur ma commune, et je m'étais aperçue que si on enlevait quelques haies, on revenait à ce partage avec les haies qui existait sur le cadastre Napoléonien. Je pense que c'était dû surtout au partage des propriétés avec la disparition du droit d'aînesse et donc plutôt que de faire une clôture, on plantait une haie. C'est vrai qu'on arrivait aussi à certains endroits à des paysages qui étaient totalement fermés, avec une haie qui n'avait plus son sens à cet endroit là. Donc **il faut bien réfléchir aussi quand il y a des haies à préserver... et que ce soit aussi des haies de bonne qualité.**

Bien sûr il n'y a plus d'exploitation des têtards, ou têtards [étroignes] et on arrive aussi à des choses qui à des endroits sont un peu bizarres : récemment sur Saint Amand, on a eu sur une parcelle, quelqu'un qui a coupé ces têtards. Ils étaient devenu grands et dangereux parce que depuis des décennies ils n'étaient plus utilisés comme bois de chauffe. La partie aérienne, le houpier, était devenu quelque chose de complètement énorme par rapport aux racines des arbres qui étaient complètement déséquilibrés. **Alors c'est important aussi d'avoir ces explications pour faire comprendre aussi aux gens que parfois, certaines choses qui sont nécessaires.**

Je dois batailler en ce moment aussi avec les services du Conseil Général qui ont en charge les routes. Ils envoient aux administrés des lettres très directives en disant qu'il faut tailler la haie à telle distance, etc, puis, qu'est-ce qui se passe? Des personnes parfois très âgées, ou qui n'ont pas beaucoup de moyens financiers, sont désespérées parce que quand vous avez des arbres immenses, pour les faire élaguer, c'est un coût monstrueux. Donc on va trouver quelqu'un de bonne volonté qui va raser par le pied. Alors, il faut être très attentif à tout ça. Je me suis expliquée avec les services du Conseil Général : on ne peut pas aller d'une part dans un Agenda 21 en disant qu'il faut faire telle et telle chose, et d'autre part avoir cette démarche là.

**Tout un travail de pédagogie est à faire à tous les niveaux:** la personne responsable au niveau de la DDT dans le secteur croit bien faire, il faut que sa route soit bien dégagée, pour que ça ne coûte pas cher pour faire l'enrobé ou le revêtement. Tout cela demande beaucoup de temps et beaucoup de patience.

# CLOTURE

**Michel Courtois**, président de la Commission Agriculture, Environnement et Aménagement du territoire du Conseil Général de l'Yonne.

Bonsoir à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à saluer mon collègue Jean Massé, conseiller général du canton, Mme le Maire, Dominique Vérien, le directeur de la DDT, qui a fait l'amabilité de suivre ces travaux, c'est extrêmement important. Et j'aimerais dire un mot de Jean Claude Barrey, qui, depuis que je le connais et qu'on travaille en Puisaye Forterre sur ces sujets, est quelqu'un de convaincu dans ces domaines, je le remercie, ainsi que la cheville ouvrière de ces journées, je l'ai rencontrée il y a presque un an, pour voir comment on pouvait l'aider à monter ces deux journées.

Ma perception personnelle et historique : parce que je ne suis pas originaire de Puisaye. Il y a ici un maire que je connais bien, qui connaît bien le village où je suis né. On y était presque dans une petite Beauce, à sept kilomètres de Migennes. Vous voyez, par là, il n'y a pas grand arbres. Ce que j'ai connu dans ma jeunesse, c'était les vignes et des noyers. Tout ça a disparu au moment du remembrement, et j'étais tout gamin, donc par là, il n'y avait pas de haie. Mais par contre, quand je suis arrivé, parce que j'ai fait toute ma carrière d'agriculteur à Perreux, pas très loin d'ici, à une demi-heure, trois quart d'heure, là, je suis arrivé en Puisaye. J'étais très dépaysé, je vous le dit comme je le ressens : j'étais enfermé dans un paysage très très fermé. Puis, trois ans après est arrivé le remembrement. Ah, je vous garantis, on a ouvert! Aujourd'hui, c'est vraiment ouvert. J'habite en plein nature et j'arrive à voir pratiquement tout le territoire de la commune de chez moi, alors quelque part, là, il y a quelque chose qui accroche. Et encore, la commune possède sur son territoire, mille cent hectares de bois. C'est quand même assez impressionnant mais c'est de grosses masses bocagères. Donc voilà un peu le parcours. Et personnellement ça fait 35 ans que je ne me chauffe qu'au bois et j'y suis très attaché. Si on me dit maintenant que j'envoie de la dioxine dans l'air, je me dis bon sang... il y a quelque chose, là, que je ne capte plus très bien...

Le thème de ces rencontres tient en trois mots: "bocages", "richesses" et "avenir". Chaque mot a son importance.



En effet, le bocage a longtemps été associé à une vision arriérée - et ça je n'ai pas peur de le dire parce que c'est vrai- d'un mode d'agriculture qui s'est développé sur des terres moins favorables à la culture et plus favorables à l'élevage. Il a été aujourd'hui considéré comme une voie d'avenir. C'est pourquoi associer, ces trois mots, "bocage", "richesse" et "avenir" est à mon sens une bonne approche pour dépasser la vision passéiste et construire l'avenir de nos territoires bocagers, en considérant que la richesse se situe à la fois dans les dimensions économiques des productions issues des haies, la préservation environnementale et la dimension sociétale, par l'animation et le lien qu'il peut constituer entre les différents groupes sociaux. Soit, au final, une véritable vision de développement durable.

Quels sont les objectifs affichés de ces rencontres ? Il s'agissait de :

- Fédérer autour d'un événement les acteurs du territoire local et régional. Et j'ai bien vu ici, j'ai entendu, qu'il y avait des personnalités ou des personnes de toutes les régions de France. Je m'en réjouis parce que notre petit territoire a au moins accueilli, attiré, dans un événement comme celui-là pour en débattre, largement au delà de nos frontières départementales.
- Donner des perspectives dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et du développement territorial.
- Montrer que le bocage est un atout pour l'avenir en construisant une vision globale et prospective liée à la valorisation du bocage.
- Entraîner une dynamique régionale pour la préservation et la valorisation des bocages bourguignon.

Les échanges qui ont eut lieu tout au long de ces deux journées entre les acteurs de la recherche et les actions de terrain, ont permis de dialoguer, de pointer les expériences qui marchent et aussi celles qui marchent moins bien - c'est ce qui fait l'expérience - selon le contexte dans lequel elles se sont mises en place, afin d'en faire l'analyse et de bénéficier de retours d'expérience.

Je voudrais saluer ici la grande richesse de ces débats, la pluralité des intervenants, la pluralité des congressistes, le croisement des regards à partir duquel il est possible de dépasser ce qui peut apparaître parfois comme des intérêts antagonistes. Vos travaux s'intègrent dans une réflexion et une dynamique autour du bocage en lien avec les territoires et ses acteurs, dans leur multiplicité et leurs diversités.

Aujourd'hui, il est effectivement devenu nécessaire de dépasser les rôles strictement agricoles pour intégrer, et ça a été dit lors de la dernière table ronde, pour intégrer toutes les dimensions et toutes les fonctions du bocag : service d'approvisionnement en bois, notamment pour les usages énergétiques, litière aussi pour les animaux avec la biomasse, service de régulation en limitant l'érosion des sols, en ralentissant la perte des valeurs économiques

des parcelles, en épurant l'eau, en protégeant du vent, fournissant de l'ombre pour les animaux, services favorisant la biodiversité, réservoir ou corridor de biodiversité, fournisseur d'auxiliaires de cultures, fournisseur de baies, de plantes médicinales et de services culturels... Devenant ainsi un marqueur de territoire en terme d'identité, le paysage sur lequel le développement touristique et économique peut s'appuyer.

Ainsi le bocage est à la croisée des thématiques et devient une question de société qui peut et doit animer le territoire et ses acteurs : les habitants, les agriculteurs, les professionnels, les collectivités et les services de l'état. Et là-dessus -petite expérience personnelle- j'ai, sur la communauté de communes que je préside, mis en œuvre un PLU intercommunal. Dans ce cadre, on a commencé à voir et à essayer de remettre en œuvre, disons, une continuité écologique : la trame bleue et la trame verte.

C'est quelque chose que personne, avant qu'on ait posé, avec les bureaux d'étude, cette problématique, n'avait imaginé. Je pense que là, on a commencé à toucher du doigt quelque chose d'important. Ça a été long, ça fait six ans qu'on est dessus, on a pas terminé, mais à la fin de l'année, ça sera réglé. Je pense qu'on arrivera à faire des choses qui vont nous permettre d'avoir une vision sur le long terme. Et puis je crois beaucoup au SCOT que nous allons mettre en place, parce que ça c'est quelque chose d'important. Au niveau du Conseil Général on a eut un tollé, une montée en vrille contre la Puisaye Forterre, contre le SCOT qu'on allait mettre en place : "un SCOT d'opportunistes" ! Nous étions les seuls à porter le flambeau et à répondre à un appel à projet de l'État qui nous a largement aidé à démarrer ce SCOT. Heureusement que tout les conseillers généraux en Puisaye Forterre se sont tenus soudés parce que je crois qu'on aurait pas eut l'aide du département ni même l'approbation de la possibilité de faire ce SCOT. Vous voyez comme on a encore du travail sur le département pour cela.

Il y a un autre travail sur lequel je me suis exprimé : c'est le domaine des rivières. Je ne vais pas trop entrer dans le détail de la problématique de l'entretien des rivières. Je vais essayer, avec monsieur le Préfet, d'arriver à avoir un maillage de tout le département avec des syndicats qui s'occupent de l'entretien des rivières par bassin versant. Ce ne sera pas facile.

Je reviens au bocage: Le bocage prend sa force dans le patrimoine historique et culturel et se tourne résolument vers l'avenir, en étant porteur d'une vision d'avenir et en s'inscrivant dans une réalité économique, sociétale et environnementale.

Le Conseil Général de l'Yonne est donc très heureux d'avoir pu s'associer à cette manifestation, qui n'est qu'une étape dans la reconquête et le portage de la thématique "bocage" au sein de notre territoire bourguignon. En effet, le Conseil général a lancé en 2011, nous étions des retardataires au niveau national, sa politique de protection des Espaces Naturels Sensibles. On a approuvé les grandes thématiques de la politique ENS, à savoir la protection des paysages naturels, la protection de la biodiversité, et la protection des ressources en eau. Tout ça c'est très lié. Attention, la ressource en eau, c'est, sur le département de l'Yonne, quelque chose de crucial. On le voit bien quand vous regardez la carte des pollutions, c'est plus qu'effrayant. J'ai été agriculteur, je le dis clairement, j'ai fait des conneries, parce qu'on nous a engagés dans des programmes, parce qu'il fallait produire, produire, toujours plus. On est arrivé à mettre à une période, vous mettiez un franc, vous deviez vous arrêter quand vous récupériez plus que le franc. Résultat des courses : on a été beaucoup trop loin. Il y a d'autres possibilités sans en arriver à un extrémisme à l'envers.

Vos débats ont clairement mis en évidence que le bocage en était à la croisée de ces thématiques et qu'il pouvait contribuer au développement d'un territoire. A ce titre il s'inscrit pleinement dans la politique des Espaces Naturels Sensibles du département. C'est pourquoi, lors de l'élaboration du schéma départemental des ENS qui débutera avant la fin du second trimestre 2014, et par lequel, le Conseil Général définira son plan d'action pour les dix, quinze ans à venir, nous veillerons à intégrer la dynamique de la valorisation du bocage dans les différentes régions naturelles du département pour lesquelles cette thématique représente un enjeu fort.

Je voudrais pour conclure remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet, tous les contributeurs au débat pour la richesse de leurs apports, et féliciter les organisateurs, la Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz pour la qualité de l'organisation, l'animation, et vous encourager à continuer collectivement l'action en faveur du bocage de nos territoires que nous serons heureux d'accompagner.